

**Embargo: 25 février – 10h30**

La Banque européenne d'investissement octroie un volume de financement sans précédent

En 2009, la Banque européenne d'investissement (BEI) a augmenté le volume total de ses prêts pour le porter à 79 milliards d'EUR, ce qui représente une hausse de 37 % par rapport aux 58 milliards d'EUR prêtés en 2008. Il s'agit d'un nouveau cap important franchi par la BEI dans son appui financier à l'économie européenne.

L'année dernière, la BEI a renforcé son soutien i) aux petites et moyennes entreprises (PME), ii) aux régions européennes plus faibles sur le plan économique (les « régions de convergence ») et iii) au secteur de l'énergie dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques.

« La BEI s'est imposée comme une solide source de financement et de stabilité dans la conjoncture économique exceptionnellement difficile que nous avons connue l'année dernière. La Banque s'était engagée à réaliser d'ambitieux objectifs en 2009 ; elle les a non seulement atteints, mais dépassés. En intervenant davantage, mieux et plus rapidement, nous avons clairement démontré notre capacité à épauler de manière forte l'économie européenne », a déclaré Philippe Maystadt, président de la BEI.

En 2009, la BEI a accordé des lignes de crédit d'un montant total de 13 milliards d'EUR à des banques intermédiaires chargées de les rétrocéder à des PME sous forme de prêts, soit une augmentation de 55 % comparé à l'année précédente. Plus de 75 % des 21 milliards d'EUR correspondant aux prêts signés sur la période 2008-2009 avaient déjà été décaissés en faveur des banques intermédiaires fin 2009 (16 milliards d'EUR) et 90 % de ces fonds étaient parvenus aux PME bénéficiaires finales (plus de 50 000 PME à travers l'Europe en 2009).

L'activité de prêt dans les régions de convergence a atteint 29 milliards d'EUR (soit une hausse de 36 % par rapport aux 21 milliards d'EUR prêtés en 2008), ce qui équivaut à 37 % du volume total des prêts de la Banque. Les concours ont été bien répartis géographiquement sur l'ensemble de l'UE, comme en témoignent les 13 milliards d'EUR reçus par les nouveaux États membres.

La troisième priorité, la lutte contre les changements climatiques, a bénéficié de près de 17 milliards d'EUR qui ont servi à financer des projets contribuant à la réduction du volume des émissions de CO₂, notamment dans le domaine des énergies renouvelables (4,2 milliards d'EUR), de l'efficacité énergétique (1,5 milliard d'EUR), de la recherche-développement pour des transports plus propres (4,7 milliards d'EUR) et des investissements à l'appui des transports urbains (5,5 milliards d'EUR).

Bien qu'elle ait consacré la très vaste majorité de ses financements en 2009 (plus de 70 milliards d'EUR ou 89 % du volume total) aux États membres de l'UE, la BEI a également apporté un important soutien financier à des pays n'appartenant pas à l'UE.

La Banque demeure très solide financièrement et a levé plus de 79 milliards d'EUR sur les marchés des capitaux, en s'appuyant sur son excellente note de crédit et sa stratégie efficace de collecte de ressources, malgré un contexte très difficile.

Note aux responsables de publication

Créée en 1958 par le traité de Rome, la Banque européenne d'investissement est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne. Elle a pour principale mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des États membres de l'UE. Outre l'appui à des projets réalisés dans les États membres, l'activité de prêt de la BEI porte aussi sur le financement d'investissements dans les futurs États membres et dans les pays partenaires de l'UE.



La banque de l'union européenne

La BEI emprunte d'importants volumes de fonds sur les marchés des capitaux et les prête à des conditions favorables pour soutenir des projets qui concourent à la réalisation des objectifs de l'UE. Elle doit le renouvellement systématique de sa note de crédit AAA au soutien sans faille de ses actionnaires, à la solidité de son assise financière, à la qualité exceptionnelle de ses actifs, à la prudence avec laquelle elle gère ses risques et à sa stratégie de collecte de ressources performante.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les fiches thématiques disponibles sur le site Web de la BEI www.bei.org/about/events/annual-press-conference-2010.htm

Contacts pour la presse :

Rainer Schlitt : email : r.schlitt@bei.org ; mobile : (+352) 621 36 25 09

Sabine Parisse : email : press@bei.org ; mobile : (+352) 621 45 91 59

Secrétariat Bureau de presse : email : press@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



Fiches thématiques 2010

1	Face à la crise financière, la BEI intensifie son activité de prêt en faveur des PME
2	Les prêts à l'appui de la convergence ont augmenté de 36 % en 2009
3	L'action de la BEI contre les changements climatiques
4	Examen à mi-parcours des activités de prêt de la BEI à l'extérieur de l'UE
5	La BEI est au rendez-vous : elle soutient l'économie européenne en lui prêtant 79 milliards d'EUR
6	La BEI intensifie son soutien à l'économie de la connaissance
7	La BEI continue d'accorder toujours plus de prêts à l'appui des réseaux transeuropéens (RTE) de transport
8	Promotion de la viabilité environnementale
9	La BEI soutient la réalisation des objectifs de l'UE en matière d'énergie
10	Préparer les pays candidats et candidats potentiels à leur adhésion à l'UE : La BEI au premier rang des bailleurs de fonds en Europe du Sud-Est
11	Financements dans les pays partenaires de l'Est et en Asie centrale
12	La FEMIP : des projets concrets pour une ambition commune en Méditerranée
13	La BEI contribue au développement des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
14	La BEI renforce sensiblement son partenariat avec l'Amérique latine et l'Asie
15	L'activité d'emprunt de la BEI en 2009
16	Améliorer la transparence, l'information du public et les relations avec la société civile
17	La BEI et le recours aux centres financiers offshore : des règles rigoureuses
18	L'activité du Fonds européen d'investissement
19	Liste des financements 2009

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



Face à la crise financière, la BEI intensifie son activité de prêt en faveur des PME

En 2009, la Banque européenne d'investissement a prêté 12,7 milliards d'EUR (soit 55 % de plus qu'en 2008) à des banques intermédiaires sous la forme de lignes de crédit destinées à financer de petites entreprises. La Banque a ainsi touché plus de 50 000 PME dans toute l'UE. Dès 2008, elle avait mis en place sa formule de « prêt BEI pour les PME », plus simple d'accès et plus transparente, afin de faciliter le financement de ces entreprises par l'intermédiaire de ses banques partenaires. En 2009, la nouvelle politique de prêt aux PME de la Banque a été mise en œuvre à grande échelle, confortant la rapide augmentation du volume des prêts accordés à cette clientèle : après une hausse de 43 % en 2008, les signatures de prêts intermédiés à l'appui des PME se sont accrues de 55 % en 2009. La BEI a signé, sur la période 2008-2009, 20,8 milliards d'EUR de prêts avec des banques intermédiaires, de sorte qu'elle est en bonne voie d'atteindre son objectif de 30 milliards d'EUR de prêts aux PME sur la période 2008-2011, un objectif fixé dans le cadre du Plan européen de relance économique adopté par les chefs d'État et de gouvernement en décembre 2008.

La BEI et les banques partenaires ont eu recours à ce nouveau produit plus souple qu'est le « prêt BEI pour les PME » dans 16 des 27 États membres en 2008, puis dans neuf autres États membres en 2009. Ces opérations ont permis de coopérer avec un grand nombre de nouvelles contreparties afin d'élargir le soutien financier aux PME européennes. Au-delà de l'obligation d'acheminer les fonds de la Banque aux PME, les institutions financières partenaires s'engagent, pour chaque euro versé par la BEI, à en prêter, sur leurs fonds propres, au moins un autre aux PME.

En 2009, le Fonds européen d'investissement (FEI), qui est le bras financier du Groupe BEI spécialisé dans le financement des PME au travers d'opérations de capital-risque, a fourni 2,3 milliards d'EUR de garanties aux banques commerciales pour leurs prêts aux PME, confirmant une tendance générale à la hausse, avec une progression de 15 % par rapport à l'année précédente (2 milliards), faisant suite à un accroissement de 43 % en 2008 (1,4 milliard en 2007). Le FEI travaille avec des spécialistes du financement des PME, des institutions de garantie et des fonds d'investissement. L'octroi de garanties ainsi que les opérations de capital-risque et de capital-investissement impliquent une prise de risque calculée qui constitue le fondement des mandats du FEI au sein du Groupe BEI. Le FEI, dont la BEI est l'actionnaire principal (62 %), aux côtés de la Commission européenne (29 %) et d'un groupe de 30 banques appartenant à 17 États membres (9 % au total), vise un double objectif qui consiste à servir les politiques mises en place par le Groupe en matière de garanties aux PME et d'opérations de partage des risques pour appuyer les politiques de l'UE, et à dégager une bonne rentabilité financière pour ses actionnaires.

La hausse des approbations augure d'une montée en puissance des prêts aux PME

Certes, le chiffre de 20,8 milliards d'EUR de lignes de crédit signées avec les banques intermédiaires en 2008 et 2009 en dit long, mais le volume des prêts approuvés a progressé encore plus rapidement, gage d'une augmentation future des financements aux PME dans toute l'UE. En effet, la BEI a approuvé un total de 15,1 milliards d'EUR de financements à l'appui des PME en 2009, ce qui représente une progression de 80 % par rapport aux 8,4 milliards d'EUR de 2008, ce chiffre étant lui-même supérieur de 44 % au montant de 2007 (5,8 milliards d'EUR), soit une augmentation totale de 160 % en deux ans.

Les efforts déployés par la BEI en faveur des PME se reflètent dans le volume élevé des décaissements après signature, qui a atteint 10 milliards d'EUR en 2009, en augmentation de 79 % par rapport à l'année précédente (5,6 milliards d'EUR) ou de 57 % sur deux ans (2007 : 6,4 milliards d'EUR)¹. Cette augmentation des décaissements représente un engagement financier considérable en ces temps où les liquidités ne se sont jamais faites aussi rares et où le marché subit les conséquences de la crise financière de 2008/2009.

¹ Léger déclin du taux de décaissement des prêts BEI pour les PME en 2008.



La progression des approbations, des signatures et des décaissements depuis fin 2008 a été encore plus marquée dans les nouveaux États membres : 2,4 milliards d'EUR de prêts approuvés (+ 135 %), 2,1 milliards d'EUR de prêts signés (+ 193 %) et 1,7 milliard d'EUR de prêts décaissés (+ 176 %). La BEI travaille actuellement en étroite collaboration avec la BERD et le Groupe de la Banque mondiale, dans le cadre d'un Plan d'action conjoint, afin de renforcer l'activité de prêt des institutions financières internationales (IFI) en faveur des PME d'Europe centrale, orientale et méridionale. Cette initiative, dont le but est d'accroître les financements aux PME de la région, a été lancée en février 2009 et exige des IFI qu'elles collaborent étroitement avec des banques partenaires locales. À la fin de l'année 2009, la BEI avait procuré 10 milliards d'EUR à ses intermédiaires dans la région.

Le FEI étend son soutien aux PME dans un marché fragilisé par la crise économique

Le FEI est le principal fournisseur de produits de capital-risque destinés à financer l'innovation et les entreprises en phase de démarrage en Europe. Il soutient la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne, notamment en matière de création d'entreprises, de technologies, d'innovation et de développement régional. Le FEI apporte un soutien aux PME en s'appuyant sur ses fonds propres ou sur des ressources mises à sa disposition au titre des mandats que lui confie la BEI (Mandat capital-risque ou MCR), l'UE (Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité ou CIP), les États membres ou d'autres entités. Par l'intermédiaire d'institutions financières, de banques et de fonds de capital-investissement triés sur le volet, le FEI propose aux PME une large gamme de solutions de financement, qui viennent compléter l'offre de produits de la BEI, et assume une partie du risque que représentent les PME. Si les instruments de capital-risque et de capital-investissement du FEI visent à améliorer l'accès au capital pour les PME innovantes ou à forte croissance, il est tout aussi important de répondre aux besoins des PME qui cherchent à se financer par le canal de l'emprunt, en leur procurant des garanties et des dispositifs de titrisation.

En 2009, le FEI a investi 733 millions d'EUR dans 39 fonds de capital-risque pour les PME en croissance en Europe. À l'heure actuelle, il détient des participations dans plus de 300 fonds, pour un montant total net de 3,9 millions d'EUR, ce qui fait de lui l'un des soutiens majeurs de l'industrie du capital-investissement en Europe. Le FEI a également conclu 22 contrats de garantie pour un total de près de 2,3 milliards d'EUR, améliorant ainsi l'accès au crédit pour les PME bénéficiaires et la capacité de prêt des intermédiaires financiers. Le portefeuille de garanties du FEI s'élève actuellement à 13,6 milliards d'EUR.

Dernières évolutions

Le Groupe BEI a mis au point des dispositifs de financement hybrides innovants, tels que des financements mezzanine (instruments combinant emprunt et apport de fonds propres, prenant souvent la forme d'un prêt subordonné ou convertible en actions, et convenant particulièrement aux sociétés en phase de développement ou à forte croissance). En 2009, le Conseil d'administration de la BEI a donné mandat au FEI de gérer, pour le compte du Groupe, une enveloppe d'un milliard d'EUR au titre de la Facilité d'investissement mezzanine pour la croissance (*Mezzanine Facility for Growth* ou MFG). Les ressources seront investies au cours des trois prochaines années dans des fonds d'investissement ciblant des entreprises européennes innovantes et en plein essor, afin de combler leurs besoins de financement et les libérer des contraintes financières qui freinent leur développement. L'accent sera placé sur les PME.

Le produit labellisé « prêt BEI pour les PME » est orienté vers les plus petites entreprises, y compris les microentreprises. Toutefois, en 2009, le Groupe s'est efforcé de couvrir un plus large éventail d'institutions de microfinance, notamment celles visant les personnes socialement exclues et les personnes exposées à un risque d'exclusion sociale. Une initiative pilote de soutien aux institutions de microfinance par voie de capital-risque, dotée d'une enveloppe de 20 millions d'EUR, a été approuvée en mars 2009. Ce mécanisme, géré par le FEI pour le compte de la BEI, permettra de financer une large palette d'organismes de microfinance ciblant les microentreprises hors du secteur bancaire traditionnel.

En novembre 2009, le Groupe BEI et la Commission européenne se sont appuyés sur l'expérience tirée de ce mécanisme et d'autres initiatives de soutien des institutions de microfinance, telles que JASMINE, pour participer conjointement à l'initiative de soutien de la microfinance du programme PROGRESS (PMF). Gérée par le FEI, l'initiative PMF prévoit que la Commission et de la BEI mobiliseront jusqu'à 200 millions d'EUR pour financer les institutions de microfinance. L'initiative renforcera les capacités de ce segment du marché du crédit en rapide expansion, avec pour objectif d'accroître l'accessibilité et la disponibilité du microcrédit.

La Facilité d'investissement mezzanine pour la croissance et les deux initiatives de soutien à la microfinance, JASMINE et PMF, constituent des réponses concrètes du Groupe BEI au besoin croissant de crédit des PME et des microentreprises. Elles ciblent plus particulièrement les initiatives de microfinance destinées à venir en aide aux plus petites sociétés, à l'économie sociale ou aux personnes qui ont perdu leur emploi ou qui ont des difficultés à intégrer ou à réintégrer le marché du travail. Tout en favorisant activement l'égalité des chances, l'accès facilité au microcrédit devrait avoir une très forte incidence sur la création de microentreprises et d'emplois autonomes.

Perspectives

En 2009, la BEI a apporté son soutien à plus de 50 000 PME dans toute l'Europe et ce chiffre devrait encore progresser au cours de l'année 2010 à mesure que les intermédiaires acquièrent de l'expérience dans l'acheminement des prêts aux bénéficiaires finals. À la fin de l'année 2009, la BEI avait décaissé près de 16 milliards d'EUR, c'est-à-dire plus de 75 % du montant des prêts signés en 2008-2009 (21 milliards d'EUR). Le taux d'affectation par les banques partenaires des prêts BEI pour les PME atteint 90 % des 16 milliards d'EUR décaissés, ce qui souligne l'importance, dans la conjoncture actuelle, du soutien financier accordé à ce secteur vital pour l'économie dans tous les pays d'Europe. En 2010, l'objectif de la Banque est d'allouer des financements aux PME dans des pays qui n'en n'ont pas encore bénéficié et de sélectionner de nouveaux intermédiaires. En Europe centrale, orientale et méridionale, la BEI poursuivra sa mission au titre du Plan d'action conjoint des IFI qui a vu le jour en 2009, en collaboration étroite avec la BERD et le Groupe de la Banque mondiale.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



Les prêts à l'appui de la convergence ont augmenté de 36 % en 2009

En 2009, la Banque européenne d'investissement a accru le volume de ses prêts, jusqu'à 79 milliards d'EUR au total, afin d'appuyer le plan européen de relance économique et de répondre à la forte demande de financements qui lui a été adressée dans le difficile contexte économique et financier actuel. L'investissement dans les régions de la convergence de l'UE est l'un des principaux volets du plan européen de relance. Le volume des prêts consentis au titre de la politique de convergence a atteint 29 milliards d'EUR au total, soit 37 % de l'ensemble des prêts accordés par la BEI en 2009, et un montant supérieur, à hauteur de 36 %, aux 21 milliards d'EUR prêtés, en 2008, à l'appui de cet objectif. Un bon équilibre a été respecté entre les pays de l'UE à 15 et les 12 nouveaux États membres de l'UE, ces derniers ayant reçu des prêts d'un montant cumulé de 12,8 milliards d'EUR (contre 8,1 milliards d'EUR en 2008), soit 44 % de l'ensemble des interventions en faveur de la convergence. En valeur absolue, ce sont les régions de la convergence de l'UE à 15 qui ont reçu la part du lion des fonds prêtés, tandis qu'en volume de prêt par habitant, les principaux bénéficiaires ont été les nouveaux États membres. En valeur absolue, l'Espagne arrive en tête du classement des pays bénéficiaires des prêts BEI à l'appui de la politique de convergence, avec 4,8 milliards d'EUR, suivie de la Pologne, avec 4,6 milliards d'EUR. En volume de prêt par habitant, l'Estonie s'est classée au premier rang, suivie du Portugal, de la Lituanie et de la Slovaquie.

La BEI a renforcé ses interventions sous forme de cofinancements avec les Fonds structurels. Elle a aidé les États membres à s'acquitter de leur obligation de compléter les aides non remboursables de l'UE au moyen de leurs propres ressources budgétaires. *Les prêts-programmes structurels* représentent une formule souple qui favorise l'absorption des Fonds structurels de l'UE, en assure une meilleure utilisation et leur confère un effet de levier. Dans les régions de la convergence, les prêts-programmes structurels ont atteint plus de 3,1 milliards d'EUR en 2009.

En ce qui concerne la *coopération territoriale européenne*, la BEI a joué un rôle clé dans la conception, le lancement et la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour la mer Baltique et elle a fait figure de pionnier dans la mise au point de la nouvelle stratégie macrorégionale, élaborée par la Commission à la demande du Conseil européen. La BEI apporte sa contribution à la mise en œuvre de cette stratégie en octroyant des prêts, en étoffant l'assistance technique, en renforçant sa coopération et sa participation, aux côtés de la Nordic Investment Bank (NIB), dans le groupe d'experts financiers de la stratégie pour la mer Baltique et, enfin, en renforçant sa participation aux forums importants de la Dimension septentrionale. La Commission pourrait lancer une stratégie territoriale similaire pour la région du Danube – une initiative à laquelle la BEI accordera toute son attention.

En outre, la BEI et la Commission soutiennent l'objectif de convergence en offrant des *services de conseil et d'ingénierie financière ainsi que des produits financiers sur mesure*, en particulier dans les nouveaux États membres. Quatre initiatives conjointes ont été spécifiquement conçues à l'appui de la politique de cohésion, les « 4 J ». Ces initiatives, qui trouvent leur origine dans les partenariats établis entre la Commission européenne, la BEI, le FEI et d'autres institutions financières internationales, sont les suivantes :

- **JASPERS** - *Joint Assistance to Support Projects in European Regions* – Assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes (BEI, Commission européenne, Banque européenne pour la reconstruction et le développement et groupe bancaire de la KfW) ;
- **JESSICA** - *Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas* – Soutien européen conjoint à l'investissement durable dans les zones urbaines (BEI, Commission européenne, Banque de développement du Conseil de l'Europe) ;
- **JEREMIE** - *Joint European Resources for Micro-to-Medium Enterprises initiative* – Ressources européennes conjointes pour les PME et les microentreprises (FEI, Commission européenne) ;
- **JASMINE** - *Joint Action to Support Micro-Finance Institutions in Europe* – Action conjointe à l'appui des institutions de microfinance en Europe (FEI, Commission européenne).



La BEI participe directement aux programmes JASPERS et JESSICA. Les deux autres initiatives – JERIEMIE et JASMINE – sont de la compétence de sa filiale, le Fonds européen d'investissement (FEI) car elles concernent, respectivement, l'apport de fonds de capital-risque et l'octroi de garanties en faveur du secteur des PME, et la microfinance.

L'objectif principal de l'initiative JASPERS est d'aider les pays bénéficiaires à préparer des projets d'infrastructure solides, en particulier des projets concernant la mise à niveau technique de réseaux de transport, l'amélioration de l'environnement, l'accroissement de l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables. L'initiative JASPERS couvre également l'amélioration des réseaux de transport urbain ainsi que certains projets relevant d'autres secteurs susceptibles de bénéficier d'une aide de l'UE, tels que les secteurs de la santé, de la R-D et de la rénovation urbaine. La préparation de projets a connu une forte accélération en 2009. Quelque 130 missions ont été menées à bien ; elles ont concerné, en majeure partie, la Pologne, la République tchèque et la Roumanie. Au total, 240 missions ont été réalisées au titre du programme JASPERS depuis le lancement de ses opérations, vers la fin de 2006. À la fin de 2009, l'initiative conjointe fournissait une assistance dans le cadre de 430 missions actives. Les principaux secteurs représentés dans le portefeuille sont l'eau et l'assainissement (23 %), les ports, les aéroports et les réseaux ferroviaires (20 %), les déchets solides et l'énergie (19 %), les réseaux routiers (17 %) et la rénovation urbaine (10 %).

L'initiative JESSICA a pour but d'aider les collectivités locales, dans les régions de l'UE couvertes par l'enveloppe des Fonds structurels 2007-2013, à utiliser des mécanismes d'ingénierie financière afin d'appuyer plus efficacement les investissements ayant trait au développement urbain durable. Le dispositif JESSICA permet d'utiliser, par le biais de fonds de développement urbain (FDU), les ressources disponibles au titre des Fonds structurels pour le financement, sur une base renouvelable, de projets urbains générant des recettes. Les investissements réalisés par les FDU – qui peuvent prendre la forme d'apports de fonds propres, de prêts ou de garanties – soutiennent des projets s'inscrivant dans le cadre de plans de développement urbain intégrés, pour la réalisation desquels municipalités, banques et investisseurs privés sont encouragés à créer des partenariats. Dans le cadre de l'initiative JESSICA, la BEI avait réalisé, à la fin de 2009, près de 50 études visant à évaluer le marché pour les instruments d'ingénierie financière à l'appui de projets de développement urbain durable dans un pays ou dans une région spécifique. En outre, 15 protocoles d'accord concernant la mise en œuvre du dispositif JESSICA en collaboration avec la BEI ont été signés avec un certain nombre d'États membres (Bulgarie, Chypre, Grèce et Portugal) et de régions. La BEI a conclu, avec des autorités de gestion, huit accords portant sur des fonds de participation, pour un montant global supérieur à 900 millions d'EUR. En mars 2009, dans le but de faciliter les futures actions dans ce domaine, la Commission a lancé, en coopération avec la BEI et la Banque de développement du Conseil de l'Europe, une plateforme de mise en réseau JESSICA ; celle-ci a pour objectif de partager le savoir-faire et les bonnes pratiques concernant JESSICA et les instruments d'ingénierie financière applicables au développement urbain.

Faits marquants de l'année 2009

Parmi les projets clés mis en œuvre au titre de l'objectif de convergence, il faut citer :

Espagne (bénéficiaire de 17 % des financements octroyés par la Banque au titre de l'objectif de convergence) : la mise à niveau technique (technologie à large bande) des réseaux de téléphonies mobile et fixe dans les régions de la convergence a bénéficié d'un prêt de 500 millions d'EUR ; 300 millions d'EUR ont été alloués à l'appui de la production d'énergie d'origine hydroélectrique dans des régions de la convergence.

Pologne (16 %) : 1 milliard d'EUR ont été alloués à l'appui du projet d'autoroute reliant Swiecko à Nowy Tomysl, dans l'ouest de la Pologne ; un concours de 675 millions d'EUR a été apporté, dans le cadre d'un cofinancement, à l'appui d'activités de recherche scientifique et universitaire relevant du secteur public ; la Banque a approuvé un prêt de 565 millions d'EUR en faveur du périphérique autoroutier de Varsovie, long de 84 km.

Portugal (12 %) : un prêt de 525 millions d'EUR a été accordé à l'appui de l'extension de divers réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, répartis sur l'ensemble du territoire ; un prêt de 300 millions d'EUR a appuyé la construction de nouvelles infrastructures routières (en particulier, des rocade et des tronçons manquants) ainsi que l'élargissement, la mise à niveau technique et la réfection de routes existantes – des



investissements représentant une composante essentielle du programme national visant à améliorer le réseau routier.

Allemagne : un prêt de 400 millions d'EUR a été accordé à Volkswagen AG afin d'appuyer la mise au point, dans les Länder orientaux, de composantes du système de transmission plus respectueuses de l'environnement et plus économes en combustible, pour voitures de tourisme et véhicules utilitaires.

Italie : l'entreprise Alenia Aeronautica SpA a reçu un prêt de 500 millions d'EUR pour appuyer la mise au point et la production de composants aéronautiques issus de technologies innovantes.

Grèce : la BEI a promu la qualité de vie à Thessalonique – la deuxième ville du pays et un important centre d'affaires pour les Balkans méridionaux – grâce à un prêt de 250 millions d'EUR à l'appui du réseau métropolitain. Il s'agit de la dernière tranche d'une facilité de crédit, approuvée par la Banque en 2005, d'un montant global de 650 millions d'EUR. Le projet de métro de Thessalonique est au cœur de la stratégie de l'État grec qui entend mettre en place un réseau de transports publics efficace et performant dans l'agglomération de Thessalonique, après avoir mené à bien la réalisation du réseau athénien, lequel a également été financé par la BEI. Le métro de Thessalonique est un projet clé pour l'Europe et, à ce titre, il a bénéficié, en sus du financement de la BEI, d'une aide de l'État grec ainsi que d'aides non remboursables de l'Union européenne. Ce projet de service public essentiel illustre parfaitement toute la valeur ajoutée que peut apporter la BEI, puisque les financements à long terme qu'elle propose sont parfaitement adaptés à la longue durée de vie et aux exigences spécifiques des infrastructures mises en place.

Finlande : la BEI a soutenu l'efficacité énergétique en Finlande, en Pologne et en Suède avec l'octroi d'un prêt de 250 millions d'EUR à Fortum Corporation. Ce prêt contribuera à financer la construction en cours de deux centrales de cogénération, en Finlande et en Pologne, ainsi que la mise en place, en Suède, d'un dispositif de compteurs numériques permettant les relevés à distance. Ce projet se base sur une coopération transfrontière et il s'inscrit, en outre, dans le droit fil du Plan d'action pour l'efficacité énergétique adopté par l'UE, qui recommande un recours accru aux installations de cogénération d'électricité et de chaleur en Europe ; de surcroît, ce projet soutient les initiatives en matière de lutte contre le changement climatique en appuyant les technologies efficaces de génération d'électricité et l'utilisation de la biomasse pour la production énergétique. La mise en place du dispositif de compteurs numériques devrait concourir à la fois au développement d'un marché de détail de l'électricité harmonisé à l'échelle de la région nordique et à l'efficacité énergétique, grâce à la standardisation de la gestion automatique des compteurs.

Bulgarie : la BEI a octroyé un prêt de 43,5 millions d'EUR à l'appui du réseau routier de Sofia. Le prêt s'inscrit dans le prolongement d'une opération visant à améliorer la qualité de vie dans la capitale bulgare (prêt de 105 millions d'EUR en faveur du réseau métropolitain de Sofia, en 2008). L'opération démontre la priorité qu'accorde la BEI, de concert avec les autorités nationales, au développement des transports urbains. Le projet permettra non seulement d'améliorer les déplacements et le confort et de réduire la durée des trajets, mais il générera également des avantages sur le plan de l'environnement.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



L'action de la BEI contre les changements climatiques

La Banque européenne d'investissement est pleinement consciente de la grave menace que le changement climatique fait peser sur le bien-être des nations et sur une croissance économique durable. La BEI s'est engagée avec détermination, en mobilisant la pleine puissance de ses ressources humaines et financières ainsi qu'une gamme diversifiée de produits et d'instruments financiers, à soutenir le rôle de premier plan joué par l'Union européenne dans le combat mondial contre le changement climatique. Ce faisant, la Banque participe pleinement aux efforts entrepris au niveau de la planète pour maintenir à long terme les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre dans des limites sûres.

En 2009, la Banque européenne d'investissement a prêté 16,9 milliards d'EUR dans le cadre d'initiatives concernant les changements climatiques¹, ce qui représente une croissance de 73 % par rapport aux 9,8 milliards d'EUR mobilisés en 2008 dans le même contexte. Ces financements supplémentaires portent essentiellement sur des projets liés aux transports viables (5,5 milliards d'EUR), aux énergies renouvelables (4,2 milliards d'EUR), à l'efficacité énergétique (1,5 milliard d'EUR) et à la recherche-développement (4,7 milliards d'EUR).

Face aux défis que représentent les changements climatiques, la BEI met en œuvre une action coordonnée dans sept domaines principaux.

1) Le renforcement de l'harmonisation des objectifs et des normes de la Banque avec la politique de l'Union européenne en matière de changements climatiques et avec les meilleures pratiques y afférentes.

Le plan d'activité de la BEI permet d'intégrer en permanence aux politiques, aux pratiques et aux activités de la Banque des considérations relatives aux changements climatiques. En 2009, la Banque a défini des mesures adaptées et a conçu des systèmes permettant de rendre compte à ses organes directeurs ainsi qu'à la société civile de ses réalisations à l'aune des objectifs fixés en termes de changements climatiques.

La BEI s'est formellement engagée à orienter son portefeuille de prêts vers des investissements bénéfiques pour le climat, en favorisant, pour tous les projets financés, l'utilisation d'énergies renouvelables et l'optimisation de l'efficacité énergétique, conformément à la déclaration concernant les principes et normes en matière sociale et environnementale de la Banque.

Les projets visant à atténuer et à accompagner les changements climatiques, y compris ceux portant sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, peuvent bénéficier de concours allant jusqu'à 75 % de leur coût, alors que le plafond habituel est fixé à 50 %.

2) La promotion de la réduction des émissions de gaz à effet de serre

La Banque, pleinement consciente du fait que l'optimisation du rendement énergétique constitue le moyen de réduction des émissions et d'amélioration de la sûreté de l'approvisionnement énergétique qui offre le meilleur rapport coût-efficacité, intègre désormais à ses critères de sélection de projets l'identification d'opportunités d'optimisation du rendement énergétique grâce à l'utilisation des meilleures techniques disponibles. En 2009, le montant des prêts pour des projets comportant une composante d'optimisation du rendement énergétique a atteint 1,5 milliard d'EUR.

3) L'offre de programmes d'assistance technique dédiés aux énergies renouvelables et à l'optimisation de l'efficacité énergétique

En vue de favoriser les mécanismes d'utilisation des énergies renouvelables et d'optimisation de l'efficacité énergétique au niveau des municipalités, la BEI collabore avec la Commission européenne pour offrir une aide non

¹ Les projets relevant du nouvel objectif Changements climatiques peuvent également avoir des avantages entrant dans le cadre d'autres grands indicateurs ; ils pourraient donc se refléter dans les chiffres liés à ces indicateurs : objectif Énergie (énergies renouvelables, efficacité énergétique), objectif Environnement (transports durables, lutte contre les changements climatiques) et objectif Innovation.



remboursable de 15 millions d'EUR à l'appui de projets liés à l'environnement urbain.

4) Le financement du développement et de la commercialisation rapide de technologies économes en carbone présentant un bon rapport coût-efficacité

La recherche-développement susceptible d'apporter une contribution à la lutte contre les changements climatiques revêt une importance capitale ; la Banque finance donc des technologies innovantes à faible teneur en carbone dès les premières phases de leur commercialisation. Les secteurs admissibles comprennent notamment les activités liées à l'énergie photovoltaïque, à l'énergie éolienne en mer, à l'énergie héliothermique à concentration, aux biocarburants de deuxième génération et aux moteurs à faibles émissions.

5) L'extension des prêts pour l'adaptation aux changements climatiques

La Banque met actuellement en œuvre un certain nombre d'activités pour transmettre l'expérience acquise sur des projets d'adaptation isolés. Les principaux projets concernent notamment la totalité du littoral des Pays-Bas, qu'il s'agit de protéger contre les aléas des changements climatiques dans le cadre du programme néerlandais Delta, le projet d'adaptation aux changements climatiques le plus important au sein de l'Union, la protection de Venise contre la montée du niveau de la mer dans le cadre du dispositif Moïse, et le soutien à la stratégie nationale de prévention des inondations de la République tchèque.

6) La mobilisation et la mise à contribution des financements privés en vue de favoriser une croissance à faible intensité de carbone dans les pays en développement et l'appui aux marchés du carbone au-delà de 2012

Il est capital que les mesures mises en œuvre au sein de l'UE pour combattre les changements climatiques soient jumelées avec des initiatives visant à promouvoir une croissance à faible teneur en carbone dans le monde en développement. Le Mécanisme pour une énergie durable et un approvisionnement énergétique sûr de la Banque utilisera 3 milliards d'EUR pour financer des projets dans le monde en développement.

La BEI continue d'étendre son soutien au marché du carbone, en étroite collaboration avec la CDC, la BERD, la KfW et la Banque mondiale. Les initiatives prises dans ce cadre comprennent notamment le Fonds carbone BEI - Banque mondiale pour l'Europe, le Fonds Capital Carbone Maroc, le Fonds multilatéral BEI-BERD pour l'échange de crédits carbone et le Fonds carbone pour l'après 2020.

La Banque entend poursuivre son engagement résolu sur les marchés mondiaux du carbone de l'après Copenhague et favoriser des marchés du carbone internationaux et régionaux puissants et liquides pour l'après 2012.

7) Le rôle de premier plan joué à Copenhague par la BEI pour encourager par l'exemple l'adoption des meilleures pratiques dans le domaine des changements climatiques

En tant qu'observateur officiel des discussions de la CCNUCC à Copenhague, la Banque a été en mesure de présenter une gamme diversifiée d'initiatives et d'intérêts dans le domaine des changements climatiques. C'est ainsi qu'elle a notamment participé à des discussions de sensibilisation et d'encouragement avec des chefs d'entreprises, des décideurs, des experts scientifiques et des ONG., et a collaboré étroitement avec les autres institutions européennes, les États membres et les IFI pour contribuer à améliorer la compréhension des mesures susceptibles d'avoir une influence sur le cours des événements.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



Examen à mi-parcours des activités de prêt de la BEI à l'extérieur de l'UE

Introduction

Bien qu'elle réalise 90 % environ de ses activités de prêt dans l'Union européenne, la Banque européenne d'investissement joue aussi, depuis 1963, un rôle important hors de l'UE, en contribuant au financement de projets dans plus de 130 pays qui ont signé des accords de coopération ou d'association avec l'Union ou avec ses États membres. Hors de l'UE, la BEI finance des projets soit à ses propres risques (imputées à son bilan, ces opérations sont menées au titre de l'article 16 de ses statuts, qui figurent à titre de protocole en annexe au traité de Lisbonne), soit en vertu du mandat de prêt extérieur que lui ont confié le Parlement européen et le Conseil (octroi d'une garantie communautaire pour les opérations menées par la BEI dans les pays préadhésion, les pays voisins de l'Est et du Sud, les pays d'Amérique latine et d'Asie ainsi qu'en Afrique du Sud). Elle intervient par ailleurs dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) dans le cadre de l'Accord de partenariat ACP-UE de Cotonou. Lancé à la fin de 2008, l'examen à mi-parcours du mandat extérieur de la BEI n'est pas encore achevé.

Pourquoi effectuer un examen maintenant ?

La décision concernant le mandat extérieur¹, qui établit la liste des pays dans lesquels la BEI peut octroyer des prêts avec la garantie budgétaire de l'UE, a fixé à 27,8 milliards d'EUR le montant maximum des opérations de financement que la BEI est autorisée à réaliser tout au long de la période 2007-2013 ; sur ce montant, 2 milliards d'EUR sont toutefois affectés à une réserve optionnelle dans l'attente des conclusions de l'examen à mi-parcours. Aux termes de la décision : « Cet examen reposera sur une évaluation externe indépendante, qui sera également transmise au Parlement européen et au Conseil. L'examen servira de base à la décision du Parlement européen et du Conseil visant à déterminer s'il y a lieu d'activer un mandat optionnel, et dans quelle mesure, pour compléter la garantie prévue dans la présente décision pour la période qui suit 2010, à déterminer s'il y a lieu d'apporter d'autres modifications au mandat et à définir les possibilités de maximiser la valeur ajoutée et l'efficacité des opérations de la BEI. » Par ailleurs, l'Accord de Cotonou², qui définit les relations de la BEI avec les pays ACP, fait actuellement l'objet de l'un des examens quinquennaux prévus et une évaluation à mi-parcours des opérations de la BEI dans ces pays est également en cours.

Qui a effectué cette évaluation indépendante ?

L'évaluation indépendante a été menée par un comité des « sages » présidé par Michel Camdessus³, ancien directeur général du Fonds monétaire international. Ce comité directeur a récemment livré son rapport final et ses recommandations au Parlement européen, au Conseil, à la Commission et à la BEI et publié son rapport le 24 février 2010.

¹ Décision du Conseil 2006/1016/CE (JO L 414 du 30 décembre 2006), remplacée par la procédure de codécision 633/2009/CE (JO L 190 du 22 juillet 2009).

² JO L 317 du 15 décembre 2000.

³ Pour plus d'informations sur les autres membres du comité, voir le communiqué de presse 2008-088 de la BEI (<http://www.eib.org/about/press/2008/2008-088-eib-and-european-commission-launch-review-of-external-lending.htm>)



Que va-t-il se passer ensuite ?

Après réception de l'évaluation indépendante réalisée par le comité des « sages », la Commission européenne aura jusqu'au 30 avril 2010 pour soumettre au Parlement européen et au Conseil ses propositions éventuelles de modification du mandat extérieur de la BEI. Conformément à l'arrêt rendu par la Cour de justice européenne dans l'affaire C-155/07⁴, la procédure de codécision du Parlement européen en partenariat avec le Conseil s'appliquera à la révision du mandat extérieur de la BEI.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000

⁴ JO C 327 du 20 décembre 2008.



La BEI est au rendez-vous : elle soutient l'économie européenne en lui prêtant 79 milliards d'EUR

La Banque européenne d'investissement aide l'Europe à sortir de la crise financière en intervenant davantage, mieux et plus rapidement. La BEI a sensiblement augmenté ses financements par rapport à son niveau d'activité d'avant la crise. Dès 2008, des prêts se montant au total à 57,8 milliards d'EUR avaient été signés, soit nettement plus que les 47,8 milliards d'EUR prêtés en 2007.

La BEI s'était engagée à accroître encore le volume de ses interventions en 2009. Afin d'atténuer les effets de la crise et d'aider l'Europe à se redresser, 15 milliards d'EUR supplémentaires par an de prêts en 2009 et 2010 étaient prévus. Avec un volume total de signatures de 79,1 milliards d'EUR, qui s'est traduit en fin d'année par 54 milliards d'EUR de décaissements (contre 48,6 milliards d'EUR en 2008), la BEI a dépassé cet objectif.

Les efforts supplémentaires déployés par la BEI continuent d'être axés sur les trois secteurs jugés prioritaires par le Conseil ECOFIN : les petites et moyennes entreprises (PME), les régions de la convergence et l'énergie.

L'appui de la BEI aux PME, qui devait à l'origine s'élever à 7,5 milliards d'EUR par an dans le cadre du plan européen de relance, a en réalité atteint en 2009 12,7 milliards d'EUR sous forme de signatures de prêts (soit 55 % de plus que les 8,2 milliards d'EUR de 2008). Fin 2009, la BEI avait déjà décaissé près de 16 milliards d'EUR, soit plus de 75 % des 21 milliards d'EUR signés sur la période 2008-2009.

L'activité de prêt dans les régions de la convergence a représenté 29 milliards d'EUR (soit un accroissement de 36 % par rapport aux 21,3 milliards d'EUR de 2008), à la faveur d'une notable progression annuelle de 60 % des signatures de prêts dans les 12 nouveaux États membres qui, dans leur majorité, relèvent de l'objectif de convergence.

La crise financière a frappé particulièrement durement certains pays d'Europe centrale et orientale. Les banques de cette région se sont alors trouvées dans la nécessité de prendre des mesures qui dépassent leurs propres capacités. La BEI, la BERD et la Société financière internationale (SFI), qui fait partie du groupe de la Banque mondiale, ont par conséquent lancé une initiative au début de 2009. Cette initiative avait pour but de mettre plus de 24 milliards d'EUR à la disposition des banques d'Europe centrale et orientale en 2009 et 2010. Fin 2009, la BEI avait à elle seule consenti pour 10 milliards d'EUR de prêts nouveaux à des banques locales, chargées de les rétrocéder aux PME et aux collectivités locales, tenant ainsi pratiquement tout l'engagement (portant sur 11 milliards d'EUR) qu'elle avait pris pour les deux années réunies. Étant donné que cette initiative est reconduite, la contribution de la BEI sera en fin de compte sensiblement supérieure à l'objectif initial.

Dans le cadre de ses objectifs au titre du plan européen de relance, la BEI prévoit également une augmentation de ses prêts en faveur des secteurs de l'énergie, de la lutte contre les changements climatiques et des transports propres. Dans l'Union européenne, les investissements visent essentiellement à accroître l'efficacité énergétique et à développer les énergies renouvelables : 13,6 milliards d'EUR ont été alloués à des projets énergétiques, dont 3,8 milliards d'EUR à l'appui des énergies renouvelables. En 2009, les signatures de prêts au titre du Mécanisme européen pour des transports propres (METP) ont représenté 3,5 milliards d'EUR. Ce mécanisme vise principalement à réduire les émissions de CO₂ en finançant des programmes de recherche-développement et d'innovation. Le transport ferroviaire s'est vu octroyer 3,2 milliards d'EUR.



Outre cette intensification de son activité de prêt, la BEI a mis au point une série de nouveaux outils grâce auxquels elle peut aider l'Europe à relancer son économie :

- La BEI étoffe actuellement une nouvelle gamme de produits permettant le partage des risques avec d'autres banques : mis en place en 2009, l'Instrument de financement mezzanine en faveur de la croissance, doté d'une enveloppe d'un milliard d'EUR, apporte des financements mezzanine aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire.
- La BEI a également relevé – de 200 à 300 millions d'EUR au maximum par projet – le plafond des nouveaux prêts destinés à des projets n'ayant pas la qualité de valeur d'investissement. Les entreprises sont les principales bénéficiaires de cette mesure. En outre, la BEI œuvre à la redynamisation de son activité de garantie afin de réduire la prise de risques par les banques partenaires.
- Une activité spéciale temporaire a vu le jour dans le cadre des partenariats public-privé (PPP), avec pour slogan « Faisons de chaque projet une réalité ». La crise financière a porté un coup d'arrêt à la mise en œuvre de nombreux PPP en raison du raccourcissement de la durée des prêts et de ses conséquences spectaculaires sur le plan des liquidités et des primes de risque. La BEI a, en conséquence, intensifié davantage son appui à ce secteur et renforcé temporairement sa participation en vue d'activer la réalisation des projets.

En conclusion, la BEI soutient les investissements bénéficiant aux entreprises et aux infrastructures, en proposant des financements d'un volume et d'une portée inégalés en cette période de crise sans précédent.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



La BEI intensifie son soutien à l'économie de la connaissance

En sa qualité de Banque de l'Union européenne, la BEI finance des investissements soutenant la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'UE. L'une de ces priorités est de créer une société de la connaissance compétitive et capable d'une croissance durable, accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale. Cet objectif est souvent appelé « programme de Lisbonne ». C'est en effet à Lisbonne que le Conseil européen – c'est-à-dire l'ensemble des chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'UE – s'est réuni en 2000 et a invité la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement et les États membres eux-mêmes à renforcer leurs investissements dans les trois piliers de l'économie de la connaissance, à savoir la recherche-développement et l'innovation (RDI), l'éducation ainsi que les technologies de l'information et de la communication (TIC).

En 2009, la BEI a prêté plus de 18,2 milliards d'EUR pour financer des investissements dans l'économie de la connaissance, contre 12,5 milliards d'EUR en 2008. Cette augmentation de presque 50 % en glissement annuel est le résultat des efforts délibérés de la BEI pour riposter à la crise économique en renforçant son activité de prêt à l'appui d'investissements d'avenir.

Les financements de la BEI en faveur de la recherche-développement et de l'innovation (RDI) couvrent de nombreux secteurs. De par leur nature, les investissements dans la RDI sont empiriques et leur financement s'accompagne donc de risques plus grands. Pour pouvoir néanmoins les soutenir, la BEI et la Commission européenne ont créé le Mécanisme de financement avec partage des risques (MFPR) en 2007. Doté d'un volant de capitaux de 2 milliards d'EUR provenant à parts égales des ressources de la Banque et du septième programme-cadre de recherche de la Commission, le MFPR est donc en mesure de prêter jusqu'à environ 10 milliards d'EUR pour financer des investissements risqués en faveur de la RDI pendant la période budgétaire 2006-2013 de la Commission. Depuis sa création il y a trois ans, le MFPR a connu une montée en puissance très rapide : alors que les prêts accordés au titre de ce mécanisme ont totalisé 0,5 milliard en 2007 et 1 milliard d'EUR en 2008, leur montant est passé à presque 3 milliards d'EUR en 2009. Les principaux secteurs bénéficiaires ont été l'ingénierie, les sciences de la vie, l'énergie et les TIC.

Fin 2008, quand la direction de la BEI a décidé d'accroître le volume annuel de ses prêts d'environ 15 milliards d'EUR en 2009 et 2010 pour faire face à la crise économique, l'un des domaines ciblés était *l'industrie automobile*. Dans le contexte d'un programme plus complet en faveur de l'énergie et des changements climatiques, un mécanisme européen pour des transports propres (METP) a été institué. Il concerne les investissements qui contribuent à une réduction significative des émissions de CO₂ grâce à des efforts de RDI menés dans l'ensemble de la filière. Au titre de ce mécanisme de protection de l'environnement, la BEI a prêté 3,4 milliards d'EUR au secteur automobile en 2009.

Les investissements dans les *sciences de la vie* sont eux-aussi financés de manière croissante par la BEI, avec plus de 1,5 milliard d'EUR de prêts en 2009, en particulier dans les domaines suivants : diagnostic du cancer, produits pharmaceutiques de pointe et appareillages médicaux.

Quelques exemples de projets financés en 2009

Le prêt de 200 millions accordé à Philips aux Pays-Bas est un bon exemple de la manière dont la BEI peut soutenir l'économie de la connaissance. Ce prêt bénéficie à des projets innovants réalisés en Europe dans le secteur de la santé (chirurgie assistée par imagerie médicale et soins à domicile). Il est octroyé au titre du Mécanisme de financement avec partage des risques. La R-D s'effectue dans un environnement propice à l'innovation, Philips collaborant avec des instituts de recherche, des universités et des PME dans toute l'Europe. La BEI est un partenaire idéal pour Philips, dont les projets demandent un engagement durable et des financements à long terme.



En Espagne, la BEI a prêté 60 millions d'EUR à CIE Automotive SA pour soutenir sa R-D. Acteur de premier plan du marché espagnol des pièces automobiles, CIE Automotive met en œuvre un programme d'investissement en R-D dont l'objectif est double : il s'agit de réduire la part absolue et relative des émissions imputables aux pièces fabriquées et de faire en sorte qu'elles deviennent toutes entièrement recyclables. Ce prêt de la BEI relève du Mécanisme européen pour des transports propres créé en réaction à la crise économique.

En Autriche, un prêt de 60 millions d'EUR a servi à financer la construction d'un campus devant abriter l'Institut autrichien des sciences et technologies. Ce nouvel institut de recherche conduira des travaux de recherche fondamentale de niveau international dans le domaine des sciences de la nature et de la vie ; il explorera également d'autres domaines de recherche assez peu représentés en Autriche. Une fois devenu complètement opérationnel en 2016, il devrait ouvrir une école d'enseignement de troisième cycle qui formera des étudiants en doctorat et accueillera des postdoctorants.

Au Danemark, la BEI a également prêté 250 millions d'EUR à Vestas Wind Systems A/S pour financer sa RDI appliquée aux générateurs éoliens et aux services liés à leur fabrication. Vestas est un des principaux constructeurs mondiaux d'éoliennes et l'objectif suprême de ses investissements en RDI est de réduire le coût de la production d'électricité renouvelable (coût réparti sur la durée de vie des générateurs).

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



La BEI continue d'accorder toujours plus de prêts à l'appui des réseaux transeuropéens (RTE) de transport

En 1993, le Conseil européen a adopté une politique visant au développement des réseaux transeuropéens (RTE), dans le but de promouvoir l'intégration et le développement économique et social de l'Union européenne. Les réseaux transeuropéens de transport (RTE-T) facilitent la libre circulation des marchandises et des personnes et soutiennent le développement des régions moins favorisées de l'Union. Les RTE permettent d'assurer l'interconnexion et l'interopérabilité des réseaux nationaux existants ainsi que la mise en place d'une infrastructure de haute qualité pour l'Union européenne. Ils rattachent également l'UE à l'ensemble de ses voisins, en particulier aux pays candidats (la Croatie et la Turquie), aux pays membres de l'Espace économique européen (la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), aux Balkans, aux nouveaux voisins de l'Union (la Russie, l'Ukraine, la Moldova, le Belarus et le Caucase du Sud) ainsi qu'aux pays partenaires méditerranéens.

Dès le lancement de la politique de développement des RTE, la BEI a été l'une des principales sources de financement de ces réseaux de transport de grande qualité, dont l'importance est essentielle. Au cours de la période 2005-2009, elle a prêté 45,5 milliards d'EUR à l'appui d'investissements dans ce secteur. Étant donné le besoin continu d'investissements en faveur des grands réseaux d'infrastructure dans l'Union, la BEI s'est engagée à consacrer au moins 75 milliards d'EUR à des projets transeuropéens de transport au cours de la décennie 2004-2013. En 2009, elle a ainsi prêté 11,9 milliards d'EUR à l'appui des RTE-T et des grands axes de transport, soit 20 % de plus qu'en 2008, année où avait déjà été enregistrée une progression identique par rapport à l'année précédente.

Contexte

La mobilité des biens et des personnes est un facteur majeur du bon fonctionnement du marché interne et une composante indispensable de la compétitivité de l'industrie et des services au sein de l'Union. Les transports jouent un rôle essentiel dans la croissance économique et dans le développement social. L'horizon à long terme et la dimension européenne des grands projets de transport ont fait de la Banque un bailleur de fonds naturel pour les investissements dans ce domaine et un acteur de premier plan dans le financement du secteur européen des transports.

La politique de prêt de la Banque dans ce secteur intègre de multiples dimensions et prend en compte les aspects environnementaux à tous les stades du processus d'audit préalable. De plus, la Banque soutient, dans ce secteur, une série de projets dont l'objectif déclaré est de mettre en place des réseaux de transport respectueux de l'environnement et durables, permettant une réduction substantielle des émissions de CO₂ et autres polluants. Ces dernières années, les prêts accordés en faveur de projets de ce type ont augmenté d'une manière constante, aussi bien en valeur absolue qu'en valeur relative. La Banque a ainsi apporté son concours à la réalisation de réseaux de transports urbains et de projets dans le domaine de la recherche-développement visant à réduire les émissions de gaz d'échappement, à accroître le rendement énergétique des carburants et à améliorer la sécurité. De plus en plus, les risques de réchauffement climatique sont pris en compte dans la procédure d'instruction des projets de la Banque.



Faits nouveaux

Comme les années précédentes, l'Espagne a été, en 2009, le principal bénéficiaire des financements en faveur de projets de RTE (2,4 milliards d'EUR, soit 22 % du total, au profit notamment de la liaison ferroviaire à grande vitesse entre Madrid et Valladolid et de l'acquisition de matériel roulant pour les lignes à grande vitesse), suivie de près par la Pologne (2,1 milliards d'EUR, ou 19 % du total), notamment pour la construction de l'autoroute est-ouest entre Swiecko et Toysl. Le Royaume-Uni s'est placé en troisième position avec 1,7 milliard d'EUR (16 %), en particulier pour le projet London Crossrail, devant l'Allemagne avec 1,4 milliard d'EUR (13 %) pour l'autoroute A5, un projet réalisé sous forme de partenariat public-privé, et pour les aéroports de Berlin et de Francfort.

Les prêts en faveur de projets routiers ont absorbé 42 % (4,5 milliards d'EUR) du total des financements octroyés, en 2009, à l'appui des réseaux transeuropéens de transport, soit le même pourcentage que l'année précédente. Le transport ferroviaire, auquel la BEI et la Commission européenne accordent de plus en plus d'importance, a absorbé 30 % du total (3,2 milliards d'EUR), tandis que les prêts à l'appui du secteur aérien en ont représenté 16 % (1,7 milliard d'EUR). Les financements relatifs aux projets maritimes, aux ports, aux terminaux de conteneurs et aux voies de navigation intérieure (dans le contexte de l'accent mis sur le concept des « autoroutes de la mer ») ont absorbé 9 % du total (1 milliard d'EUR). Un montant de 341 millions d'EUR (3 %) a été alloué à des investissements divers, sous la forme, principalement, de prêts-cadres et de prises de participation dans des fonds d'investissement.

En dehors de l'UE, la BEI a prêté 1,2 milliard d'EUR à l'appui de projets ferroviaires et routiers au Monténégro, au Maroc, en Serbie, en Tunisie et en Turquie.

Outre ses prêts ordinaires – caractérisés par des montants importants et une longue durée, assortis de taux d'intérêt fixes ou variables et parfaitement adaptés au financement d'investissements d'infrastructure de grande envergure –, la BEI propose un certain nombre de produits spécialisés. Les *partenariats public-privé* (PPP) jouent un rôle important dans le financement des RTE de transport. En 2009, les projets réalisés en PPP ont représenté 9 % des prêts de la BEI à l'appui des transports. On citera par exemple l'autoroute M80 en Écosse, l'autoroute M5 reliant Baden-Baden et Offenburg en Allemagne, l'autoroute du Baixo Alentejo au Portugal et l'élargissement du périphérique contournant Londres (M25) au Royaume-Uni.

La BEI a acquis une vaste expérience et des connaissances approfondies dans le domaine du financement en PPP et elle s'est vu confier, par la Commission européenne et les États membres de l'UE, la tâche de mettre sur pied le Centre européen d'expertise en PPP (CEEP), à Paris. Celui-ci a pour objectif d'encourager un partage efficace des données d'expérience et des meilleures pratiques relatives aux PPP, d'appuyer la préparation de projets et de fournir des services de conseil aux promoteurs publics de projets de RTE-T prioritaires.

Outre son rôle dans la mise en place du CEEP, la BEI continue à coopérer étroitement avec les coordonnateurs au niveau de l'UE, mais aussi avec la Commission (DGTREN), les États membres de l'UE, les associations professionnelles et le secteur bancaire, dans le but d'activer, dans la mesure du possible, le lancement effectif des projets de RTE et la mise sur pied de leur financement. La coopération entre la BEI et la Commission couvre aussi les efforts déployés pour acheminer les ressources des Fonds structurels et du Fonds de cohésion vers les projets de RTE, particulièrement dans les États membres d'Europe centrale et orientale, ainsi que les préparatifs de mise en œuvre du programme ERTMS (European Rail Traffic Management Systems), un système de gestion du trafic ferroviaire dans certains corridors de transport de fret, et du programme SESAR (Single European Sky ATM Research), un système européen de nouvelle génération pour la gestion du trafic aérien.

La BEI a également contribué à la mise en place de l'*Instrument de garantie de prêts pour les projets de RTE de transport* (LGTT). L'année 2009 a été la première année complète d'activité pour le LGTT, qui couvre le risque qu'en raison de volumes de trafic moindres que prévu durant la phase critique du démarrage de l'exploitation des projets, le niveau de recettes s'avère insuffisant. Cet outil est spécialement conçu pour permettre une plus grande participation du secteur privé aux projets de RTE exposés à un risque d'insuffisance du trafic. Après la signature d'une première opération au titre du LGTT en 2008 (Autoroute IP4 - tunnel de Marao, Portugal), deux nouvelles opérations ont été signées en 2009 en faveur, respectivement, de l'autoroute du Baixo Alentejo, au Portugal, et de l'autoroute A5 en Allemagne. Cette dernière opération, signée en pleine crise financière, a réellement représenté



une innovation importante, puisque la BEI est intervenue à tous les niveaux possibles (prêt de premier rang, prêt mezzanine au titre du LGTT et apport de fonds propres par l'intermédiaire du fonds Meridiam, dont la BEI est actionnaire).

En 2009, la BEI a également mis en place le *Fonds d'infrastructure Marguerite*, en coopération avec des institutions financières européennes de premier plan. Ce nouveau fonds est expressément conçu pour prendre des participations directes dans des projets de RTE.

Principaux projets

Allemagne : la Banque a octroyé un financement aux fins de l'élargissement à six voies de l'autoroute A5 entre Baden-Baden et Offenburg, mesure qui transformera l'autoroute existante en une route de qualité supérieure, offrant aux usagers un meilleur service et une sécurité accrue, tout en absorbant des volumes de trafic importants. Le projet, qui relève du réseau transeuropéen de transport (RTE-T), est structuré sous forme de PPP pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation de la route. La concession inclut également l'exploitation et l'entretien d'un tronçon supplémentaire de 18,3 km (entre Malsch et Baden-Baden). Il s'agit de la première opération au titre de laquelle la BEI a apporté son concours à trois niveaux : prêt de premier rang, prêt subordonné et apport de fonds propres. La Banque a accordé un prêt de premier rang de 200 millions d'EUR au titre du Mécanisme de financement structuré et un prêt de 25 millions d'EUR au titre du LGTT afin de couvrir le risque lié au volume du trafic durant les 7 premières années de l'exploitation du projet. Par le biais de sa participation dans le fonds d'infrastructure Meridiam, la BEI a apporté également des fonds propres à la société de projet. L'intervention de la Banque a été jugée vitale pour la mobilisation des fonds en pleine crise financière.

Portugal : la Banque a financé une partie du coût de la construction, de l'élargissement, de la mise aux normes autoroutières et de travaux d'amélioration relatifs à divers tronçons de l'autoroute du Baixo Alentejo, longue de 347 km, reliant les villes de Sines, Beja, Evora, Setúbal et Castro Verde, dans le sud du Portugal. Ce projet routier a pour objectif de stimuler le développement régional, de renforcer la sécurité, de faciliter les liaisons entre le port de Sines, le futur aéroport international de Beja et l'Espagne ainsi que de réduire la durée des trajets et le coût d'utilisation des véhicules en permettant de circuler à des vitesses plus élevées et en raccourcissant les distances. Situé entièrement dans une région de la convergence, le projet fait partie d'un réseau RTE-T et s'inscrit dans le cadre du programme national de développement du réseau routier au travers de partenariats public-privé. La Banque a contribué à la réalisation de ce projet avec l'octroi d'un prêt de premier rang de 200 millions d'EUR et d'un prêt de 25 millions d'EUR au titre du LGTT, ce qui a permis d'améliorer les modalités et conditions auxquelles l'emprunteur a pu financer son investissement. Il s'agit de la deuxième opération financée au titre du LGTT au Portugal, après le projet « Autoroute IP4 - tunnel de Marao » financé en 2008.

Espagne : aux côtés de l'Autorité portuaire de Barcelone, la Banque a financé l'agrandissement du terminal de conteneurs du port de Barcelone et l'amélioration de ses raccordements avec les réseaux ferroviaire et routier – un investissement nécessaire pour absorber l'augmentation future du volume de conteneurs et pour répondre au besoins de trafic en croissance rapide provenant aussi bien de l'arrière-pays dynamique du port de Barcelone en Catalogne, que du bassin euro-méditerranéen dans son ensemble. En octroyant un prêt de 150 millions d'EUR assorti d'une très longue durée, compatible avec la nature des actifs du projet, la BEI a contribué à diversifier les sources de financement du promoteur.

Royaume-Uni : au titre du Mécanisme de financement structuré, la Banque a investi 447,5 millions d'EUR dans un projet réalisé en PPP pour l'élargissement, de trois à quatre voies, d'un tronçon d'une centaine de kilomètres de long de l'autoroute M25. L'investissement concerne le cœur du réseau routier stratégique du Royaume-Uni et porte sur plusieurs de ses tronçons les plus fréquentés et les plus essentiels. Le prêt contribuera à financer l'exploitation et l'entretien de l'ensemble du projet routier, ainsi que d'une partie importante du réseau existant, pendant toute la durée de la concession.



Royaume-Uni : en Écosse, la Banque a accordé un prêt de 157,46 millions d'EUR à l'appui de la mise à niveau technique de la route M80, le seul tronçon à n'être pas encore aux normes autoroutières de la route nationale reliant Glasgow à Stirling, laquelle fait partie du réseau RTE-Transport. Cette modernisation technique aura un impact favorable sur l'environnement, rehaussera les conditions de sécurité routière, favorisera la croissance économique et l'intégration régionale et améliorera l'accès à la région.

Royaume-Uni : la BEI a financé la construction du tronçon ferroviaire urbain sur l'axe est-ouest reliant le centre de Londres à certaines de ses principales banlieues, à l'aéroport d'Heathrow et aux gares ferroviaires de Paddington et de Stratford qui sont desservies par des lignes à grande vitesse. Le projet concerne un tronçon long d'environ 119 km, au total ; il comprend la construction de huit nouvelles stations souterraines et de nouvelles infrastructures souterraines longues de 23 km, en empruntant, en partie, des corridors ferroviaires existants. Les conditions intéressantes du financement BEI ont permis d'abaisser le coût du projet, ce dont profiteront aussi bien les usagers que les contribuables.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



Promotion de la viabilité environnementale

La Banque européenne d'investissement agit en faveur de la viabilité environnementale – ainsi que du bien-être social étroitement lié à celle-ci –, à l'appui de la politique de l'UE sur le développement durable. La démarche générale adoptée par la Banque à cet égard est exposée dans sa stratégie et son plan d'activité, ainsi que dans plusieurs documents sur la responsabilité d'entreprise et, très récemment, dans la dernière version de sa « Déclaration des principes et normes adoptés par la BEI en matière sociale et environnementale »¹. Celle-ci renforce les exigences environnementales et sociales que la BEI applique aux projets qu'elle finance. En outre, cette dernière version de la Déclaration met tout particulièrement l'accent sur deux des défis environnementaux majeurs du XXI^e siècle, à savoir la nécessité d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter et l'obligation de s'attaquer à la dégradation et à l'utilisation non durable des écosystèmes et de la biodiversité qui leur est associée.

La définition de la responsabilité environnementale et sociale de la BEI se réfère à trois grands objectifs : le premier d'entre eux est de faire en sorte que tous les projets qu'elle finance respectent les normes et principes environnementaux de l'UE. Le deuxième consiste à promouvoir des projets spécifiques qui contribuent à la protection et à l'amélioration de l'environnement naturel et bâti et participent à la promotion du bien-être social, en application de la politique de l'UE en la matière, telle qu'elle est formulée dans le sixième Programme d'action pour l'environnement (6^e PAE), intitulé « Environnement 2010 : notre avenir, notre choix ». La BEI soutient des investissements environnementaux visant spécifiquement à lutter contre les changements climatiques, à protéger la nature et la biodiversité, à traiter les relations entre environnement et santé et à encourager l'utilisation durable des ressources naturelles et la gestion des déchets. Le troisième grand objectif de la BEI consiste à gérer son empreinte environnementale, non seulement au sein de sa propre organisation, mais également dans le contexte des projets qu'elle finance.

Faits nouveaux²

Un certain nombre d'améliorations à apporter sur les plans environnemental et social ont été recensées et mises en œuvre en 2009 :

- suite à l'organisation d'une vaste consultation publique, en février 2009, la « Déclaration des principes et normes adoptés par la BEI en matière sociale et environnementale » a été approuvée par le Conseil d'administration ;
- conséquence du point qui précède, le « Manuel des bonnes pratiques environnementales et sociales » a été révisé et mis à jour ;
- en 2009, les prêts octroyés par la BEI en faveur des énergies renouvelables ont fortement progressé et ses activités à l'appui de l'efficacité énergétique se sont également renforcées ;
- en mai 2009, la BEI et la KfW ont lancé leur Programme II d'acquisition de crédits carbone. Il s'agit de la deuxième tranche d'un fonds établi par la Banque européenne d'investissement et la Kreditanstalt für Wiederaufbau pour l'achat de crédits carbone. Ce nouveau programme cible des projets réalisés dans les pays les moins avancés (PMA), ainsi que certains programmes d'activités aussi appelés mécanismes programmatiques pour un développement propre. Le Programme II d'acquisition de crédits carbone de la BEI et de la KfW concerne l'achat de crédits carbonés à la fois antérieurs et postérieurs à 2012.
- le mécanisme européen pour des transports propres (*European Clean Transport Facility*) ou MFTP, approuvé par le Conseil « Affaires économiques et financières » de l'Union européenne (ECOFIN) le 2 décembre 2008 est pleinement opérationnel. Ce programme de financement soutient des investissements en recherche-développement et innovation portant sur la réduction des émissions et l'efficacité énergétique dans le secteur des transports au sein de l'UE ;

¹ <http://www.eib.org/about/news/eib-statement-of-environmental-and-social-principles-and-standards.htm>

² Voir aussi la fiche thématique 09 (La BEI soutient la réalisation des objectifs de l'UE en matière d'énergie) et la fiche thématique 03 (L'action de la BEI contre les changements climatiques).



- en 2009, la Banque a fait des progrès significatifs sur la voie de l'intégration des enjeux liés aux changements climatiques dans les pratiques opérationnelles de ses services. Elle a achevé la mise au point d'un premier ensemble de méthodologies de calcul de l'empreinte carbone reposant sur les meilleures pratiques en matière de comptabilité des gaz à effet de serre à l'échelle internationale ; ces méthodologies ont été testées avec succès sur un échantillon représentatif de projets signés au cours du premier semestre 2009. Les travaux entrepris par la Banque dans ce domaine se poursuivront en 2010 et devraient permettre, en définitive, de mieux comprendre le rôle de la BEI dans le contexte des efforts d'atténuation des changements climatiques mis en œuvre à l'échelle de l'UE et à l'échelle mondiale ;
- la BEI a accordé un financement d'un maximum de 30 millions d'EUR au nouveau fonds de capital-investissement Dasos Timberland Fund I, spécialisé dans l'acquisition d'actifs dans le secteur forestier en Europe et sur des marchés émergents. La philosophie au cœur de l'activité du fonds consiste à promouvoir une gestion forestière durable en investissant dans des programmes qui respectent les principes internationaux de développement durable, notamment le processus paneuropéen relatif aux critères et indicateurs de gestion durable des forêts et les principes et critères du Forest Stewardship Council ;
- les lignes directrices pour l'évaluation sociale ont été perfectionnées, de manière à les rendre plus spécifiques et sans équivoque ;
- grâce à un vaste programme de formation et de sensibilisation du personnel, il a été possible de renforcer la prise en compte des questions environnementales et sociales dans le cadre des procédures internes de la Banque ;
- JESSICA (*Joint European Support for Sustainable Investment in City Areas* – Soutien européen conjoint à l'investissement durable dans les zones urbaines), l'initiative conjointe de la Commission européenne et de la BEI en matière de politique de cohésion, lancée avec le soutien de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, a enregistré des progrès considérables ;
- enfin, au début de 2009, une nouvelle équipe constituant le bureau des questions environnementales et sociales (ESO), ainsi que trois groupes de travail interdirectionnels sur l'environnement, les questions sociales et la lutte contre les changements climatiques, ont été créés pour renforcer l'aptitude de la Banque à concrétiser des projets durables et pour accroître la visibilité de son travail dans ce domaine.

Prêts à l'appui de projets environnementaux

En 2009, la BEI a signé des contrats de financement relatifs à 176 projets environnementaux, pour un montant total de 25,3 milliards d'EUR, soit 32 % du montant global de ses prêts (en 2008, la BEI avait financé 150 projets environnementaux, pour un montant total de 18 milliards d'EUR).

L'UE a drainé la majeure partie des prêts en faveur de l'environnement : en 2009, 152 projets liés à l'environnement réalisés dans l'UE ont bénéficié d'un concours direct de la BEI pour un montant total de 23,6 milliards d'EUR. Ce chiffre ne tient pas compte des composantes environnementales de projets dont l'objectif principal n'est pas directement lié à l'environnement car celles-ci ne sont pas comptabilisées par la BEI à l'heure actuelle. Dans l'UE, ce sont le climat, l'environnement et la santé et les transports durables qui ont absorbé l'essentiel des financements.

Dans les pays préadhésion, le montant des prêts en faveur de la protection de l'environnement s'est établi à 695 millions d'EUR. Dans les pays partenaires méditerranéens, les prêts à l'appui de projets environnementaux se sont élevés à 446 millions d'EUR. Il faut y ajouter 89 millions d'EUR pour des opérations à caractère environnemental dans les pays ACP (y compris en Afrique du Sud), 410 millions d'EUR pour plusieurs projets en Asie et en Amérique latine et 18 millions d'EUR pour des projets dans les autres pays voisins et partenaires situés à l'est de l'UE.



Quelques exemples de projets financés en 2009 :

Égypte : le projet IWSP (*Integrated Water and Wastewater Services Programme* – Programme en faveur de services intégrés d'adduction d'eau et d'assainissement), qui concerne des investissements relatifs à l'adduction d'eau et au traitement des eaux usées dans quatre gouvernorats situés dans le delta du Nil, s'est vu octroyer un prêt de la BEI d'un montant de 70 millions d'EUR. Il s'agit essentiellement d'un prêt-cadre accordé à l'appui d'une centaine de sous-investissements relevant d'un même secteur. Ce programme concourra à l'amélioration de l'environnement et des conditions de vie d'environ quatre millions de personnes. En assurant la fourniture sûre et fiable de services d'eau et en améliorant l'assainissement, il contribuera à réduire les incidences des maladies transmises par l'eau, à promouvoir l'amélioration des conditions d'hygiène, ainsi que l'amélioration de l'environnement.

Espagne : la BEI a prêté 80 millions d'EUR à GEMASOLAR 2006 SAU pour financer la réalisation d'une centrale solaire à concentration de petite dimension, d'une capacité électrique nominale de 17 MWe, au lieu-dit « La Monclova », sur le territoire de la commune de Fuentes de Andalucía. La nouvelle centrale constituera la première application commerciale de la technologie d'énergie solaire à concentration ainsi que le seul projet commercial de démonstration à faire appel à la technologie solaire de récepteur central et de champ d'héliostats et à disposer d'un nouveau système de stockage thermique utilisant des sels fondus. Cette centrale, dont la construction nécessitera l'embauche d'un millier d'ouvriers, fournira une énergie propre et sûre à 25 000 foyers et contribuera à la réduction des émissions de CO₂.

Royaume-Uni : la Banque a accordé à la Greater Manchester Waste Disposal Authority un prêt de 182 millions de GBP (200 millions d'EUR) pour l'aider à mettre en place et à entretenir des services intégrés de gestion de déchets pour le traitement et l'élimination des déchets municipaux. Ce projet, qui constitue l'un des premiers exemples de partenariat public-privé (PPP) dans le secteur des déchets, devrait avoir des incidences environnementales positives sur la population de Manchester et de sa banlieue car il permettra de mettre progressivement fin à la pratique actuelle de mise en décharge de déchets non traités. En outre, grâce à la mise en place de ces services intégrés de gestion des déchets, l'agglomération du Grand Manchester vise à accroître les taux de recyclage et de compostage dans la région, qui ont toujours été faibles par rapport à la moyenne nationale.

Monténégro : le prêt de 27 millions d'EUR que la BEI a octroyé en faveur de la gestion des déchets solides a pour objectif de soutenir la première phase de la mise en place d'un système de gestion des déchets solides à la fois durable et conforme aux normes de l'UE et aux directives nationales. Ce projet englobe la mise en place de décharges contrôlées intercommunales, de stations de transfert et d'installations de recyclage, ainsi que la remise en état d'une trentaine de décharges. Parallèlement à la création d'un système de gestion des déchets solide à l'échelle nationale, cet investissement devrait contribuer à réduire la pollution des eaux et des sols.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



La BEI soutient la réalisation des objectifs de l'UE en matière d'énergie

Les activités de la BEI dans le secteur énergétique concourent à la réalisation d'objectifs prioritaires de l'UE, notamment :

- la viabilité environnementale – réduction des incidences négatives de la production et de la consommation d'énergie sur l'environnement naturel, en particulier par une diminution des émissions de CO₂, mais également par la promotion des énergies propres en général ;
- la compétitivité de l'approvisionnement énergétique – facteur primordial pour le développement économique de l'Union européenne, étant donné la place centrale que l'énergie occupe dans l'économie moderne ;
- la sûreté de l'approvisionnement – par la diversification des sources d'énergie et l'accroissement de la part des sources internes dans l'approvisionnement énergétique global de l'Union.

Le plan d'action « énergie et climat » de l'UE, adopté en avril 2009, définit l'approche stratégique mise en œuvre par l'Union en vue de réaliser les objectifs susmentionnés. Il comporte toute une série de propositions relatives à la législation et aux politiques de l'Union destinées à lutter contre les changements climatiques, à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ainsi qu'à sécuriser les sources d'énergie de l'Europe pour l'après-2020. Dans ce cadre, l'UE s'est engagée à réduire, d'ici à 2020¹, ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport aux niveaux de 1990, à porter impérativement à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation globale d'énergie de l'UE et à 10 % au minimum celle des biocarburants dans la consommation d'essence et de gazole destinés au transport. Elle a par ailleurs souligné la nécessité de réduire de 20 % la consommation énergétique par rapport aux projections du scénario de base établies pour 2020.

Dans ce contexte, la BEI a fait de l'énergie l'un de ses objectifs prioritaires et a considérablement renforcé ses prêts dans ce secteur, lesquels n'ont cessé d'augmenter au fil des ans, atteignant ainsi 10,2 milliards d'EUR en 2008 et 14,8 milliards d'EUR en 2009.

La Banque concentre son activité de prêt dans le secteur de l'énergie sur les domaines prioritaires suivants : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la recherche-développement et l'innovation (RDI) en matière énergétique, la sûreté et la diversification de l'approvisionnement (y compris les réseaux transeuropéens d'énergie). Les prêts de la BEI dans le secteur de l'énergie visent à la fois à appuyer des projets viables sur le plan de l'environnement à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières de l'Union européenne et à contribuer à sécuriser l'approvisionnement énergétique de l'UE. La Banque a intégré la question des changements climatiques dans l'ensemble de ses activités. Elle soutient tout particulièrement les projets relatifs aux énergies propres et à l'efficacité énergétique.

En 2009, la BEI a prêté 4,2 milliards d'EUR à l'appui de projets d'énergie renouvelable (2,2 milliards d'EUR en 2008). Depuis 2005, la part des prêts BEI à l'appui de projets portant sur les énergies renouvelables est passée de 43 % à plus de 70 % de l'ensemble de ses prêts en faveur de la production d'énergie. Par ailleurs, bien qu'elle limite normalement à 50 % la part de son financement des projets, la Banque peut envisager de relever ce pourcentage (jusqu'à 75 %) lorsqu'il s'agit de projets relatifs aux énergies renouvelables et d'investissements contribuant de manière appréciable à l'efficacité énergétique.

¹ Suite à l'adoption d'un nouvel accord lors de la 15^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Copenhague en décembre 2009, les objectifs d'émissions pour l'après-2020, tout comme les questions importantes restées en suspens concernant le régime post-Kyoto, feront sans doute l'objet de décisions ultérieures que les parties à la Conférence devraient prendre dans le courant de l'année 2010.



Le soutien de la Banque au développement des énergies renouvelables a été largement salué, comme en attestent les distinctions qui lui ont été attribuées en 2009. Elle s'est ainsi vu conférer les titres de « Prêteur de l'année 2009 pour les énergies renouvelables »², de « Meilleure centrale de financement pour les énergies renouvelables en Europe »³ et « d'Institution de financement multilatérale de l'année »⁴. Certains projets financés par la Banque se sont aussi vu décerner des prix par des magazines et des éditeurs spécialisés de renom⁵.

En outre, les prêts BEI au secteur de l'efficacité énergétique ont également doublé par rapport au niveau de 2008, atteignant 1,5 milliard d'EUR en 2009. Cette activité de prêt a été complétée par une série d'initiatives prises par la Banque avec d'autres institutions, la Commission européenne notamment, visant à promouvoir l'efficacité énergétique par l'assistance technique à la préparation des projets.

Les réseaux de distribution d'électricité et les infrastructures de transport et de stockage du gaz naturel continuent de bénéficier de l'activité de prêt de la BEI, contribuant ainsi à la diversification et à la sûreté de l'approvisionnement énergétique de l'UE. En 2009, une large part des prêts de la BEI dans le secteur de l'énergie a été consacrée aux réseaux d'électricité (34 %) et aux infrastructures de transport du gaz naturel (11 %). La Banque a réduit la part de ses financements destinés à la production d'hydrocarbures, lesquels ne représentent depuis 2005 que moins de 1 % des prêts BEI dans le domaine de l'énergie. De plus, en ce qui concerne le secteur des raffineries, les financements de la Banque se concentrent sur les projets relatifs à l'efficacité énergétique et sur les projets d'installations de conversion. Toute augmentation de capacité au sein de l'Union européenne est exclue. La Banque a également adopté une approche plus sélective en matière de financement de projets de production d'électricité à fortes émissions de carbone. Ainsi, les centrales électriques alimentées au charbon ou au lignite ne peuvent bénéficier d'un financement que si elles remplacent des centrales existantes, mettent en œuvre les meilleures techniques disponibles, remplissent toutes les conditions requises pour l'installation future d'un dispositif de captage du CO₂ et permettent de réduire d'au moins 20 % l'intensité en carbone de la production d'électricité.

Évolution récente

La BEI collabore étroitement avec la Commission européenne en vue d'accélérer le passage de l'UE à une économie à faible intensité de carbone, notamment dans le cadre du *plan stratégique européen pour les technologies énergétiques* (« plan SET »), conçu pour accélérer le déploiement de technologies rentables et à faible intensité de carbone. À cet égard, la Banque met de plus en plus l'accent sur les nouvelles technologies comme le captage et le stockage du dioxyde de carbone et s'emploie, avec la Commission, à soutenir les mécanismes comportant des programmes de démonstration.

La BEI a également renforcé ses activités à l'appui des programmes relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables mis en place par des collectivités locales et régionales (Région Poitou-Charentes, provinces de Barcelone et de Milan, Paris...), notamment dans le cadre de la *Convention des maires*. Cette initiative a été lancée en février 2009 et cible principalement les bâtiments publics, l'éclairage public et les transports publics propres. La Banque participe à cette initiative en octroyant des prêts plus nombreux en faveur de projets d'environnement urbain contribuant à développer le potentiel en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, ainsi qu'en gérant un mécanisme d'élaboration des projets (*Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux – ELENA*). Doté d'un budget de 15 millions d'EUR géré par la BEI, ELENA facilite la préparation des programmes d'investissement de grande dimension dans le domaine de l'énergie durable proposés par des villes et des régions, et susceptibles d'être par ailleurs admissibles à un cofinancement de la BEI.

² Prix décerné par Euromoney et Ernst & Young.

³ Prix décerné par Environmental Finance Magazine.

⁴ Prix décerné par PFI (Project Finance International).

⁵ Citons notamment le projet *Osmaniye wind farm*, qui s'est vu décerner le titre de « Meilleur projet de l'année en matière de parcs éoliens terrestres » par Euromoney et le projet *Belwind*, qui s'est vu conférer le titre de « Meilleur projet électrique de l'année » par les revues Environmental Finance Magazine et PFI.



En dehors de l'UE, la BEI gère depuis 2007 un *mécanisme pluriannuel de 3 milliards d'EUR* financé sur ses ressources propres et qui vise à accorder dans les pays du voisinage, dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), en Afrique du Sud et dans les pays ALA (Amérique latine et Asie) des prêts permettant de promouvoir une énergie durable et un approvisionnement énergétique sûr. Le mécanisme restera en vigueur jusqu'à la fin de 2013.

Afin de promouvoir les investissements des entreprises et des particuliers dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, la BEI a mis en place le *South East Europe Energy Efficiency Fund* (SE4F) en collaboration avec d'autres institutions financières et avec la Commission européenne. Ce nouveau fonds réalisera des investissements en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, au Kosovo (tel que défini par la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies), au Monténégro, en Serbie et en Turquie. On estime que le Fonds visera dans un premier temps les investissements portant sur des projets ayant trait à l'efficacité énergétique pour ce qui concerne les secteurs du logement et des petites et moyennes entreprises, en attendant la constitution d'une réserve de projets axés sur les énergies renouvelables (installations hydro-électriques de petite taille, par exemple). La taille du Fonds, doté d'un capital initial de 95 millions d'EUR, devrait être portée à 400 millions d'EUR dans les quatre ou cinq années à venir grâce à la mobilisation de ressources supplémentaires auprès d'investisseurs publics et privés.

La BEI a également pris une part active à la création du *plan solaire méditerranéen* (PSM). La Banque soutient le PSM au travers de toute une série d'instruments (prêts, apports de fonds propres et de quasi-fonds propres, notamment) et coordonne les aspects financiers du plan. Elle dispense en outre une assistance technique à l'élaboration des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, notamment dans les pays de la FEMIP⁶.

Par ailleurs, la Banque a contribué à la mise en place du Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (*Global Energy Efficiency and Renewable Energy Fund – GEEREF*), géré par le Groupe BEI. Le GEEREF investit à l'échelle mondiale au travers de fonds régionaux dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans les pays en développement et les économies en transition. Il a vocation à accélérer le transfert, la mise au point et l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement dans les régions les plus démunies de la planète. Il a déjà investi dans des fonds consacrés à l'Afrique australe et à l'Asie.

La Banque s'est engagée à développer les marchés du carbone pour aider les entreprises et les États membres à respecter les obligations qui leur incombent vis-à-vis de l'Union européenne et de la communauté internationale en matière de réduction d'émissions et à promouvoir des technologies plus propres. Dans ce contexte, elle a mis en place six *fonds carbone* en collaboration avec de grandes institutions financières telles que la BERD, la Banque mondiale et la KfW. En mai 2009, la BEI et la KfW ont lancé la deuxième tranche de leur programme conjoint d'achat de crédits carbone, admissibles tant avant qu'après 2012.

S'étant engagée à améliorer la performance de ses activités en termes de respect du climat, la BEI a entrepris de réaliser une étude pilote lui permettant d'évaluer à la fois sa *propre empreinte carbone* et celle des projets qu'elle finance. L'objectif de cette dernière initiative est de mettre au point une méthodologie lui permettant de rendre compte des incidences de ses activités sur les changements climatiques, et aussi, le cas échéant, de prendre des décisions de financement mieux fondées. Les conclusions de cette étude serviront à rédiger une proposition portant sur un système global de mesure et d'information à mettre en œuvre en 2010. Par ailleurs, la BEI a approuvé l'inclusion d'un indicateur de performance climatique dans son Plan d'activité afin d'évaluer la contribution des projets qu'elle finance à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets. La Banque utilise ce nouvel indicateur depuis le 1er janvier 2010.

⁶ Algérie, Égypte, Gaza et Cisjordanie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie.



Quelques exemples de projets financés en 2009

Belgique : la BEI a prêté 300 millions d'EUR pour appuyer la construction et l'exploitation de la première phase d'un parc éolien en mer d'une capacité de production de 330 MW, situé sur le banc de sable Bligh Bank en mer du Nord, à 46 km au large de la côte belge. Belwind sera le plus grand parc éolien marin d'Europe ; il contribuera à la réalisation de l'objectif que s'est fixé la Belgique de porter à 6 % la part de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables. La construction du parc éolien devrait être achevée au début de 2011. Ce projet s'est en outre vu décerner le prix du « Meilleur projet électrique de l'année 2009 » par les revues Environmental Finance Magazine et PFI (Project Finance International).

France : un prêt-cadre de 200 millions d'EUR a été accordé à l'appui d'investissements dans la production d'énergie solaire photovoltaïque en Poitou-Charentes (France). L'opération vise à aider la région à mener à bien son plan consistant à installer, à hauteur d'une capacité de 65 MW, des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics, industriels et commerciaux, ainsi que sur des terrains agricoles, entre 2009 et 2012.

Irlande : un prêt de 300 millions d'EUR a été octroyé à EirGrid pour la réalisation d'une liaison par câble à courant continu haute tension entre l'Irlande et la Grande-Bretagne. La capacité prévisionnelle du projet se situe dans une fourchette de 450-650 MW, pour une longueur de câble de 256 km dont une portion de 185 km sous la mer. Le projet contribuera à renforcer la sûreté de l'approvisionnement en électricité et stimulera le développement de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables ; il favorisera la concurrence en rattachant le marché irlandais de l'électricité au reste de l'Europe.

Vanuatu : la BEI a prêté 4,3 millions d'EUR à l'appui de la construction d'un parc éolien d'une capacité de 2,75 MW sur l'île d'Éfaté, au Vanuatu. Ce parc éolien, qui devrait servir de référence pour d'autres îles de la région, est réalisé par Unelco Vanuatu Ltd, une filiale du groupe GDF-Suez. Il se compose de dix éoliennes identiques de 55 mètres de haut, conçues pour pouvoir être basculées au sol au moyen d'un treuil pour les opérations de maintenance ou pour éviter les dégâts causés par le vent en cas de cyclone tropical. La construction de ce parc marque une étape importante vers une diversification de l'alimentation en électricité et une réduction de la dépendance du pays à l'égard des importations coûteuses de combustibles fossiles. Par ailleurs, on a veillé tout particulièrement à ce qu'aucune zone naturelle protégée ou d'importance culturelle ne soit touchée par le projet, et à limiter le risque de collision d'oiseaux avec les éoliennes.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



Préparer les pays candidats et candidats potentiels à leur adhésion à l'UE : La BEI au premier rang des bailleurs de fonds en Europe du Sud-Est

La BEI accorde des prêts et des garanties tant dans les pays candidats (Croatie, Turquie et ancienne République yougoslave de Macédoine – ARYM) que dans les pays candidats potentiels (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie et Kosovo). Elle réalise ces interventions d'une part en vertu du mandat de prêt extérieur de 8,7 milliards d'EUR que lui a confié l'Union européenne pour la période 2007-2013, et d'autre part au titre du mécanisme préadhésion qui lui est propre. À travers ces prêts, la BEI favorise le processus d'intégration de ces pays à l'UE et les aide à satisfaire aux critères d'adhésion, mais aussi à se préparer, d'un point de vue économique, à faire partie de l'UE. En 2009, les interventions de la BEI dans ces pays ont également visé à les aider à traverser la crise financière et économique.

Faits marquants récents

La Commission européenne, la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ainsi que la Banque de développement du Conseil de l'Europe ont lancé en décembre 2009 le **Cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux**. Il s'agit d'une structure accordant à la fois des aides non remboursables et des prêts en vue de financer des projets prioritaires dans les Balkans occidentaux. L'objectif est de mettre en commun différentes sources de financement, de les coordonner et d'exercer un effet de levier en conjuguant les prêts à des aides non remboursables pour financer des projets jugés prioritaires par les bénéficiaires dans les Balkans occidentaux. Les efforts se porteront dans un premier temps sur le secteur des infrastructures, y compris les infrastructures sociales, mais le champ d'intervention sera par la suite élargi entre autres au soutien aux PME et à l'efficacité énergétique.

L'efficacité énergétique est également la priorité du **South East Europe Energy Efficiency Fund (SE4F)**, lancé lui aussi à la fin de l'année 2009. L'objectif de ce fonds, dont la dotation initiale, de 95 millions d'EUR, a été constituée par la BEI, la Commission européenne et la KfW, est d'appuyer des investissements de petite dimension dans les secteurs de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, dans les Balkans occidentaux et en Turquie.

Bilan par pays

Les prêts accordés par la BEI en **Turquie** soutiennent tous les secteurs économiques productifs. Ils relèvent de trois piliers : (i) le financement des infrastructures, tant au niveau national qu'à l'échelon des collectivités locales ; (ii) le soutien aux PME, à travers des lignes de crédits accordées à un certain nombre de banques partenaires ; (iii) le financement du secteur des entreprises, notamment en faveur de l'énergie, des énergies renouvelables et des investissements étrangers directs. La BEI est la première institution financière internationale active en Turquie.

En 2009, la BEI a accordé 2,6 milliards d'EUR de nouveaux prêts en Turquie, un montant équivalent au record atteint en 2008. Le maintien de ce niveau d'activité élevé s'explique principalement par la volonté de contrer la crise financière mondiale et ses conséquences. Au cours des deux dernières années, la BEI a apporté promptement son soutien à l'économie turque, en intensifiant son activité de prêt (avec un montant additionnel de 500 millions d'EUR par an en sus du montant "normal" de 2 milliards d'EUR environ) et en œuvrant tout particulièrement au renforcement du secteur turc des PME.

Les priorités de la Banque pour ses prêts en Turquie font l'objet d'un dialogue régulier avec le Trésor turc. La présence locale de la BEI (qui dispose de bureaux à Ankara et à Istanbul) est pour beaucoup dans les succès de la Banque en matière de prêts en Turquie.

En 2009, l'activité de la Banque en Turquie s'est concentrée en majorité sur les PME, auxquelles elle a consacré un montant de 1,5 milliard d'EUR (57 %). Les secteurs de l'énergie et des énergies renouvelables ont bénéficié d'un montant total de 455 millions d'EUR (17 %). Le prêt accordé à la société Rotor Elektrik (groupe Zorlu) pour le



financement d'un parc éolien dans la région d'Osmaniye s'est vu décerner le titre de « Meilleur projet de l'année en matière de parcs éoliens terrestres » par Project Finance Magazine. La BEI a également octroyé des financements à hauteur de 390 millions d'EUR (15 %) pour l'industrie et les services, dont un important prêt destiné au financement de la recherche universitaire et des activités de R-D menées par les principales universités publiques du pays. Enfin, les prêts en faveur des infrastructures ont atteint 293 millions d'EUR (11 %) en 2009. Parmi les projets financés, de nouveaux prêts ont été accordés pour la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Istanbul et Ankara, un projet phare pour le pays.

Dans les **Balkans occidentaux**¹, les prêts BEI ont totalisé près de 1,7 milliard d'EUR en 2009, ce qui représente un niveau d'activité sans précédent (total des prêts accordés depuis 2005 : 4,3 milliards d'EUR). La BEI se place ainsi au premier rang des bailleurs de fonds internationaux dans la région et a décidé d'ouvrir en 2010 un bureau de représentation régionale à Belgrade.

En 2009, la BEI a conclu en **Croatie** des contrats de prêt pour un montant de 419 millions d'EUR. Le portefeuille de prêts de la Banque en Croatie est équilibré ; il est axé sur le développement des infrastructures de transport, d'énergie et de communications, l'application des normes environnementales de l'UE et le soutien des investissements réalisés par des PME et des collectivités locales. La Banque a prêté 60 millions d'EUR en vue de poursuivre la remise en état du réseau routier national, dans le cadre de la mise en œuvre du programme croate de construction et d'entretien des routes publiques. Elle a également accordé trois lignes de crédit totalisant 350 millions d'EUR à des institutions financières partenaires aux fins d'améliorer l'accès des PME à des financements à long terme. Dans l'autre pays candidat des Balkans occidentaux, **l'ancienne République yougoslave de Macédoine**, la Banque a octroyé 100 millions d'EUR pour rétrocession à des PME et prêté 3 millions d'EUR au titre de la participation au South East Europe Energy Efficiency Fund (comme elle l'a fait dans d'autres pays participants).

Le financement des PME représente également la majorité des 13 millions d'EUR prêtés en **Albanie** en 2009. La BEI a ouvert sa première ligne de crédit dans le pays à l'intention de Tirana Bank ; 70 % de ce prêt de 10 millions d'EUR visent les PME, tandis que le solde sera affecté à des projets d'infrastructure réalisés par des collectivités locales. Fondée en 1996, Tirana Bank a pour actionnaire majoritaire Piraeus Bank. Les financements octroyés par la BEI en **Bosnie-Herzégovine** ont totalisé 153 millions d'EUR en 2009 et étaient presque exclusivement consacrés au financement de PME et de projets d'infrastructure. Un dispositif de microfinancement innovant, d'un montant de 10 millions d'EUR, a été mis en place au profit de projets créés par des entreprises de très petite dimension dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, des industries manufacturières et des services. Des lignes de crédit supplémentaires, pour un total de 140 millions d'EUR, ont été ouvertes à l'intention de trois banques intermédiaires. L'activité de la BEI au **Monténégro** a connu une forte augmentation en 2009 pour atteindre un montant de 111 millions d'EUR. La plus grande opération menée par la BEI dans le pays à ce jour est un financement de 100 millions d'EUR, qui se présente sous la forme d'un accord de garantie couvrant les contrats de financement conclus avec des banques monténégrines en faveur des PME et des projets d'infrastructure mis en œuvre par des collectivités locales. La **Serbie** est le principal bénéficiaire des financements de la BEI dans les Balkans occidentaux depuis que la Banque a recommencé à intervenir dans la région en 2001. En 2009, les prêts accordés ont atteint un nouveau montant record de 897 millions d'EUR. Une forte proportion de ces financements a servi à développer les réseaux transeuropéens de transport : 384 millions d'EUR ont été affectés à la construction d'un nouveau tronçon de 75 kilomètres entre Grabovnica et Levosaje dans le corridor paneuropéen X. Le financement des PME a représenté 360 millions d'EUR. Un prêt de 70 millions d'EUR octroyé à la ville de Belgrade pour la construction de voies d'accès au nouveau pont sur la Save mérite d'être signalé, dans la mesure où il s'agit de la première opération directe menée par la BEI avec une ville des Balkans occidentaux sans garantie souveraine.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000

¹ Albanie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Kosovo (au titre de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies, Monténégro et Serbie.



Financements dans les pays partenaires de l'Est et en Asie centrale

La BEI finance des projets dans les pays partenaires de l'Est, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus¹, la Géorgie, la Moldavie, la Russie et l'Ukraine, au titre d'un mandat donné par le Conseil de l'UE et le Parlement européen, doté d'une enveloppe de prêt de 3,7 milliards d'EUR pour la période 2007-2013. L'accent est mis plus particulièrement sur les investissements présentant un intérêt significatif pour l'UE dans les domaines des infrastructures relatives aux transports, à l'énergie, aux télécommunications et à l'environnement. La priorité est donnée aux projets concernant l'extension des grands axes du réseau transeuropéen, aux projets ayant des incidences transfrontalières pour un ou plusieurs États membres et aux projets importants qui favorisent l'intégration régionale par le biais d'une connectivité accrue. En Russie, s'agissant de l'environnement, la BEI privilégie avant tout les projets relevant du Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la dimension septentrionale. Dans le secteur de l'énergie, les projets portant sur l'approvisionnement énergétique stratégique et sur le transport d'électricité revêtent une importance toute particulière.

En mai 2009, lors du Sommet de lancement du partenariat oriental, la BEI a été conviée à contribuer au développement dudit partenariat en finançant des projets d'investissement durables. Dans ce contexte, la Banque s'emploie à soutenir les PME de cette région. Un tel appui est essentiel pour un développement économique durable, et les activités de prêt de la BEI visent à améliorer l'accès des PME aux financements à long terme, ce qui revêt une importance particulière dans le climat de crise financière qui règne actuellement.

À la fin de l'année 2009, la BEI a également créé le Mécanisme en faveur des partenaires orientaux, en vue de consentir des prêts destinés à ces mêmes pays, en prélevant 1,5 milliard d'EUR au maximum sur ses ressources propres et en agissant à ses propres risques. Un plafond de 500 millions d'EUR a été fixé pour les prêts en Russie. Dans le cadre de ce mécanisme, la BEI accordera des prêts ou des garanties en faveur d'investissements initiés par l'UE et portés notamment par des entreprises européennes, essentiellement par le biais de structures ayant valeur d'investissement, conformément aux critères habituels de la BEI. Les prises de participation indirectes dans des fonds d'infrastructures présentant un intérêt pour l'UE seraient également admissibles au même titre.

En 2009, la Banque a signé trois prêts dans la région pour un montant global de 232,5 millions d'EUR, portant ainsi à 717,5 millions d'EUR le total des sommes prêtées aux pays partenaires orientaux depuis 2003. Dans la Fédération de Russie, la Banque a fourni 115 millions d'EUR pour la modernisation et le développement du réseau de téléphonie mobile afin d'accroître la qualité et l'accessibilité des services à large bande, et 17,5 millions d'EUR supplémentaires pour financer une nouvelle réduction de la charge polluante déversée dans le golfe de Finlande par la ville de Saint-Pétersbourg. En Ukraine, elle a accordé un prêt intermédiaire de 100 millions d'EUR en faveur des PME ainsi que de projets de petite et moyenne dimension conduits dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement par des entreprises de taille intermédiaire et des entités du secteur public.

La Banque soutient des projets individuels mis en œuvre dans la région en étroite coopération avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), sur la base d'un Protocole d'accord tripartite qu'elle a signé avec la BERD et la Commission européenne en décembre 2006. Pour certains projets, d'autres IFI, comme la Banque nordique d'investissement (NIB) et la Banque mondiale, participent également au cofinancement, aux côtés de la BEI et de la BERD.

¹ Le démarrage des activités au Belarus est subordonné à une décision future du Conseil de l'UE et du Parlement européen.



Parmi les pays d'Asie centrale pouvant prétendre à des concours de la BEI (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan), la République du Tadjikistan a été le premier à signer un accord-cadre jetant les bases des futures activités de prêt de la BEI sur son territoire. Les interventions de la BEI seront axées sur le financement de grands projets énergétiques, ainsi que de projets de protection de l'environnement présentant un intérêt à la fois pour le Tadjikistan et pour l'Union européenne, et ce, en coopération étroite avec la Commission européenne, la BERD et les autres IFI présentes au Tadjikistan. S'agissant du Kazakhstan, les négociations en vue de la signature d'un accord-cadre ont bien avancé en 2009 et il est plus que probable qu'elles parviendront à leur terme dès le début de 2010.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



La FEMIP : des projets concrets pour une ambition commune en Méditerranée

Alors que l'Union pour la Méditerranée (UpM) se met progressivement en place, la BEI, à travers son bras financier en Méditerranée, la FEMIP¹, a vigoureusement renforcé son soutien aux pays partenaires de la région. En portant son volume d'activité à un niveau inégalé de 1,6 milliard d'EUR en 2009, la FEMIP a confirmé à ses partenaires méditerranéens sa capacité à les accompagner dans la modernisation de leurs politiques publiques face à la crise économique mondiale et a consolidé sa place de premier investisseur du développement en Méditerranée.

2009, une année record pour la FEMIP

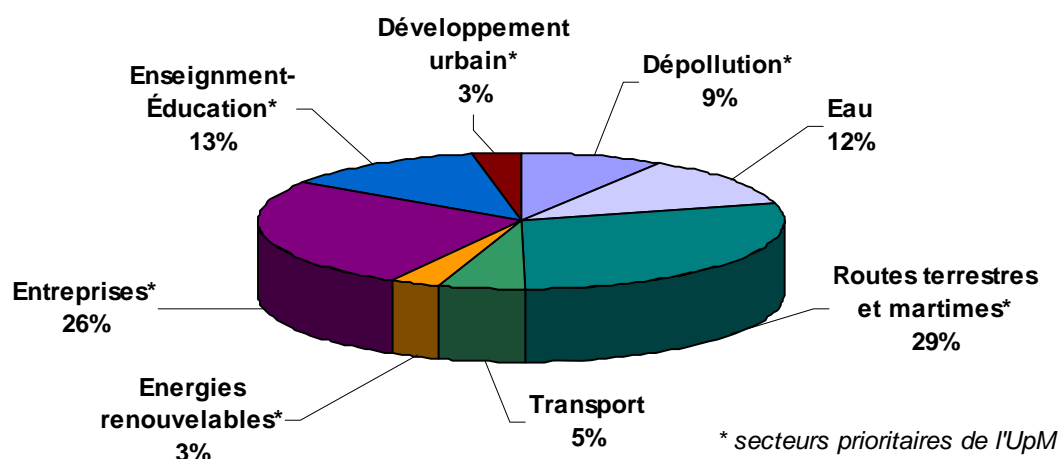
La FEMIP a signé 1,6 milliard d'EUR de prêts pour financer 19 projets d'envergure et soutenir les PME et la microfinance : sept au Maghreb, neuf au Proche-Orient et trois opérations régionales. Depuis sa création en octobre 2002, la FEMIP aura apporté plus de 10 milliards d'EUR de financement, accompagnant ainsi la modernisation des pays partenaires méditerranéens et contribuant au maintien et à la création d'emplois dans la région.

Les entreprises privées ont bénéficié de près de 60 % des financements de la FEMIP en nombre de projets signés et de plus de 40 % des montant octroyés. Au delà de cet accroissement en volume, l'action de la FEMIP s'est caractérisée par un apport en valeur ajoutée, notamment à travers la mise en place de financements complexes (partenariats publics-privés, financements sur projet, profil de risque plus élevé que celui généralement admis par la Banque). Les synergies avec les institutions financières partenaires ont été renforcées, comme en témoigne le montant des cofinancements qui dépasse les 1,1 milliard d'EUR (près de 70 % des opérations signées en 2009).

L'année 2009 a également été marquée par un volume record d'approbations : 2,3 milliards d'EUR. Le volume des décaissements s'est également fortement accru (à 1,4 milliard d'EUR), ce qui confirme la volonté de la FEMIP d'accompagner les mesures anti-crise prises par les pays partenaires. Dans ce contexte, la FEMIP a maintenu ses efforts de soutien et d'assistance technique (quelque 12 millions d'EUR pour 17 projets).

Des objectifs opérationnels qui s'alignent sur les priorités de l'UpM

Opérations de la FEMIP en 2009 Répartition sectorielle en fonction des priorités de l'UpM



¹ La Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) rassemble les instruments d'intervention de la BEI dans les pays partenaires méditerranéens : Algérie, Égypte, Gaza-Cisjordanie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie.



Dans le droit fil des objectifs du plan opérationnel 2009-2011 de la FEMIP, l'adéquation de ses opérations avec les priorités de l'UpM a été renforcée en 2009. Près de 80 % des opérations signées correspondent aux axes prioritaires énoncés dans la déclaration de Paris (du 13 juillet 2008) et dans la déclaration finale des ministres des affaires étrangères (Marseille, novembre 2008).

Les interventions de la FEMIP ont ainsi été articulées autour des secteurs suivants :

Dépollution de la Méditerranée

La Banque a prêté 70 millions d'EUR au Liban pour la construction de centres de traitement des eaux usées dans la région du Kesrwan, région touristique à forte densité de population, avec pour objectif d'empêcher le déversement des eaux non épurées dans la mer. Ce projet figure sur la liste des priorités du Liban liées à l'initiative « Horizon 2020 » et s'inscrit dans le cadre du plan national de lutte contre la pollution relatif à la convention de Barcelone.

La FEMIP a également consacré 70 millions d'EUR pour améliorer l'accès de 4 millions de personnes au système d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans le delta du Nil en Égypte.

Dans le secteur de l'eau plus généralement, la Jordanie a bénéficié d'un prêt de 165 millions d'EUR pour l'approvisionnement en eau potable de la ville d'Amman et, en Israël, un prêt de 25 millions d'EUR a permis l'accroissement de la capacité de l'usine de dessalement située à Hadera.

Le projet « Dépollution de la Méditerranée » est entré dans une phase concrète, notamment grâce à la mise en œuvre du « Programme d'investissement pour l'élimination des principales sources de pollution en Méditerranée » (MeHSIP), qui relève de l'initiative Horizon 2020 et auquel participent plusieurs institutions financières multilatérales et bilatérales sous le pilotage de la BEI et en étroite concertation avec la Commission européenne.

Autoroutes de la mer et autoroutes terrestres

La FEMIP a accordé 234 millions d'EUR pour la réalisation du tronçon autoroutier à péage reliant Sfax à Gabès en Tunisie et 225 millions d'EUR pour l'élargissement de l'autoroute Rabat-Casablanca au Maroc.

Plus généralement dans le secteur des transports, la Banque a financé à hauteur de 70 millions d'EUR la construction de l'aéroport international d'Enfidha en Tunisie, géré sous la forme d'une concession attribuée à un opérateur turc, ainsi que la construction d'un tramway reliant Rabat à Salé, au Maroc, pour un montant de 15 millions d'EUR.

Énergies renouvelables

La FEMIP a prêté 50 millions d'EUR pour soutenir la construction d'un nouveau parc éolien à Gabal el Zait en Égypte. Situé au bord de la mer Rouge, ce parc d'une puissance de 200 MW fait partie d'un ambitieux programme mis en œuvre par l'Égypte pour accroître la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Afin de faciliter le développement des énergies renouvelables, la BEI, l'AfD et la KfW ont élaboré une initiative tripartite harmonisant leur stratégie sectorielle et leurs critères d'évaluation des projets, de manière à unir leurs efforts de financement et mobiliser les ressources concessionnelles disponibles pour ce type d'investissements.

Développement des entreprises

Poursuivant son action de pionnière dans le secteur du capital-investissement en Méditerranée, la FEMIP a mobilisé 27 millions d'EUR pour des prises de participations dans trois fonds régionaux en Méditerranée (dont le Middle East Venture Capital Fund, premier fonds de capital-risque axé sur les Territoires palestiniens) et un prêt en monnaie locale pour une association de microfinance en Égypte.



Également pour financer le développement d'entreprises, mais d'une taille plus importante, quatre autres prêts d'un montant total de 390 millions d'EUR ont été accordés au secteur industriel en Tunisie, au Maroc, en Israël et en Syrie.

Développement urbain

En complément du programme de modernisation de l'administration municipale initié par la Commission européenne, la FEMIP a accordé 50 millions d'EUR à la Syrie pour le financement de programmes d'investissements liés à la rénovation urbaine, principalement dans les secteurs suivants: transports et circulation, infrastructures touristiques publiques, assainissement, traitement des déchets industriels liquides et gestion des déchets solides.

Enseignement et éducation

La FEMIP a accordé au Maroc 200 millions d'EUR, soit 40 % des besoins de financement externe du programme national de modernisation des écoles, en vue d'améliorer l'accès à l'éducation pour les enfants de 6 à 15 ans.

Porter plus loin l'ambition méditerranéenne

Depuis sa création, la FEMIP associe étroitement les pays partenaires à sa politique de financement à travers un dialogue institutionnel qui prend la forme de réunions ministérielles, de conférences d'experts et d'actions d'assistance à la mise en place de réformes.

La réunion annuelle des **Ministres euro-méditerranéens des finances** s'est tenue le 7 juillet 2009 à Bruxelles pour débattre des orientations stratégiques de la FEMIP, telles que préparées par le Comité FEMIP (composé de hauts fonctionnaires des États membres et des États partenaires).

Les **conférences d'experts de la FEMIP** jouent un rôle catalyseur en permettant, à travers des échanges approfondis entre décideurs politiques, experts et représentants d'institutions financières et d'organisations internationales, une meilleure identification des besoins des pays partenaires et une mise en réseau des principaux acteurs du développement dans l'espace euro-méditerranéen. En 2009, les initiatives et débats emmenés par la FEMIP se sont articulés autour des thématiques suivantes :

- En mars, la Banque a tenu à Rabat la 5^e conférence FEMIP sur les PME ;
- En mai, la 6^e conférence FEMIP a traité, à Monaco, du financement durable de l'eau ;
- En octobre, dans le cadre de la « Semaine économique de la Méditerranée » à Marseille, la FEMIP a rassemblé près de 200 experts autour de l'initiative « Médinas 2030 », une vaste réflexion sur la renaissance des centres historiques des villes du sud de la Méditerranée, qui doit aboutir à un programme d'investissement.

Pour soutenir l'effort de **modernisation des politiques publiques** des pays partenaires, la Banque s'est associée à la Banque mondiale, l'Égypte, la France, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie pour lancer le Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée. Le Centre viendra renforcer les actions d'assistance à la mise en place de réformes dans 5 secteurs de première importance pour le développement socio-économique des pays partenaires : le développement urbain, l'adaptation au changement climatique, l'économie de la connaissance, le capital humain et les transports régionaux.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



La BEI contribue au développement des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

L'intervention de la BEI dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que dans les territoires d'outre-mer, s'articule autour d'activités qui encouragent les initiatives du secteur privé et favorisent la croissance économique, tout en profitant à l'ensemble des populations et des régions. La Banque soutient également des projets du secteur public lorsqu'ils présentent une importance cruciale pour le développement du secteur privé et pour l'instauration d'un climat d'affaires concurrentiel. Le choix des projets est dicté par leur capacité à générer des avantages durables sur les plans économique, social et environnemental.

Dans ces régions, la BEI mène ses activités dans le cadre de l'Accord de partenariat ACP-UE (dit "Accord de Cotonou"), de l'accord sur le commerce, le développement et la coopération conclu entre l'UE et l'Afrique du Sud, de la Décision relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne et du Consensus européen pour le développement.

Évolution récente

En 2009, la Banque européenne d'investissement a intensifié son appui sous la forme d'une aide de 863,3 millions d'EUR apportée à 29 projets de développement réalisés en Afrique, aux Caraïbes et dans le Pacifique et portant sur la mise en place d'infrastructures, le développement du secteur financier et la promotion de l'intégration régionale. Elle a également soutenu quatre nouveaux projets, pour un montant de 280 millions d'EUR, dans la République d'Afrique du Sud, portant ainsi les signatures à 1,1 milliard d'EUR au total en 2009.

La Banque propose en outre un éventail étoffé d'instruments de financement - dont des prêts, des garanties et des capitaux à risques - à l'appui de projets menés dans des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, par le biais de la Facilité d'investissement au moyen de l'aide remboursable provenant du Fonds européen de développement. L'aide de l'UE au financement de la coopération au développement dans ces régions est principalement acheminée par l'intermédiaire du Fonds européen de développement. Les budgets des États membres de l'UE financent les opérations de la BEI initiées dans le cadre de l'Accord de partenariat ACP-UE et de la Décision relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer ; la BEI complète cet effort par des prêts octroyés sur ses ressources propres, ressources qu'elle se procure en empruntant sur les marchés internationaux des capitaux. Les signatures de prêts relevant de la Facilité d'investissement sont passées de 336,6 millions d'EUR en 2008 à 450,1 millions d'EUR en 2009. Dans la région ACP, la BEI a par ailleurs financé en 2009 sur ses ressources propres des projets à hauteur de 413,2 millions d'EUR (contre 224,8 millions d'EUR en 2008).

Afin d'optimiser l'impact et l'efficacité de ces investissements, 72% des projets dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – à l'exclusion des opérations relevant du mandat pour l'Afrique du Sud – ont été cofinancés avec d'autres organismes européens et internationaux de financement du développement. Les activités se sont également articulées autour d'aménagements transfrontaliers destinés à renforcer l'intégration économique et l'accès aux sources de financement au bénéfice de petits États n'offrant pas par eux-mêmes de possibilités d'investissement appropriées. Ces projets ont représenté 41 % des engagements signés. Étant donné l'impact économique du secteur privé, 76 % des investissements concernaient ce domaine d'activité. Quelque 59 % des projets étaient axés sur le secteur financier (dont des fonds de microfinance et des fonds d'investissement) et contribuaient au renforcement et à la diversification des marchés financiers locaux.

Faire face aux défis de la crise économique mondiale : les bouleversements financiers planétaires ont interrompu la croissance économique soutenue en Afrique subsaharienne, dans les îles du Pacifique et dans certaines zones des Caraïbes. L'appui au secteur privé demeure dès lors d'une importance capitale. La BEI envisage de développer ses activités de prêt afin de contribuer au rétablissement de la confiance et de jeter les bases du retour à la croissance.



Investir aux côtés et au profit des pays partenaires – le soutien de la BEI aux fonds de capital-investissement régionaux : la Banque apporte son soutien aux sociétés et entreprises locales en leur accordant des financements sur capitaux à risques et des fonds pour le démarrage ou l'expansion de leurs activités. L'octroi, par la Banque, de capitaux à long terme par le biais de fonds d'investissement et de mécanismes similaires a non seulement pour effet de soutenir la croissance économique et le développement du marché financier, mais aussi d'encourager le transfert de compétences et de pratiques de bonne gouvernance à destinations des entreprises locales. La BEI participe en outre à l'initiative GroFin Africa Fund, le plus grand fonds de financement de la croissance en Afrique, qui fournit un appui à plus de 500 sociétés sur une période de cinq ans.

Renforcement de l'approche sectorielle et des meilleures pratiques institutionnelles : la Banque a donné la priorité aux initiatives infrastructurelles, et plus particulièrement aux corridors commerciaux régionaux. Les projets de nature à renforcer la coopération avec les co-bailleurs de fonds, les organismes donateurs et la Commission européenne ont été privilégiés. Lorsque cela s'est avéré possible, des efforts d'harmonisation du processus d'instruction et de suivi des projets avec d'autres donateurs ont été entrepris afin d'accroître l'efficacité des opérations et d'alléger la charge administrative pesant sur les bénéficiaires.

Financement responsable d'opérations minières : les projets réalisés dans le secteur minier sont porteurs d'une valeur ajoutée pour les ressources naturelles locales, puisqu'ils permettent d'accroître les recettes d'exportation et d'engendrer des recettes budgétaires pour le pays grâce aux droits d'exploitation minière et à l'impôt sur les sociétés qui sont collectés. Ces projets ont pour effet de créer des emplois permanents – directs et indirects – et sont une source de formation qui contribue au développement des compétences locales ; ils permettent aussi l'apport d'infrastructures de santé, d'éducation et d'assainissement dans les communautés locales. La BEI a financé un certain nombre d'activités minières en Afrique et dans le Pacifique qui ont contribué à la croissance économique, à la réduction des émissions toxiques ou à l'amélioration des normes environnementales. Au travers d'une divulgation transparente de ces opérations, la Banque peut suivre les impôts versés dans les juridictions concernées. La Banque européenne d'investissement est fermement attachée aux principes de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives – qui est la référence mondiale en matière de transparence dans le secteur minier – s'agissant notamment de redistribuer les profits tirés des ressources naturelles et d'encourager les sociétés minières à rendre publiques les sommes qu'elles versent et les États à divulguer ce qu'ils reçoivent.

En ce qui concerne 2010, la BEI est attachée à l'efficacité et elle est résolue à faire face aux défis et aux changements qui résulteront de l'analyse de ses mandats extérieurs, du bilan à mi-parcours de la Facilité d'investissement et de la deuxième révision de l'Accord de partenariat ACP-UE (l'"Accord de Cotonou"). La Banque continuera à mettre en exergue les activités visant à atténuer les changements climatiques dans les régions où d'autres difficultés quotidiennes pourraient primer sur ce type de préoccupation et à encourager l'efficacité énergétique, la production d'énergie renouvelable et l'adaptation aux changements climatiques. Compte tenu de l'abondance et de la diversité des opportunités d'investissement prometteuses qu'offre la région ACP, de son vivier de ressources naturelles et humaines et des ambitieuses réformes stratégiques et institutionnelles qui y ont été initiées ces dernières années, la BEI est convaincue que les économies des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique se redresseront rapidement. Ces pays peuvent compter sur son concours pour les aider à surmonter la crise. Par ailleurs, la Banque continuera à soutenir les projets de qualité et à mettre l'accent sur les meilleures pratiques, même dans des contextes difficiles, caractérisés par la faiblesse des institutions et le niveau élevé des risques. Aujourd'hui plus que jamais, la Banque s'efforcera d'agir sur le cours des événements dans les domaines qui sont de son ressort et où elle dispose de l'expertise et des instruments financiers appropriés.



Principaux projets financés en 2009

En 2009, les activités de la BEI dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont été axées sur deux domaines spécifiques : les infrastructures (notamment l'approvisionnement en énergie et l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci), et le secteur financier. L'objectif de nombreux projets était en effet d'aider au développement du secteur financier, par le biais notamment d'opérations d'appui à la microfinance et de réforme du secteur bancaire. La Banque a également participé à plusieurs initiatives multilatérales – dont le « Plan d'action conjoint pour l'Afrique » - destinées à aider les pays en développement à faire face à la crise économique. On évoquera ci-après, parmi les projets clés, les suivants :

- Atténuation des changements climatiques au Vanuatu : un prêt de 4,3 millions d'EUR, assorti d'une bonification d'intérêts, pour le premier parc éolien construit dans ce pays. La contribution de la BEI représentait 75 % du coût du projet, soit une proportion plus élevée que d'habitude pour la Banque, comme prévu dans le cadre de sa stratégie relative à la lutte contre les changements climatiques. Lorsqu'elles seront opérationnelles, 10 nouvelles éoliennes produiront de l'énergie renouvelable pour la capitale, réduiront la quantité de diesel importée, diversifieront les sources d'approvisionnement électrique, diminueront les frais d'entretien des groupes électrogènes et abaisseront les émissions de CO₂. La diminution des coûts sera répercutée sur les consommateurs sous la forme d'une baisse des tarifs. Les éoliennes, munies de pales repliables, sont par ailleurs conçues pour résister aux typhons tropicaux, qui constituent un risque majeur dans cette région du Pacifique.
- Amélioration de l'intégration régionale au Mozambique : un prêt de 65 millions d'EUR pour la rénovation, au terme de 20 années de guerre civile, du port de Beira et du corridor ferroviaire stratégique reliant le pays au réseau de l'Afrique australe, opération menée en coopération avec la Banque mondiale, l'Agence danoise de développement et d'autres organismes d'aide au développement.
- Extension de l'approvisionnement en eau potable au Cameroun : une opération de financement et d'assistance technique d'un montant de 40 millions d'EUR, avec cofinancement de l'AFD, portant sur l'approvisionnement en eau potable de 380 000 habitants de Yaoundé et du reste du pays par le biais d'un vaste programme d'investissement post-privatisation, et sur l'établissement d'un tout nouveau schéma directeur national de gestion des eaux usées.
- Promotion des énergies propres et de la croissance économique au Bénin et au Togo : une opération de 35 millions d'EUR destinée à augmenter la capacité de production d'électricité du réseau public de ces deux pays, à améliorer l'approvisionnement électrique, ainsi qu'à réduire le recours aux groupes électrogènes et les pertes de réseau. Coopération sans cesse plus étroite avec les donateurs, par le biais d'un suivi conjoint exercé par la BEI, la KfW et l'Association internationale de développement.
- Encouragement à la réforme du marché sucrier et gestion des défis liés aux marchés mondiaux à Maurice : opération de 28 millions d'EUR portant sur la restructuration de la filière sucrière locale, le raffinage du sucre blanc à haute valeur pour l'exportation et la consolidation de la production dans deux sucreries modernes implantées dans la région. Ces initiatives seront complétées par des programmes sociaux connexes, qui s'inscrivent dans le prolongement des réformes de Port Moresby relatives à la protection des cours mondiaux du sucre.
- Namibie : production régionale de ciment dans une cimenterie ultramoderne : un prêt de 82,3 millions d'EUR pour le financement de l'unique cimenterie du pays. Cette usine, qui créera 1 200 emplois, stimulera les exportations régionales, encouragera l'utilisation de sources de combustible alternatives et réduira le coût du ciment dans le pays. Elle emploiera en outre des techniques de production européennes ultramodernes et sera conforme aux normes les plus sévères dans les domaines de l'environnement, des émissions et de la sécurité.



- Premier partenariat public-privé en République Dominicaine : un prêt de 32 millions d'EUR pour l'aménagement d'une route à péage de 130 kilomètres, opération cofinancée par la BEI, la Banque interaméricaine de développement et des organismes de développement français et régionaux. L'aménagement de cet axe de transport majeur, qui permettra de désenclaver une région éloignée de cette île des Caraïbes, a été convenu lors de graves troubles économiques.
- Énergie renouvelable, cogénération et efficacité énergétique en Afrique du Sud : financement d'un projet d'efficacité énergétique par le biais d'un prêt de 40 millions d'EUR destiné à renforcer le développement économique et la contribution de l'Afrique du Sud à la lutte contre le changement climatique via des projets de petite et moyenne dimension.

La réponse de la BEI au tremblement de terre en Haïti

La Banque affectera ses ressources et ses compétences à l'aide à la reconstruction d'Haïti par sa population et fournira un appui à long terme à la reconstruction et au développement sous la forme d'un projet spécifique (en cours d'identification).

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



La BEI renforce sensiblement son partenariat avec l'Amérique latine et l'Asie

En 2009, la BEI a prêté 1,288 milliard d'EUR en Amérique latine et en Asie (ALA), soit presque trois fois plus qu'en 2008 (469 millions d'EUR).

En Amérique latine et en Asie, l'activité de prêt de la BEI est régie par un *mandat* que lui confie l'Union européenne (UE). En vertu du mandat actuel, qui couvre la période 2007-2013, la BEI est autorisée à accorder des prêts à concurrence de 3,8 milliards d'EUR, assortis d'une garantie de l'Union européenne, pour les opérations menées dans les pays partenaires de la région ALA. Il s'agit d'une augmentation sensible – 53 % – par rapport au mandat relatif à la période 2000-2006. Ce mandat est subdivisé en deux enveloppes indicatives, l'une de 2,8 milliards d'EUR au maximum pour l'Amérique latine et l'autre de 1 milliard d'EUR au maximum pour l'Asie.

Les activités de la Banque dans la région ALA accompagnent la stratégie de coopération de l'UE dans ces régions. D'un point de vue sectoriel, les objectifs de la BEI dans ses opérations de prêt en Amérique latine et en Asie ont été élargis par rapport aux mandats précédents. En plus de continuer à conforter la présence de l'UE par le biais d'investissements étrangers directs et de transferts de technologies et de savoir-faire, la Banque cible également la protection de l'environnement (y compris l'atténuation des changements climatiques) et les projets qui contribuent à la sûreté de l'approvisionnement énergétique de l'UE.

Activité en 2009

En 2009, les opérations de prêt de la BEI en faveur de projets situés en Asie et en Amérique latine ont totalisé 1,288 milliard d'EUR, dont 465,6 millions d'EUR pour cinq projets en Asie (Chine, Inde, Pakistan et deux au Viêt Nam) et 822,6 millions d'EUR pour cinq autres projets en Amérique latine (Argentine, Colombie, Nicaragua et deux au Panama).

En Asie, la BEI a signé les opérations suivantes :

Chine : un prêt de 118,6 millions d'EUR a contribué au financement du programme gouvernemental de reconstruction destiné aux régions du Sichuan victimes du séisme de mai 2008. Les investissements en question comprenaient la restauration de quelque 100 000 hectares de forêts détruits par des glissements de terrain et des travaux de renforcement sur des réservoirs d'irrigation et d'eau potable liés à 528 barrages.

Inde : un prêt de 100 millions d'EUR a été accordé à VW India pour financer une nouvelle usine de voitures dans l'État du Maharashtra, où la filiale indienne du groupe VW construira des petits modèles spécifiquement adaptés au marché indien.

Pakistan : 100 millions d'EUR ont servi à financer un prêt-cadre en vertu duquel la BEI a apporté son soutien au programme pluriannuel mis sur pied par l'État pakistanais pour assurer la diffusion des énergies renouvelables dans le pays. L'opération a été cofinancée par la Banque asiatique de développement.

Viêt Nam : 100 millions d'EUR ont été consacrés à un prêt-cadre destiné à financer des investissements qui contribueront à atténuer les changements climatiques au Viêt Nam grâce à des projets réalisés dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Un tiers du prêt servira à soutenir la présence européenne dans le pays, conformément aux dispositions du mandat confié à la BEI par l'UE pour les prêts en Asie.



Viêt Nam : un prêt de 47 millions d'EUR à Metro Cash and Carry Vietnam Ltd., une filiale de l'enseigne allemande Metro AG, a contribué à financer la construction de cinq magasins de distribution en gros. Ce projet contribue à moderniser le secteur de la distribution au Viêt Nam en intensifiant la concurrence et en favorisant une utilisation plus efficace des ressources, ce qui renforcera l'économie vietnamienne dans son ensemble.

En Amérique latine, la BEI a signé les opérations suivantes :

Argentine : un prêt de 170 millions d'EUR a été accordé à VW Argentina pour financer des investissements nécessaires à la production d'un véhicule commercial léger spécifiquement adapté aux routes de campagne d'Amérique latine. Fabriqué dans l'usine de construction que VW possède déjà près de Buenos Aires, ce nouveau véhicule sera équipé des toutes dernières technologies mises au point par le constructeur en matière de sécurité, de consommation de carburant et de réduction des émissions de dioxyde de carbone.

Colombie : un prêt de 100 millions d'EUR a permis de soutenir le plan d'investissement de Telefónica Móviles Colombia S.A., filiale du groupe espagnol Telefónica. Ce projet participe ainsi au développement économique de la Colombie, sachant que l'efficacité des télécommunications est un facteur déterminant pour l'essor des activités économiques et commerciales.

Nicaragua : un prêt de 20,4 millions d'USD a contribué au financement du programme gouvernemental de remise en état et de renforcement de certaines composantes critiques du réseau d'électricité nicaraguayen. Cette opération comprend la remise en état de deux centrales hydroélectriques situées dans le nord-est du pays, l'extension et l'amélioration du réseau de distribution électrique, ainsi que la préparation d'études concernant de nouveaux investissements dans les énergies renouvelables.

Panama : la BEI a contribué à hauteur de 500 millions d'USD au financement de l'élargissement du canal de Panama, projet qui constitue une priorité de premier plan pour le pays. L'augmentation de la capacité du canal est nécessaire pour faire face aux volumes croissants de charge qu'il est prévu d'utiliser sur cet itinéraire maritime et permettre le passage de porte-conteneurs plus grands, pour ainsi tirer parti des économies d'échelle et de l'accroissement de la productivité que génère l'utilisation de ces navires.

Panama : la BEI a accordé un prêt de 211 millions d'USD aux deux filiales du groupe Gaz de France-Suez, les concessionnaires de trois centrales hydroélectriques devant être construites et mises en service sur le fleuve Chiriquí, dans l'ouest du pays. Le projet aidera à répondre à la demande d'électricité qui croît rapidement au Panama, en exploitant de manière écologiquement durable les ressources hydrauliques disponibles. Ce prêt a été octroyé au titre du *Mécanisme pour la viabilité énergétique et la sûreté des approvisionnements*, un dispositif pluriannuel de prêt doté de 3 milliards d'EUR et destiné à financer des projets mis en œuvre dans des pays tiers et contribuant aux objectifs de viabilité énergétique et de sécurité d'approvisionnement en matière d'énergie.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



L'activité d'emprunt de la BEI en 2009

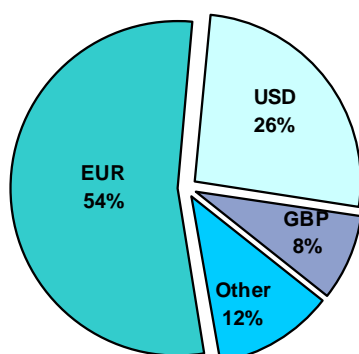
Forte progression malgré des niveaux record d'instabilité et d'incertitude sur le marché

- Le volume de ressources collectées par la Banque a fortement augmenté en 2008 (33 %), en réponse à la hausse des besoins générée par l'intensification de son programme de prêt.
- Dans un contexte particulièrement agité, la Banque a bénéficié de sa qualité de crédit élevée et de sa solide stratégie de financement pour répondre à la demande du marché axée sur des produits alliant liquidité et qualité de tout premier ordre.

Faits marquants

- La BEI a levé 79,4 milliards d'EUR (59,5 milliards en 2008) via 262 transactions (247 en 2008).
- L'importance du marché des émissions en EUR a progressé, celui-ci offrant des volumes adéquats et des durées plus longues, en phase avec les besoins de la Banque pour financer la croissance de son activité de prêt à long terme. Les émissions en EUR ont représenté 54,4 % du volume total collecté. Elles ont atteint 43,2 milliards d'EUR, le plus gros montant jamais levé par la Banque dans une même monnaie.
- La BEI a continué de figurer au rang des principaux émetteurs non américains sur le marché de l'USD ; elle a ainsi levé 27,9 milliards d'USD, soit 20,5 milliards d'EUR (25,9 % du volume total collecté), et réalisé sa plus grosse opération en USD à ce jour, une émission de 5 milliards d'USD à 3 ans.
- La BEI est restée le premier émetteur hors Gilts en levant 5,8 milliards de GBP, soit 6,5 milliards d'EUR (8,2 % du total collecté).
- Le volume des émissions de la Banque dans les monnaies autres que ses monnaies principales a augmenté de 11 % pour s'établir à 9,18 milliards d'EUR (8,27 milliards d'EUR en 2008). Cette progression a été enregistrée sur des périodes d'opportunité pourtant limitées puisqu'en raison de la réticence face au risque observée en début d'année, ces marchés, en particulier dans les pays émergents, ont été en grande partie fermés sur l'essentiel du premier semestre de 2009.
- La Banque est parvenue à allonger la durée de ses emprunts, celle-ci passant à 7,4 ans contre 5,0 ans en 2008, année où les opportunités offertes par le marché portaient sur des échéances plus courtes. Ce résultat concorde avec le profil à long terme des prêts de la Banque.

Répartition des emprunts par monnaie en 2009



AUD	4.7%	SEK	0.4%	HUF	0.2%	RON	0.04%
CHF	2.0%	TRY	0.3%	PLN	0.1%	BGN	0.02%
JPY	1.9%	ZAR	0.2%	DKK	0.1%	CZK	0.02%
NOK	1.4%	HKD	0.2%	NZD	0.1%	RUB	0.01%

Monnaies d'émission au format synthétique (avec paiements et règlements en EUR ou USD) : real brésilien (BRL), cedi ghanéen (GHS) et kwacha zambien (ZMK).



Des niveaux record d'instabilité et d'incertitude sur l'ensemble des marchés

- Au début de 2009, les marchés se ressentaient encore de la quasi-fermeture observée de mi-octobre à fin 2008. De plus, il régnait une incertitude sans précédent quant à l'offre et à la demande d'obligations dans la catégorie d'actifs de la BEI, parce qu'on s'attendait à ce que les plans de sauvetage gouvernementaux engendrent une offre massive d'obligations émises ou garanties par les États. C'est effectivement ce qui s'est passé, en particulier au cours du premier semestre, puisque les émissions dans la catégorie d'actifs de la BEI – émanant d'émetteurs souverains et supranationaux et d'agences - ont augmenté de 85 % par rapport au premier semestre de 2008. Et ce chiffre ne tient pas compte de l'essor des émissions lancées par d'importants nouveaux entrants sur le marché : les émetteurs bénéficiant d'une garantie gouvernementale.
- Ces conditions ont entraîné un sérieux réajustement des prix de tous les actifs par rapport à l'Euribor ou au Libor, les prix de la catégorie d'actifs de la BEI se maintenant à des niveaux largement supérieurs à ces taux de référence pendant la majeure partie de 2009, en particulier pour les durées longues qui intéressent la Banque.
- Du fait de l'instabilité et de l'incertitude quant aux écarts de taux d'intérêt (*spreads*), les prévisions en matière d'émission sont devenues extrêmement incertaines et ont engendré un risque d'exécution élevé.
- Malgré la forte instabilité des marchés, la BEI est parvenue à atteindre ses objectifs en matière d'emprunt grâce à sa stratégie d'émission souple et équilibrée. Cette approche est caractérisée par l'attitude proactive de la Banque face à l'évolution de la demande et par l'instauration et le maintien d'une présence stratégique. Elle repose également sur la recherche de liquidité, de transparence et de diversification des sources de financement.
- La Banque a adapté sa stratégie à la situation du marché en prenant plusieurs initiatives, parmi lesquelles :
 - une grande réactivité en cas d'opportunité tout en conservant une approche stratégique impliquant liquidité et transparence ;
 - une collaboration plus étroite avec un plus large éventail de banques afin de répondre à l'hétérogénéité croissante de la demande mondiale ; un recours accru aux banques ayant une bonne implantation locale, en particulier en Europe ;
 - le renforcement de l'innovation sur le plan des produits afin de répondre à la demande, avec par exemple un net accroissement de l'émission d'obligations à taux variable dans les différentes monnaies et l'utilisation des billets à ordre et de produits similaires, très demandés sur le marché allemand ;
 - la poursuite du renforcement de la liquidité des émissions de référence, dont le marché a besoin : les émissions de référence dans les trois monnaies principales (EUR, GBP et USD) ont ainsi représenté l'essentiel (68 %) du volume collecté, soit 53,7 milliards d'EUR ;
 - un recours proactif aux émissions classiques ciblées qui, toutes monnaies confondues, ont permis de lever 23 milliards d'EUR, soit 29 % du volume total, le solde (3 %) provenant des émissions structurées, un marché ralenti par une réticence persistante face au risque que présentent ces produits.

Des progrès continus dans le développement des marchés des capitaux

- Alors que la demande s'est un peu plus fragmentée, l'intérêt des investisseurs en période de crise s'est nettement concentré sur les obligations liquides de première qualité comme celles proposées par la BEI. La Banque a donc saisi cette opportunité pour toucher de nouveaux investisseurs à travers le monde, en particulier en Europe. Le nombre d'investisseurs ayant choisi ses obligations a ainsi pratiquement doublé. La demande la plus forte est venue d'Europe, où la Banque a placé 70 % de ses émissions de référence.
- Parmi les faits marquants figure une innovation importante de la BEI en termes de structure de consortium sur le marché des émissions en EUR avec, pour la première fois, la participation de banques coopératives et populaires et de caisses d'épargne, en particulier en Allemagne, en Italie et en France. Via ces nouveaux canaux, la Banque a lancé un emprunt syndiqué sous forme d'obligations à taux variable dites « coopératives », pour un montant total de 4,5 milliards d'EUR. Elle a, également pour la première fois, lancé des produits dans un format spécifique au marché allemand, les billets à ordre (*Schuldscheine*) et les obligations nominatives (*Namensschuldverschreibungen*), qui lui ont permis de lever 2,7 milliards d'EUR.
- Dans un contexte où les investisseurs avaient plus que jamais besoin de liquidité mais où il était difficile d'atteindre de gros volumes d'émission initiale, la Banque a réagi rapidement en procédant à des réouvertures (augmentations) dans la plupart des monnaies.



- La Banque a renforcé sa présence au rang des investisseurs socialement responsables, notamment en répondant à l'intérêt croissant pour ses obligations climatiquement responsables, via de nouvelles émissions sur le marché suédois pour un montant total de 2,25 milliards de SEK (214 millions d'EUR).

Résultats par monnaie : prépondérance des ressources collectées dans les trois monnaies principales

Les ressources empruntées par la Banque dans ses trois monnaies principales (EUR, GBP et USD) ont atteint 70,21 milliards d'EUR via 171 transactions, soit 88,4 % du volume total collecté (86 % en 2008).

EUR – Le plus vaste programme jamais réalisé

- En 2009, la part de l'euro dans le programme de collecte de ressources de la BEI a atteint 54,4 %, soit 43,15 milliards d'EUR. C'est le montant le plus élevé jamais collecté par la Banque dans une même monnaie, en hausse significative par rapport à 2008 (16,8 milliards d'EUR, soit 28,2 % du total).
- Sur ce montant, 34 milliards d'EUR ont été levés via des émissions à 5 ans et plus. La difficulté d'accès en volume aux marchés des émissions à échéances éloignées dans les autres monnaies a rendu ces opérations nécessaires pour préserver la cohérence globale des durées des emprunts et des prêts.
- Parmi les produits homologues sur le segment de référence en EUR, les obligations émises par les emprunteurs souverains et supranationaux et les agences (SSA) ainsi que celles garanties par l'État ont enregistré une hausse fulgurante, de 133 % en 2009, créant une intense concurrence. Cette évolution, encore aggravée par l'incertitude régnant sur le marché, a entravé les émissions de très grande taille. De fait, en janvier et février, la taille des émissions a dû être maintenue en dessous du seuil de référence de 5 milliards d'EUR. La Banque a contourné cet obstacle en procédant fréquemment à des réouvertures. Parallèlement, elle est parvenue à renforcer sa présence dans des pays clés (Allemagne et Japon par exemple) via l'implication importante de ses distributeurs locaux.
- Tandis que le marché reprenait confiance et que la pression de la concurrence s'était quelque peu relâchée, la Banque a été en mesure de lancer en mars un premier emprunt EARN de 5 milliards d'EUR sur 3 ans, suivi en avril d'un autre emprunt EARN de même montant mais sur une durée plus rare, de 7 ans. Elle a ensuite profité de l'amélioration persistante de la confiance dans le marché pour lancer la première opération syndiquée depuis 2007 dans sa catégorie d'actifs, sur le segment des émissions à 15 ans (pour 3,5 milliards d'EUR), portée par la suite à 5 milliards d'EUR via 2 réouvertures.
- À fin juin, la Banque avait levé 31,5 milliards d'EUR grâce à des émissions EARN via 5 emprunts nouveaux et 11 réouvertures, dont 25 milliards d'EUR sur des durées de 5 ans et plus (8 milliards d'EUR à 15 ans et plus)
- Par la suite, la Banque a pu se montrer plus sélective dans ses opérations, se concentrant à partir du mois de juillet sur les émissions ciblées. Le montant levé sur le segment des émissions ciblées et structurées a ainsi fortement augmenté, atteignant 11,03 milliards d'EUR (26 % du volume total collecté en EUR contre 3,8 milliards d'EUR soit 22 % du total en 2008), et la fréquence des transactions s'est nettement accentuée (69 contre 22 en 2008).

GBP – Premier émetteur hors Gilts (obligations d'État)

- La Banque a levé 5,84 milliards de GBP (6,53 milliards d'EUR), soit 8,2 % du programme complet de l'année (contre 6,88 milliards de GBP, soit 8,92 milliards d'EUR et 15 % du total en 2008).
- Malgré la baisse du volume total de ses émissions en livre sterling, la Banque a maintenu sa position de premier émetteur "hors emprunts d'État" dans cette monnaie en 2009. Ses émissions de référence en GBP ont conservé leur statut de principaux produits liquides de substitution aux Gilts (obligations d'État émises par le Trésor britannique). La Banque a actualisé sa courbe de rendements en livre sterling via de nouvelles émissions de référence à coupon courant faible, mesure essentielle pour rendre les produits en livre sterling attractifs aux yeux des investisseurs, sur un marché caractérisé par la faiblesse des rendements.
- De même, les conditions difficiles du marché ont entraîné une diminution de l'activité des petits émetteurs SSA. En conséquence, le nombre limité de transactions de ce type a été réalisé par un groupe restreint d'émetteurs SSA, dont la BEI, les investisseurs recherchant principalement des produits liquides de substitution aux *Gilts*.



- En phase avec la demande de liquidité émanant du marché, la Banque a été en mesure de réaliser plusieurs transactions de référence relativement grandes. La première opération significative en livre sterling en 2009 a été le nouvel emprunt de 1 milliard de GBP à échéance mars 2013 lancé en février. Il s'agit de la plus grande émission en GBP à taux fixe jamais réalisée par la Banque en une seule tranche. Un autre emprunt, à hauteur de 600 millions de GBP (échéance juin 2029), lui a succédé, d'une taille là aussi exceptionnellement grande pour une émission SSA en livre sterling à taux fixe assortie d'une durée de 20 ans.

USD – Forte activité sur le segment des émissions de référence

- La Banque a levé un montant de 27,98 milliards d'USD (20,53 milliards d'EUR), soit 25,9 % du programme complet pour l'année.
- Contrastant radicalement avec 2008, le marché 2009 a été dominé par les acheteurs. Conjuguée à l'instabilité des marchés sous-jacents exposés au risque événementiel, cette situation n'a pas favorisé les émissions en USD.
- Malgré ce contexte, la Banque a été en mesure de conduire son programme global d'émissions de référence de telle sorte qu'elle est parvenue à maintenir ses émissions à la taille de référence.
- À mesure que le marché sortait de son état d'extrême fragilité, à partir du deuxième trimestre, les écarts de taux se sont resserrés à chaque nouvelle émission, cette tendance culminant avec le lancement par la Banque de son plus gros emprunt global en USD, une émission de 5 milliards d'USD à 3 ans. Cette transaction témoignait également de l'évolution du marché vers des niveaux de coût inférieurs au Libor pour les échéances proches. Malgré une amélioration spectaculaire par rapport au creux du début de l'année, les écarts de taux sont restés encore loin de leur niveau moyen enregistré par le passé.
- Les émissions structurées et les autres émissions sur mesure ont connu également un gros succès en 2009 puisqu'elles ont permis de récolter 5 milliards d'USD (4 milliards d'EUR). Les demandes concernaient en particulier les placements privés classiques de courte durée et les structures remboursables par anticipation.

Forte diversification grâce à une activité d'émission dans 16 autres monnaies

- En dépit d'un climat de forte réticence face au risque, qui a en grande partie fermé les marchés dans les monnaies émergentes sur l'essentiel du premier semestre, le volume de collecte de ressources de la Banque sur ces marchés a progressé de 11 % pour s'établir à 9,18 milliards d'EUR (8,27 milliards d'EUR en 2008). Il y a eu en 2009 91 transactions (113 en 2008) dans 16 autres monnaies que les monnaies principales, plus trois en format synthétique, représentant 11,6 % du programme complet pour l'année (14 % en 2008).
- Hormis les monnaies principales, les trois monnaies qui ont le plus contribué à la collecte des ressources sont le dollar australien (pour l'équivalent de 3,71 milliards d'EUR), le franc suisse (1,57 milliard d'EUR) et le yen japonais (1,47 milliard d'EUR).
- **Dans le compartiment du franc suisse (CHF), la BEI a été le plus grand émetteur dans sa catégorie d'actifs** et le CHF la cinquième monnaie d'émission de la Banque (1,6 milliard d'EUR soit 2,4 milliards de CHF). La BEI a tiré parti de sa présence de longue date sur le marché suisse et du statut de valeur refuge de ses obligations. En raison d'une nette préférence des investisseurs locaux pour le segment long de la courbe du CHF, la durée moyenne des obligations émises par la Banque dans cette monnaie a atteint 9,1 ans, contribuant à l'extension de la durée du programme de collecte en 2009.
- L'activité d'emprunt de la BEI dans les monnaies des **pays nordiques** a totalisé l'équivalent de 1,5 milliard d'EUR. La couronne norvégienne (NOK) y a le plus fortement contribué, avec un volume total de collecte de 9,65 milliards de NOK (1,1 milliard d'EUR) via 17 transactions, soit le double de 2008. La Banque a ainsi été le **plus grand émetteur en NOK dans sa catégorie d'actifs**. Dans le compartiment de la **couronne suédoise (SEK)**, la Banque a levé au total 3,5 milliards de SEK (335 millions d'EUR), essentiellement via ses **obligations climatiquement responsables**, dont le produit servira à financer les futurs projets de la Banque dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
- L'intérêt des investisseurs pour les **monnaies des nouveaux et futurs États membres** ainsi que celles des **pays voisins de l'UE** s'est considérablement amoindri, celles-ci étant généralement perçues comme fortement risquées. La Banque a lancé 26 émissions totalisant l'équivalent de 498 millions d'EUR, en baisse par rapport à l'équivalent de 1,15 milliard d'EUR levé l'année précédente. Les monnaies qui ont le plus contribué à ce montant (71 % du total) sont la livre turque (TRY) et le forint hongrois (HUF) avec



respectivement 225 millions d'EUR et 131 millions d'EUR. Sur les marchés internationaux, **la BEI a été, parmi les IFI, le plus grand émetteur en HUF**. La Banque a également lancé de nouvelles émissions en lev bulgare (BGN), en couronne tchèque (CZK), en zloty polonais (PLN), en leu roumain (RON) et en rouble russe (RUB). Même si la demande émanait principalement de petits investisseurs recherchant des placements de courte durée, la Banque a néanmoins levé un montant significatif (162 millions d'EUR) dans le segment des obligations arrivant à échéance en 2015 et a été en mesure de lancer deux émissions à échéance éloignée : l'une en RUB à 10 ans et l'autre en CZK à 12 ans.

- **Dans les compartiments du yen et des monnaies de la zone Asie-Pacifique, le dollar australien (AUD) a été une fois encore, parmi les monnaies autres que principales, la première source de fonds collectés par la BEI en 2009 et par conséquent sa quatrième monnaie d'émission, avec un volume de 6,3 milliards d'AUD (3,7 milliards d'EUR).** Ce montant est **pratiquement le double de celui de 2008** et a permis à la Banque d'être pour la troisième année consécutive le **plus grand émetteur d'obligations « kangourou » (émetteur étranger en AUD)**. L'émission à échéance 2015 a collecté 1,5 milliard d'AUD, soit la plus grande émission « kangourou » jamais réalisée, tandis que celle venant à échéance en 2019 a permis de lever un montant cumulé de 1,65 milliard d'AUD. Il convient de noter également la performance du **yen japonais (JPY)** en tant que **monnaie offrant la durée moyenne la plus longue (13,8 ans) pour un volume d'émission important**. Elle fait ainsi partie des quatre seules monnaies (hors monnaies principales) à dépasser l'équivalent d'1 milliard d'EUR (189 milliards de JPY soit 1,5 milliard d'EUR). En 2009, les émissions publiques en JPY ont eu lieu sur une courte période au cours de laquelle les autres monnaies ont vu leur coût culminer et où par conséquent les émissions en yen sont devenues relativement intéressantes. Entre mars et mai 2009, lorsque l'activité d'émission a été la plus forte, la Banque a dominé le marché avec 3 transactions de référence, totalisant l'équivalent de 1,09 milliard d'EUR.
- L'activité d'émission dans les **monnaies africaines** est restée atone tout au long de 2009, en raison de la réticence des investisseurs face au risque associé à ces marchés émergents dans le contexte de la crise financière. En 2009, la Banque a lancé 10 émissions dans trois monnaies : le cedi ghanéen (GHS), le rand sud-africain (ZAR) et le kwacha zambien (ZMK), pour un volume total équivalent à 216 millions d'EUR. Parmi les faits marquants, on notera la transaction plutôt rare que constitue l'émission « uridashi » de 555 millions de ZAR (43 millions d'EUR) à deux ans, format d'émission en monnaie étrangère destiné aux investisseurs japonais.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



Améliorer la transparence, l'information du public et les relations avec la société civile

Le contexte de la politique de transparence

L'une des orientations fondamentales de la politique de l'Union européenne (UE) est d'améliorer la transparence de ses institutions et organes, afin de les rapprocher des populations au service desquelles ils agissent et de mettre en relief l'utilité de leur contribution aux objectifs de cohésion économique et sociale et de développement durable de l'Europe.

Pour la BEI, qui est à la fois banque et institution publique, la franchise et la transparence à propos de ses processus de prise de décision, de fonctionnement et de mise en œuvre des politiques de l'UE ne peuvent que renforcer sa crédibilité et sa responsabilité vis-à-vis des citoyens. La transparence sert aussi à accroître l'efficacité et la viabilité des opérations de la Banque, à réduire les risques de corruption et à resserrer ses liens avec ses parties prenantes extérieures.

Information du public

La divulgation d'informations au public est un élément clé qui permet de juger du respect, par la Banque, de son engagement en matière de transparence. C'est pourquoi la Banque ne cesse d'accroître le volume et d'améliorer la qualité des informations qu'elle communique au sujet de ses activités. Elle est la seule institution financière internationale (IFI) à publier un plan d'activité à horizon mobile de trois ans (le Plan d'activité de la Banque – PAB), révisé et actualisé chaque année. Son site Web (www.bei.org), consulté par quelque 6,8 millions de visiteurs en 2009 (contre 4 millions en 2008), est le principal outil de diffusion active de renseignements sur la Banque auprès du public. Suite à une étude interne, la BEI a procédé à une modernisation de sa page d'accueil en 2009, afin que son site réponde mieux aux attentes des visiteurs externes et intègre les meilleures pratiques du moment en matière de conception et de fonctionnalité de sites Web. La Banque a à cœur de l'améliorer constamment afin de le rendre plus attrayant et convivial.

En 2009, la BEI a publié sur son site Web des informations sur plus de 500 projets alors en cours d'instruction, ainsi que d'autres textes importants relatifs à la transparence, tels que son Plan d'activité 2009-2011, sa déclaration de principes et normes en matière sociale et environnementale, sa politique de dénonciation d'abus et sa politique intérimaire révisée concernant les centres financiers offshore¹.

Un élément central de la communication de la Banque avec le public est la « politique de divulgation de la BEI ». Celle-ci repose sur le principe de divulgation systématique des informations, à moins qu'il n'existe une raison impérieuse s'y opposant. Elle a été réexaminée en 2009 dans le cadre d'une vaste consultation publique qui a couvert également la Politique de transparence (2004) et la Politique de traitement des plaintes (2008). Approuvé par le Conseil d'administration de la Banque le 2 février 2010, le nouveau texte est désormais en vigueur (voir ci-dessous). Chaque année, la BEI publie un rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de sa politique de divulgation. L'édition relative à l'année 2008 a été publiée en avril 2009 et la prochaine sera disponible en mars 2010.

¹ Voir également la fiche thématique n°17 (La BEI et le recours aux centres financiers offshore : des règles rigoureuses).



Consultations publiques

La BEI mène des consultations publiques sur certaines politiques, propres à la Banque ou multisectorielles, qui revêtent une importance particulière et présentent un intérêt pour toutes ses parties prenantes. Une telle procédure de consultation vise principalement à générer des contributions précieuses de la part des parties prenantes et à renforcer la transparence et la responsabilité de l'institution. Souvent considérées comme un exemple de « meilleure pratique », ces consultations en ligne se déroulent généralement en deux phases de 45 et 20 jours ouvrables, respectivement, et s'accompagnent en principe de réunions publiques destinées à faciliter un dialogue direct, sans intermédiaire, avec les interlocuteurs intéressés. Un groupe d'étude de la BEI est chargé d'examiner et d'évaluer les contributions des parties prenantes. Après son approbation par le Comité de direction, le projet de texte final de la politique est publié pour information sur le site Web de la Banque 15 jours ouvrables avant son examen par le Conseil d'administration, parallèlement au rapport de consultation publique. Ce rapport décrit le déroulement de la consultation et regroupe l'ensemble des contributions des parties prenantes, ainsi que les explications motivées de la BEI quant à leur degré de prise en compte. Une fois approuvée par le Conseil d'administration, la politique est publiée sur le site Web de la Banque et, le cas échéant, au Journal officiel de l'Union européenne.

Outre les consultations publiques officielles, la BEI organise ponctuellement des consultations en ligne simplifiées ou des réunions informelles avec les parties prenantes au sujet d'autres documents de politique générale, selon le type et l'objet du document ou du thème dont il s'agit.

En 2009, la BEI a lancé une consultation publique sur ses politiques de transparence, de divulgation et de traitement des plaintes. Cette procédure a débouché sur une politique de transparence nouvelle et améliorée (fusionnant les anciennes politiques de transparence et de divulgation), et sur le document intitulé « Mécanisme de traitement des plaintes de la BEI – Principes, champ d'application et règlement », qui ont été approuvés par le Conseil d'administration en février 2010 et publiés sur le site Web de la Banque, accompagnés du rapport de consultation correspondant. À cet égard, la Banque a grandement apprécié l'apport constructif des organisations de la société civile (OSC) et plus particulièrement des organisations non gouvernementales (ONG) qui suivent attentivement ses activités.

Une nouvelle consultation sera organisée en 2010 à l'occasion de la révision de la politique de prêt de la BEI dans le secteur des transports.

Dialogue avec les parties prenantes et relations avec la société civile

Les relations que la BEI entretient avec les OSC, notamment les ONG et d'autres groupes d'intérêts, reposent sur la reconnaissance de la capacité de ces entités à apporter une contribution précieuse à l'élaboration de la politique générale de la Banque. Les OSC et les ONG peuvent également aider à sensibiliser la Banque aux questions d'intérêt local, mais aussi fournir d'autres informations utiles qui contribuent à la qualité des projets financés par la Banque.

L'interaction avec les OSC est coordonnée par l'unité « Société civile ». Agissant en tant qu'interface entre la BEI et les OSC, cette unité a pour fonction d'assurer la cohérence et la qualité de la communication et de nouer avec la société civile un dialogue dynamique. Elle cherche à établir des contacts avec des organisations susceptibles d'aider le public et, plus particulièrement, les citoyens concernés par les opérations de la BEI, à accéder aux informations à son sujet.

Dans le cadre du dialogue permanent qu'elle entretient avec la société civile, la Banque organise régulièrement des séminaires s'adressant aux OSC. Le séminaire de printemps avec les OSC, qui s'est déroulé à Bruxelles en mai 2009 sous la présidence de M. Philippe de Fontaine Vive, vice-président de la BEI, avait pour thèmes le transport routier et la biodiversité. Un autre événement marquant a été la séance annuelle d'information à l'intention des OSC, qui a eu lieu le 9 mars 2009 à Bruxelles et au cours de laquelle M. de Fontaine Vive a



présenté les résultats de l'exercice 2008 aux OSC basées à Bruxelles et annoncé la création d'une page d'accueil pour la société civile sur le site Web de la Banque. En 2010, cette séance annuelle d'information des OSC va être adossée à la conférence de presse annuelle de la Banque, le 25 février.

La BEI instaure un dialogue et établit des partenariats de coopération avec des OSC spécialisées qui partagent avec elle certains objectifs ou intérêts, tels que le programme de Lisbonne, le développement durable, la protection de l'environnement ou la lutte contre la pauvreté. En 2009, la Banque a poursuivi sa collaboration avec Transparency International, avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et avec l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), à laquelle la BEI a annoncé son soutien et son adhésion en 2008.

Tout en souhaitant entretenir ce genre de relations de travail ciblées avec des organisations spécialisées, la BEI tient également à préserver et à améliorer ses contacts avec les ONG axées sur les questions de politique générale et qui mènent des campagnes au sujet des activités de la Banque. Ces dernières années, les contacts avec ce type d'organisations se sont intensifiés et ont permis d'approfondir encore le dialogue. L'importance accordée à ces contacts a été soulignée par la participation de la Banque à des événements organisés par ces ONG en 2009, comme la conférence sur la responsabilité des IFI, en mars 2009. Pour sa part, la BEI a convié ces mêmes ONG à plusieurs tables rondes centrées sur des thèmes spécifiques, tels que le piégeage et le stockage du carbone et le Mécanisme européen pour des transports propres, les changements climatiques, les énergies propres, l'empreinte du nucléaire et du carbone, les centres financiers offshore ou les procédures environnementales et sociales de la Banque pour les investissements dans les pays en développement.

Au niveau des projets, la Banque a continué de s'attacher le concours des OSC et associations de citoyens, par exemple dans le cadre de plusieurs projets relatifs à l'énergie et à l'extraction minière dans les pays ACP et d'Amérique latine, et elle étudie en outre la possibilité d'associer les ONG dans des projets pour lesquels des ressources d'assistance technique sont disponibles.

D'autres réunions et conférences avec les parties prenantes intéressées sont déjà prévues en 2010, afin de discuter de thèmes d'intérêt commun tels que « l'entreprise, la banque et les droits de l'homme » ou la révision à mi-parcours des mandats de prêt extérieurs de la Banque.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



La BEI et le recours aux centres financiers offshore : des règles rigoureuses

En tant qu'institution financière de l'Union européenne, la Banque européenne d'investissement veille à ce que les bénéficiaires de ses interventions respectent les normes internationales réglementant le recours aux centres financiers offshore (CFO).

En adoptant en 2005 des règles internes strictes sur le recours aux CFO, la BEI a été parmi les premières institutions financières internationales à se doter d'une politique générale concernant ces juridictions.

Il n'existe actuellement aucune définition européenne, générale ou universellement reconnue du CFO ; aussi la BEI a-t-elle choisi de se conformer à l'usage suivi pour les listes, qualifications et rapports publiés régulièrement par les organisations et les institutions internationales de référence que sont l'Union européenne (UE), les Nations unies (ONU), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Conseil de stabilité financière (CSF), le Groupe d'action financière (GAFI) et le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales¹.

Outre sa politique sur les CFO, la BEI applique à ses opérations, marchés et contrats d'autres politiques et mesures anti-fraude appropriées, qui l'aident à respecter son engagement de « tolérance zéro » face aux procédés interdits, aux actes de corruption, de fraude, de collusion, de coercition, de blanchiment de capitaux, d'évasion ou de fraude fiscale, aux pratiques fiscales dommageables et aux activités de financement du terrorisme. Ces textes sont notamment sa Politique anti-fraude (2008) et sa Politique de signalement (2009), ainsi que, depuis un certain nombre d'années, une série de règles précises de collaboration avec l'OLAF pour traiter d'éventuels cas de fraude, de corruption ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne.

Champ d'application de la politique CFO de la BEI

La BEI applique sa politique CFO à toutes ses activités et opérations de prêt, d'emprunt et de trésorerie – y compris les garanties et les structures financées par elle et mises en œuvre au nom et pour le compte d'autres organes situés à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE – qui ont un lien avec un ou plusieurs CFO.

Plus précisément, l'application de la politique CFO peut, sans restriction, être déclenchée par i) l'implication d'une contrepartie concernée domiciliée dans un CFO, ii) l'implication d'une contrepartie concernée non domiciliée dans un CFO mais détenue ou contrôlée par une entité établie dans un CFO et (ou) iii) l'existence d'un gestionnaire de fonds domicilié dans un CFO, indépendamment du lieu d'enregistrement du fonds financé par la BEI.

Pour chaque produit qu'elle propose (prêt, fonds d'investissement, titrisation, transaction de trésorerie, opération de financement, par exemple), la BEI effectue une analyse afin de recenser les « contreparties concernées », c'est-à-dire toutes les contreparties importantes propres au produit qui sont

- potentiellement exposées au blanchiment de capitaux, au financement du terrorisme, à l'évasion fiscale et aux pratiques fiscales dommageables ou
- susceptibles d'exposer la Banque à un risque de réputation.

La Banque contrôle régulièrement les contreparties concernées et adapte son contrôle à l'évolution des opérations et des marchés dans lesquels elle intervient.

Par conséquent, la Banque ne tolère aucune activité visant à couvrir des pratiques illégales, notamment la fraude fiscale et l'évasion fiscale, et ne soutient un projet que s'il n'existe aucun signe indiquant que ce projet sera utilisé pour des activités illégales ou des pratiques fiscales dommageables. En particulier, la BEI refuse de réaliser une

¹ Il convient de noter que la BEI ne peut établir sa propre liste de juridictions non coopératives et doit donc se référer à celles de ces institutions internationalement reconnues.



opération dès lors que la structure CFO concernée a un lien avec une juridiction interdite. Un projet situé physiquement dans une juridiction interdite hors de l'UE ne peut être soutenu que si la Banque a reçu un mandat explicite de l'UE l'invitant à appuyer des projets de développement au bénéfice de la population locale concernée.

Évolutions intervenues en 2009

À la lumière des conclusions formulées lors du sommet du G20 à Londres en avril 2009 par les grands dirigeants mondiaux au sujet des CFO et, plus particulièrement, des juridictions non coopératives et non transparentes, la BEI a pris l'initiative de réviser sa politique dans ce domaine. En conséquence, la nouvelle politique intérimaire révisée de la BEI concernant les CFO a été approuvée par le Conseil d'administration de la Banque le 14 juillet 2009, à l'issue de consultations approfondies menées dans les États membres de l'UE, auprès d'organisations spécialisées chefs de file, d'institutions financières internationales et d'autres parties prenantes concernées, y compris des organisations de la société civile. Cette nouvelle politique intérimaire révisée concernant les CFO est publiée sur le site Web de la BEI.

Points clés de la politique CFO 2009 de la BEI

Outre le fait qu'elle confirme le principe de « tolérance zéro » face aux activités visant à couvrir des pratiques illégales, telles que le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, la fraude fiscale et l'évasion fiscale, et qu'elle décourage les activités interdites et les pratiques fiscales dommageables, la politique CFO 2009 :

- confirme l'engagement existant de la Banque à refuser de réaliser une opération dès lors qu'il existe un lien avec une juridiction CFO interdite (figurant sur une liste noire), sauf lorsqu'un projet physiquement situé dans ce type de juridiction ne présente aucune indication selon laquelle l'opération servira à des activités illégales ou des pratiques fiscales dommageables ;
- impose des règles plus strictes de divulgation d'informations fiscales à toutes les contreparties concernées domiciliées dans des CFO ;
- fixe des critères fermes de « transfert de siège » pour les contreparties concernées et les entités qui les contrôlent et qui sont enregistrées dans des CFO, sauf si le projet en question est aussi physiquement mis en œuvre dans la juridiction concernée ;
- prévoit qu'outre l'interdiction existante des contreparties enregistrées dans des juridictions qui figurent sur une liste noire, pour toutes les opérations approuvées à compter du 31 mars 2010 inclus, la Banque exigera aussi que les contreparties enregistrées dans des CFO qui, sans figurer sur une liste noire, appliquent une réglementation insuffisante, transfèrent leur siège vers une juridiction qui ne soit pas un CFO, et ce avant la signature du contrat concerné ;
- prévoit qu'à compter du 31 mars 2010, les contrats concernés comprendront aussi une clause de transfert prévoyant que la contrepartie transfère son siège vers une juridiction qui n'est pas un CFO au cas où son lieu d'enregistrement serait ultérieurement inscrit sur la liste des CFO (ou classification équivalente) d'une organisation chef de file. Ce transfert devra être effectué dans les douze mois suivant la date à laquelle le lieu d'enregistrement de la contrepartie a été classé sur la liste des CFO ;
- prévoit qu'en cas de non-respect des clauses de transfert susmentionnées, la Banque pourra prendre des mesures appropriées, comme l'annulation ou la suspension du financement et, si nécessaire, l'exclusion des contreparties concernées de futures opérations avec la BEI.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

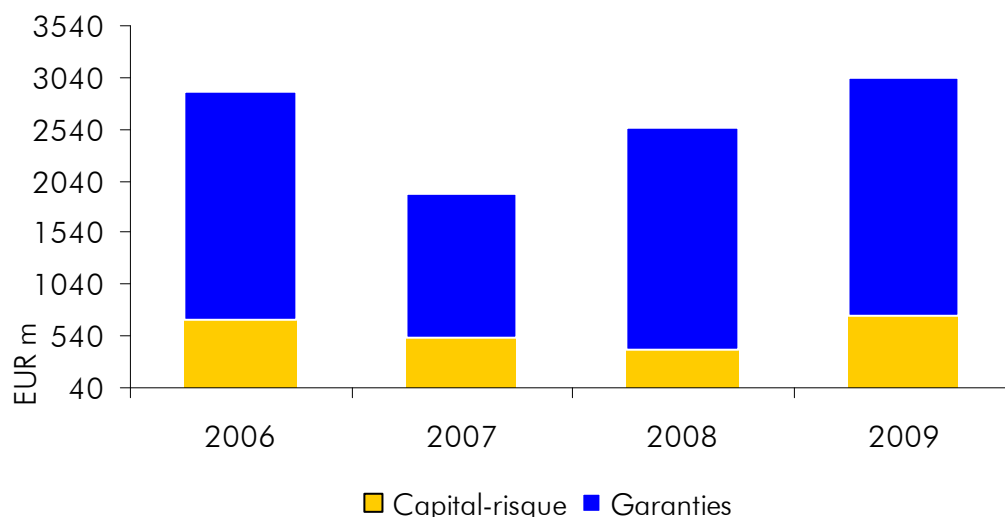
Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



L'activité du Fonds européen d'investissement

Engagements annuels sur la période 2006-2009



Le FEI est le principal développeur européen de produits de capital-risque pour financer l'entrepreneuriat et l'innovation.

Il propose un large éventail de solutions de financement de PME à des intermédiaires sélectionnés. En assumant le risque lié à ce financement, il contribue à la mise en œuvre des politiques communautaires, en particulier dans le domaine de l'entrepreneuriat, de la technologie, de l'innovation et du développement régional.

Le FEI a une structure d'actionariat unique en son genre. Il fait partie du Groupe BEI et est détenu par la BEI (61 % du capital) et par l'Union européenne au travers de la Commission européenne (29 %). Le FEI compte également parmi ses actionnaires des banques et des institutions financières publiques et privées (30 établissements de 17 pays détenant au total 9 % du capital)¹. Le FEI a deux principaux objectifs statutaires :

- soutenir la réalisation des objectifs de l'UE,
- générer un retour sur investissement adéquat pour ses actionnaires.

Le FEI soutient les PME de manière indirecte, au moyen d'apports de fonds propres (instruments de capital-risque et de capital-investissement) et d'instruments de garantie, en utilisant soit ses fonds propres, soit des ressources mises à sa disposition au titre des mandats qui lui sont confiés par la BEI (le Mandat capital-risque – MCR), l'UE (le Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité – CIP), les États membres ou d'autres tierces parties.

En complétant l'offre de la BEI, le FEI joue un rôle crucial tout au long de la chaîne de valeur de la création d'entreprises. Celle-ci couvre les tout premiers stades de la propriété intellectuelle jusqu'aux fonds spécialisés dans les PME arrivées à un stade de développement intermédiaire ou plus avancé. Le FEI propose une offre intégrée de financements PME s'adressant à un large éventail de segments de marché.

Si les instruments de capital-risque et de capital-investissement du FEI visent à améliorer l'accès au capital pour les PME innovantes ou à forte croissance, il est tout aussi important de répondre aux besoins des PME qui cherchent à se financer par le canal plus traditionnel de l'emprunt. Par ses opérations de garantie et de titrisation, le FEI est en mesure d'améliorer la disponibilité et les conditions du crédit pour les PME bénéficiaires, ainsi que la capacité de prêt des intermédiaires financiers.

¹ 1 % restant à émettre

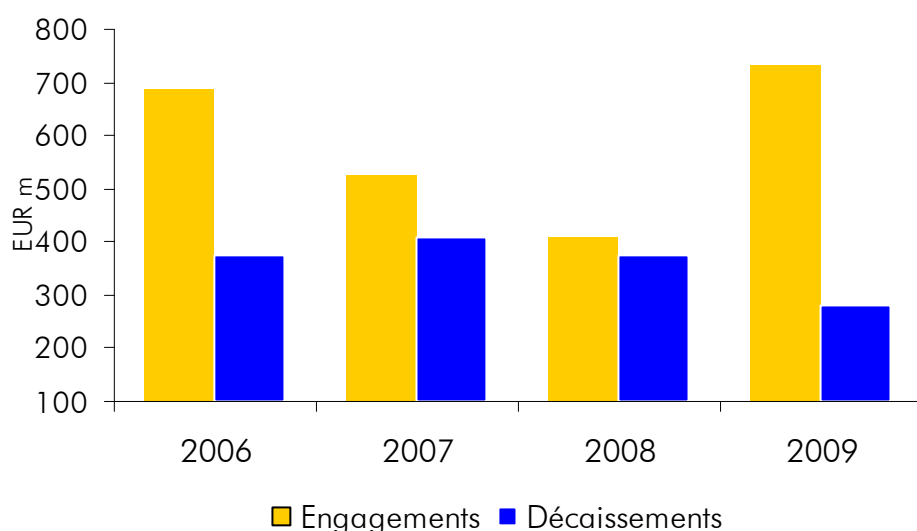


En 2009, le FEI a lancé la phase de mise en œuvre de l'initiative JEREMIE (*Joint European Resources for Micro-to-Medium Enterprises* – Ressources européennes conjointes pour les PME et les microentreprises). À ce jour, il a signé dix accords avec des États membres et des régions de l'UE, dont six concernaient de nouveaux États membres, maintenant ainsi son engagement en faveur du développement économique de ces régions. Le montant total des fonds engagés au titre de ces accords s'élevait à 1 milliard d'EUR à la fin de 2009.

Dans le courant de l'année, le FEI a également lancé d'autres instruments mis au point en 2008 avec la BEI, en particulier pour la finance mezzanine et le microcrédit, afin de mieux répondre aux besoins du marché dans ce domaine stratégique.

Fin 2009, le FEI a répondu à un appel d'offres ouvert du Fonds d'investissement britannique de l'innovation pour gérer une partie du Fonds public de financement des investissements technologiques. Le FEI a été sélectionné en décembre pour gérer un fonds de fonds technologique de 200 millions de GBP qui investira dans les secteurs du numérique, des TIC, des sciences de la vie et des hautes technologies, principalement au Royaume-Uni.

Opérations de prise de participation



En 2009, le montant total des engagements irrévocables du FEI au titre de prises de participation, sur l'ensemble de ses sources de financement, s'est élevé à près de 518 millions d'EUR. Toutefois, en raison de la situation difficile du marché en 2009, le FEI a renforcé son rôle de catalyseur en prenant pour plus de 215 millions d'EUR d'engagements conditionnels afin d'aider les équipes de gestionnaires de fonds à lever des ressources. Ces deux montants réunis donnent par conséquent un total de près de 733 millions d'EUR.

Bien que le volume de décaissements au titre de prises de participation du FEI ait diminué par rapport à 2008, le nombre de signatures a quasiment doublé, et ce malgré la situation défavorable du marché. Tout au long de l'année, le FEI a maintenu un niveau d'apport élevé en appuyant les équipes chargées de la gestion des fonds dès la phase initiale du processus de levée de ressources. Dans le contexte économique difficile actuel, le FEI joue un rôle important en aidant ces gestionnaires à attirer des co-investisseurs et à atteindre une taille de fonds suffisamment viable pour mettre en œuvre leur stratégie d'investissement.

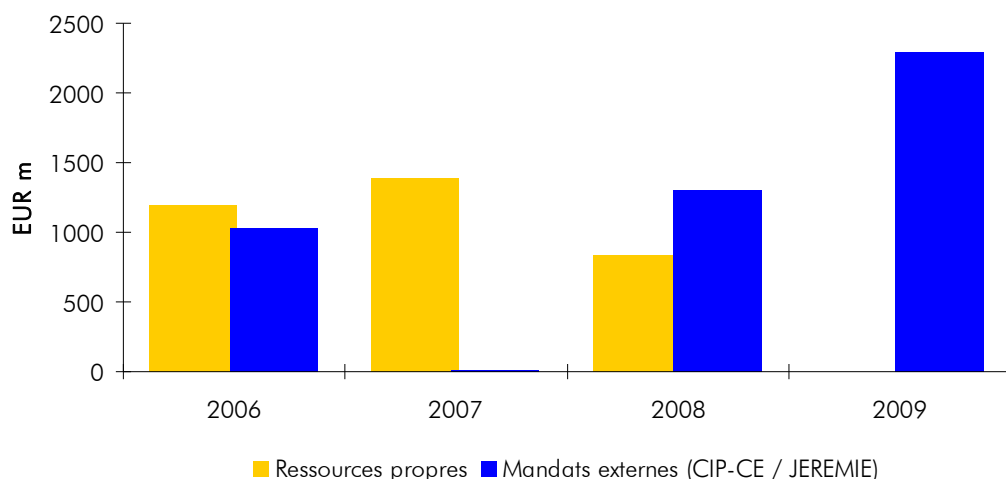
Le montant net total des engagements au titre de prises de participation du FEI s'est élevé à 3,9 milliards d'EUR en fin d'exercice. Fort de ses investissements dans plus de 300 fonds, le FEI reste le principal acteur du secteur européen des fonds de capital-risque et des fonds axés sur les entreprises de petite taille ou de taille intermédiaire. En outre, il a continué à élargir son champ d'activité dans le capital-risque et dans le segment des fonds spécialisés dans les stades de développement intermédiaire.



En avril 2009, le Conseil d'administration du FEI a approuvé le mandat de gestion du produit Mezzanine Facility for Growth (Instrument mezzanine pour la croissance) confié par la BEI au FEI. Il s'agit d'un nouveau fonds de fonds de 1 milliard d'EUR chargé d'investir à travers toute l'Europe dans des fonds hybrides combinant financements sous forme de fonds propres et de dette, dans le but de jouer un rôle de catalyseur sur ce segment de marché. À ce jour, le FEI a approuvé 282 millions d'EUR d'investissement dans sept fonds et a déjà signé des engagements à hauteur de 160 millions d'EUR dans des fonds gérés par les principaux acteurs indépendants du financement Mezzanine (MML Capital Partners Fund V, Syntaxis, Accession Mezzanine Capital 3 et Avenir Entreprise Mezzanine).

En 2009, le FEI a procédé également à un examen stratégique de ses activités de transfert de technologie afin de déterminer le potentiel d'accroissement de son apport à cette catégorie d'actif. Le volume d'investissement du FEI dans ce domaine devrait augmenter en 2010.

Opérations de garantie



Le FEI propose deux grandes lignes de produits dans le cadre de son activité de garantie en faveur des PME : le rehaussement de crédit pour opérations de titrisation (garanties couvrant des instruments de financement de PME titrisés) et l'octroi de garanties ou de contre-garanties pour portefeuilles de microcrédits ainsi que de prêts et d'opérations de crédit-bail en faveur de PME.

Le rehaussement de crédit permet au FEI de soutenir la titrisation de prêts et de crédits-bails aux PME, que des institutions financières regroupent en portefeuilles dans le cadre d'opérations « synthétiques » ou qui sont cédés sur les marchés des capitaux.

Dans le cadre de son activité d'octroi de garanties et de contre-garanties pour des portefeuilles de prêts en faveur de PME, de microcrédits ou d'opérations de crédit-bail, le FEI assume jusqu'à 50 % du risque de crédit ou de la perte attendue sur chacun des prêts ou actifs de crédit-bail en portefeuille. Les intermédiaires financiers sont ainsi soulagés d'une partie de leurs obligations en matière de couverture des pertes éventuelles, ce qui accroît d'autant leur capacité de crédit aux PME.

L'absence d'opérations de titrisation (ressources propres), comme le montre le graphique ci-dessus, est due aux conditions actuelles du marché. Néanmoins, tout au long de 2009, le FEI a mis en œuvre avec succès des instruments de garantie en recourant aux ressources du CIP. Vingt-et-un nouveaux contrats de garantie et extensions de contrats existants ont été signés en 2009 pour un montant de plus de 2,2 milliards d'EUR. À la fin de 2009, le volume cumulé des signatures² au titre des mandats de la Commission européenne, avec une enveloppe budgétaire de 620 millions d'EUR, s'élevait à 10,7 milliards d'EUR.

² Volume maximum du portefeuille



En 2009, les opérations de garantie du FEI ont totalisé près de 2,3 milliards d'EUR et le total du portefeuille de garanties en cours à la clôture de l'exercice s'élève à 13,6 milliards d'EUR, répartis entre quelque 170 transactions.

JEREMIE (Joint European Resources for Micro-to-Medium Enterprises – Ressources européennes conjointes pour les PME et les microentreprises)

Le premier accord de financement au titre de JEREMIE a été signé en juin 2007 avec le Gouvernement de la République hellénique (pour un montant de 100 millions d'EUR). En 2008, d'autres signatures ont suivi avec la Roumanie (100 millions d'EUR), la Lettonie (91,5 millions d'EUR), la Lituanie (290 millions d'EUR) et la Slovaquie (100 millions d'EUR). De plus, deux accords de financement régionaux ont été signés avec la région Languedoc-Roussillon (30 millions d'EUR) et la région italienne de Campanie (90 millions d'EUR).

En 2009, le FEI a également signé des accords de financement au titre de JEREMIE avec la Bulgarie (pour un montant de 200 millions d'EUR), Chypre (20 millions d'EUR) et la Sicile (60 millions d'EUR). Des projets JEREMIE ont ainsi été lancés dans dix États membres et régions de l'UE, pour un montant total de plus de 1 milliard d'EUR, géré par le FEI en tant que fonds de participation.

D'autres accords de financement au titre de JEREMIE entre le FEI et des gouvernements nationaux ou régionaux sont actuellement à un stade de négociation avancé.

Outre ces opérations, en 2009 le FEI a conseillé d'autres fonds de participation JEREMIE nationaux ou régionaux.

Le FEI a mis au point pour JEREMIE un large éventail d'instruments d'ingénierie financière sous forme de prêts, garanties et fonds propres couvrant l'ensemble du cycle de vie des PME. Dans les pays où le FEI a signé des accords de financement, les premiers appels à manifestation d'intérêt à l'intention des intermédiaires financiers ont été lancés en 2009 et les premiers contrats signés.

Tout au long de 2009, le rôle du FEI s'est étoffé, celui-ci ne se bornant pas uniquement à assurer la réussite de la mise en oeuvre des fonds de participation JEREMIE mais s'employant, souvent via une présence locale, à créer et développer de solides relations sur tous les marchés où il est présent. Cette démarche lui a permis de se forger une bonne connaissance de la dynamique et des besoins spécifiques de chaque marché local et d'y être encore mieux représenté, via la promotion des services et des instruments qu'il propose.

Le FEI sera par conséquent en mesure d'atteindre les intermédiaires financiers de rang supérieur et de renforcer sa présence et son excellence au-delà de sa couverture géographique habituelle.

Microfinance

La Commission européenne a lancé une nouvelle initiative dans le domaine de la politique sociale et de l'entrepreneuriat afin de faire face, en particulier, aux effets négatifs de la crise financière mondiale sur les groupes à risque.

Dans ce contexte, le FEI négocie actuellement avec la Commission un nouveau mandat (instrument de microfinance Progress) qui fournira jusqu'à 100 millions d'EUR pour soutenir l'emploi, le développement des microentreprises et l'économie sociale.

Ce mandat, qui devrait être co-financé par la BEI, sera déployé au cours de la période 2010-2013 sous forme de garanties et de produits d'emprunt, et devrait être opérationnel au début de 2010. Il vise à renforcer l'activité de prêt aux microemprunteurs via une large gamme d'intermédiaires financiers tels que les organismes de microfinancement, les entreprises et les fonds d'investissements spécialisés dans la microfinance, les caisses nationales d'épargne, les petites banques coopératives et banques de développement ainsi que certaines banques commerciales locales (en particulier pour celles-ci dans les nouveaux États membres de l'UE).



Ce dispositif complète les autres initiatives lancées par la Commission, le Parlement européen et les États à l'appui de ce secteur et qui sont gérées par le FEI ainsi que les opérations de titrisation de ressources propres dans ce domaine :

- Le guichet garantie du CIP pour les microcrédits.
- L'initiative JASMINE (*Joint Action to Support Microfinance in Europe* – Action conjointe à l'appui des institutions de microfinance en Europe), qui comprend des services d'assistance technique auprès des institutions de microfinance non bancaires et un programme pilote d'investissement de 20 millions d'EUR mis à disposition par la BEI au titre du Mandat capital-risque. À ce jour, le FEI a signé un premier accord de financement et d'autres opérations sont en préparation.
- La microfinance dans le contexte des accords conclus au titre des fonds de participation JEREMIE.
- Une enveloppe supplémentaire de 4 millions d'EUR sera fournie par le Parlement européen via une Action préparatoire et les premiers investissements devraient intervenir en 2010.

GEEREF (*Global Energy Efficiency and Renewable Energy Fund* – Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables)

Le GEEREF est un fonds de fonds innovant, dont la mission est de fournir du capital-risque dans le monde entier, par le biais d'investissements privés à l'appui de projets ayant trait à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans les pays en développement et les économies en transition. Il a pour objectif d'accélérer le transfert, le développement, l'utilisation et l'application de technologies respectueuses de l'environnement dans les régions les plus démunies de la planète, contribuant ainsi à fournir aux populations locales une énergie sûre et propre à un coût abordable. Le GEEREF a été institué par la Direction générale Environnement et la Direction générale EuropeAid Office de coopération (AIDCO) de la Commission européenne et approuvé par le FEI au nom du Groupe BEI. Il est conseillé à la fois par le FEI et la BEI et soutenu par l'Union européenne, l'Allemagne et la Norvège.

L'objectif de capacité de financement du GEEREF est de 200 à 250 millions d'EUR. En septembre 2009, le fonds totalisait un montant de 108 millions d'EUR. À ce jour, il a déjà procédé à deux investissements et en a beaucoup d'autres à l'étude du fait que le groupe BEI, fort de son expérience et de l'ampleur de son portefeuille dans les énergies renouvelables, occupe une position unique pour catalyser les investisseurs intéressés par ce secteur.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000



Liste des financements 2009

Les listes ci-après regroupent les principales informations chiffrées détaillées de l'activité 2009 de la BEI. Ces informations feront l'objet d'une publication dans le « volume III – Rapport statistique » du Rapport annuel 2009 du Groupe BEI.

Le montant total des prêts signés pour des investissements en 2009 s'élève à 79 102 millions d'EUR (voir répartition détaillée dans le tableau ci-après). Ces opérations relèvent de la responsabilité financière de la Banque et sont comptabilisées dans son bilan.

La BEI coopère étroitement avec un nombre important d'institutions financières et de banques commerciales. Elle conclut, avec celles-ci, des lignes de crédit destinées au financement d'investissements de petite ou moyenne dimension dans l'industrie, les services, l'éducation et la santé et les infrastructures. Elle accorde également des prêts affectés à un projet donné par l'intermédiaire d'institutions financières et de banques commerciales.

La BEI accorde également des prêts directs à des entreprises ou des collectivités publiques lorsque les projets entrent bien dans ses priorités.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org

Contacts pour la presse :

Secrétariat du Bureau de presse

email : presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

Questions générales :

Bureau d'information de la BEI

email : info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000


Répartition géographique des contrats de financements signés (millions d'euros)

	2009		2005-2009	
	Montant	%	Montant	%
Belgique (BE)	1 755	2.2	5 407	1.9
Bulgarie (BG)	174	0.2	1 827	0.7
République tchèque (CZ)	1 860	2.4	6 767	2.4
Danemark (DK)	422	0.5	1 378	0.5
Allemagne (DE)	9 802	12.4	36 859	13.3
Estonie (EE)	842	1.1	969	0.3
Irlande (IE)	1 020	1.3	2 820	1.0
Grèce (GR)	1 618	2.0	5 571	2.0
Espagne (ES)	10 494	13.3	41 458	14.9
France (FR)	6 290	8.0	23 660	8.5
Italie (IT)	9 687	12.2	35 130	12.7
Chypre (CY)	202	0.3	612	0.2
Lettonie (LV)	285	0.4	1 429	0.5
Lituanie (LT)	1 169	1.5	1 297	0.5
Luxembourg (LU)	488	0.6	880	0.3
Hongrie (HU)	1 889	2.4	7 279	2.6
Malte (MT)			203	0.1
Pays-Bas (NL)	1 812	2.3	5 205	1.9
Autriche (AT)	1 926	2.4	6 638	2.4
Pologne (PL)	4 784	6.0	14 102	5.1
Portugal (PT)	3 748	4.7	10 989	4.0
Roumanie (RO)	1 473	1.9	4 389	1.6
Slovénie (SI)	538	0.7	1 985	0.7
Slovaquie (SK)	366	0.5	970	0.3
Finlande (FI)	1 145	1.4	3 849	1.4
Suède (SE)	1 135	1.4	4 263	1.5
Royaume-Uni (GB)	5 411	6.8	20 844	7.5
AELE (1)	170	0.2	626	0.2
Union européenne	70 505	89.1	247 406	89.1
Europe du Sud-Est	4 340	5.5	14 585	5.3
Europe orientale, Caucase du Sud, Russie	233	0.3	693	0.2
Pays méditerranéens	1 593	2.0	6 810	2.5
ACP/PTOM	863	1.1	3 465	1.2
Afrique du sud	280	0.4	821	0.3
Amérique latine, Asie	1 288	1.6	3 921	1.4
Pays partenaires	8 597	10.9	30 294	10.9
Total général	79 102	100.0	277 699	100.0

(1) Financements dans les États membres de l'Association européenne de libre échange (AELE) assimilés à des opérations dans l'Union européenne.

Les montants relatifs aux projets figurant dans cette liste sont exprimés en millions d'euros.

États membres		
Belgique		1 755,0
Stockage, transport et transmission de gaz dans tout le pays	Fluxys	120,0
Construction de deux centrales au gaz naturel à cycle combiné à Lelystad-Flevoland (Pays-Bas), d'une centrale au gaz naturel à cycle combiné à Amercoeur (Hainaut) et d'une centrale alimentée au gaz de haut fourneau sur le site d'Arcelor à Gand (Belgique)	Electrabel SA	25,0
Construction et exploitation d'installations constituant la première phase du deuxième grand parc belge d'éoliennes en mer	Société ou fonds à finalité spécifique	300,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension dans le secteur des énergies renouvelables	Dexia Banque Belgique	150,0
Construction et rénovation d'installations régionales de traitement des eaux usées en région flamande	Aquafin NV	100,0
Construction et modernisation des réseaux d'assainissement en Région flamande, comprenant la Flandre-Occidentale, la Flandre-Orientale, Anvers, le Brabant flamand et le Limbourg	Aquafin NV	200,0
Amélioration des réseaux d'alimentation en eau potable de l'agglomération de Liège	Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux	120,0
Rénovation urbaine comprenant des travaux de démolition, de modernisation et de réfection de logements sociaux et d'infrastructures urbaines et sociales connexes en Région wallonne	Société Wallonne du Logement	250,0
Modernisation, rénovation et reconstruction de 7500 logements sociaux locatifs	Vlaamse Maatschappij voor Sociaal Wonen NV	200,0
Activités de RDI dans les domaines du diagnostic et de la thérapie du cancer dans divers centres	Ion Beam Applications S.A.	50,0
Activités de R-D dans le domaine des applications matérielles et logicielles pour les technologies de simulation, de prototypage et de tests virtuels à Louvain (Belgique), Brasov (Roumanie) et Lyon (France)	LMS International NV	15,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	ING Bank N.V.	75,0
	Fortis Banque SA	150,0
Bulgarie		173,5
Rénovation de trois nœuds importants du réseau routier de Sofia	Sofia Municipality	43,5
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Erste Group Bank AG	5,0
	Eurobank EFG Bulgaria AD	50,0
	Piraeus Bank Bulgaria AD	40,0
	Bulgarian Development Bank AD	25,0
	Alpha Bank AE	10,0
République tchèque		1 860,5
Renforcement et extension du réseau de distribution d'électricité sur une grande partie du territoire tchèque	ČEZ Distribuce, a.s.	300,0
Rénovation du réseau routier régional	Jihočeský kraj	7,6
Agrandissement et extension des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement	République tchèque	117,3
Mesures de reconstruction d'infrastructures à la suite des dégâts causés par les inondations de juin 2009 en Moravie et en Bohême du Sud	République tchèque	267,8
Cofinancement d'un programme d'investissement multisectoriel dans la région de Moravie méridionale	Jihomoravský kraj	75,6
Programme d'investissement multisectoriel de la ville de Plzeň destiné à améliorer les infrastructures urbaines	Město Plzeň	76,5
Prêt-cadre visant à financer des investissements prioritaires de petite et moyenne dimension dans le secteur de la revitalisation urbaine	Statutární město Olomouc	38,6
Construction et renforcement d'usines de production de briques et de tuiles dans plusieurs pays d'Europe orientale	Wienerberger AG	25,0
Activités de RDI et modernisation des sites de production en vue de la fabrication de nouveaux modèles à Mlada Boleslav	Škoda Auto a.s.	150,0
Financement du programme national d'investissement de la République tchèque dans les domaines de la santé, de la protection sociale, de la culture et de l'administration publique	Public Entities	543,2
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME, des entreprises de taille intermédiaire ou des collectivités publiques en République tchèque et en Slovaquie	Všeobecná úverová banka a.s.	18,8
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Česká spořitelna, a.s.	200,0
	Erste Group Bank AG	40,0
Danemark		421,7
Activités de recherche et développement relatives à des technologies et des produits de pompage, principalement au centre de développement de produits à Bjerringbro	Grundfos Management A/S	80,5
Activités de RDI pour la conception, la fabrication et l'exploitation d'éoliennes	Vestas Wind System A/S	250,0
Activités de RDI pour la mise au point d'instruments de mesure de précision et de contrôle	Spectris plc	11,1

Activités de RDI concernant la séparation, l'échange thermique et les technologies de transfert des fluides dans les centres de Lund et Tumba	Alfa Laval AB	30,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Ringkjøbing Landbobank A/S	50,0
République fédérale d'Allemagne		9 802,1
Renforcement et extension des réseaux municipaux, régionaux d'électricité, de gaz et de chauffage urbain à Mayence et dans ses environs	Stadtwerke Mainz AG	110,0
Installation d'une centrale photovoltaïque solaire dans la région du Brandebourg	Infrastruktur Turnow GmbH & Co. KG	110,0
Fonds pour l'achat de crédits carbone générés par des programmes d'activités et des projets relevant de mécanisme prévu par le Protocole de Kyoto et situés dans les pays les moins avancés	Société ou fonds à finalité spécifique	50,0
Extension et modernisation de l'aéroport de Berlin-Schönefeld voué à devenir le nouvel et unique aéroport Berlin-Brandenburg International (Willy Brandt)	Flughafen Berlin-Schönefeld GmbH	582,5
Élargissement de l'autoroute A-5 entre Baden-Baden et Offenburg	Land Baden-Württemberg	225,0
Modernisation de l'aéroport de Francfort pour lui permettre d'accueillir l'Airbus A380	Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	230,0
Construction d'un terminal de conteneurs situé dans le port en eau profonde de la ville de Wilhelmshaven (Baie allemande)	Freie Hansestadt Bremen	62,4
Construction d'un terminal de conteneurs situé dans le port en eau profonde de la ville de Wilhelmshaven (Baie allemande)	Land Niedersachsen	262,6
Aménagements de petite et moyenne dimension du réseau routier du Land de Brandebourg	Land Brandenburg	200,0
Modernisation et élargissement du plus grand port fluvial d'Europe	Duisburger Hafen AG	60,0
Déploiement de réseaux à large bande à très haut débit en fibre de verre (technologie VDSL)	Arcor AG & Co. KG	410,0
Déploiement d'infrastructures parallèles pour un réseau d'accès à large bande à Munich et à Augsburg	Stadtwerke München GmbH	100,0
Remise en état et extension des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement, ainsi que rénovation et modernisation des stations de traitement de l'eau et d'épuration à Berlin et dans les régions avoisinantes du Land de Brandebourg	Berliner Wasserbetriebe - Anstalt des öffentlichen Rechts	130,0
Réhabilitation et extension du réseau d'eau et d'assainissement de la ville de Dresde	Stadtentwässerung Dresden GmbH	74,0
Mise à niveau technique des infrastructures de prévention des inondations et investissements dans les secteurs de l'eau en Rhénanie-du Nord-Westphalie	Land Nordrhein-Westfalen	200,0
Programmes de rénovation urbaine dans le Land de Brandebourg	Investitionsbank des Landes Brandenburg	174,0
Activités de recherche-développement en matière de transmission pour l'industrie automobile (moteurs, boîtes de vitesse)	Volkswagen AG	400,0
Activités de RDI dans les technologies liées à la formulation et aux transporteurs médicamenteux et destinées aux soins en milieu hospitalier à Melsungen (Hesse)	B. Braun Melsungen AG	95,0
Activités de recherche-développement portant sur les soins médicaux, la nutrition clinique, les traitements par perfusion et les produits biopharmaceutiques durant la période 2007-2009	Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	50,0
	Fresenius Kabi AG	50,0
	Fresenius Biotech GmbH	50,0
Activités de RDI pour la mise au point d'instruments de mesure de précision et de contrôle	Spectris plc	15,0
Construction d'une usine de fabrication de carton d'emballage à Eisenhüttenstadt	Progroup AG	98,3
Activités de RDI de produits, axées sur les technologies d'échange thermique dans plusieurs centres techniques	GEA Group AG	150,0
Construction d'une usine de silicium de grade solaire de grande pureté, dont la production est destinée à l'industrie photovoltaïque à Nünchritz (Saxe)	Wacker-Chemie GmbH	400,0
Mise en place d'unités de fabrication de tranches, cellules et modules photovoltaïques à Erfurt et Arnstadt (Thuringe)	Robert Bosch GmbH	450,0
Activités de recherche-développement et d'innovation visant à améliorer le rendement énergétique et à réduire les émissions de dioxyde de carbone dans le secteur automobile à Stuttgart	Daimler AG	400,0
Activités de RDI dans le domaine des systèmes domestiques de chauffage et de ventilation principalement dans le centre de Remscheid	Vaillant GmbH	120,0
Activités de R-D dans le domaine des équipements de sécurité pour les voitures particulières	Autoliv AB	40,0
R-D visant la mise au point d'une voiture électrique citadine et travaux connexes de conception et d'ingénierie pour une nouvelle chaîne de production et de montage respectueuse de l'environnement à Munich	BMW Finance N.V.	400,0
Activités de R-D pour de nouveaux médicaments destinés à trois domaines thérapeutiques : le système nerveux central, les troubles du métabolisme et les affections respiratoires	C.H. Boehringer Sohn AG & Co. KG	400,0
Soutien aux activités de RDI entre 2009 et 2011 dans le domaine de l'efficacité énergétique des habitacles et des équipements électriques automobiles	Fritz Dräxlmaier GmbH & Co. KG	50,0
Activités de RDI dans le domaine de la sécurité des paiements et des transferts de données	Giesecke & Devrient GmbH	80,0
Activités de RDI liées à un portefeuille de technologies hautement innovantes d'instrumentation médicale sur le High Tech Campus d'Eindhoven	Koninklijke Philips Electronics NV	74,0

Activités de RDI relatives à des matériaux et des technologies dans les principaux secteurs d'activité du groupe	ThyssenKrupp AG	210,0
Activités de RDI visant à améliorer les performances des véhicules utilitaires (camion et bus)	MAN Nutzfahrzeuge AG	300,0
Activités de RDI axées sur la gestion thermique des véhicules principalement sur le site de Stockdorf (Munich)	Webasto AG	50,0
Activités de RDI dans le domaine des produits chimiques spéciaux dans plusieurs pays	Israel Chemicals Ltd	19,3
Mise en œuvre, dans l'UE à 27, de plates-formes de commerce électronique sur mesure, destinées à faciliter les processus d'approvisionnement, de commande et de livraison, dans le cadre de ses activités commerciales	Otto GmbH & Co KG	50,0
Investissements entrepris par le Land de Saxe-Anhalt en faveur d'activités de recherche du secteur public	Land Sachsen-Anhalt	365,0
Financement d'infrastructures de petite dimension	Landesbank Hessen-Thüringen Girozentrale	200,0
Financement d'infrastructures de petite ou moyenne dimension	Bremer Landesbank Kreditanstalt Oldenburg-Girozentrale	200,0
Financement de projets de dimension limitée dans le domaine de l'énergie	Commerzbank AG	250,0
Financement de projets de dimension limitée dans le domaine de l'environnement	Commerzbank AG	130,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Landeskreditbank Baden-Württemberg - Förderbank	200,0
	Investitionsbank Schleswig-Holstein	200,0
	Commerzbank AG	200,0
	Unicredit Leasing GmbH	150,0
	NRW Bank	200,0
	Landwirtschaftliche Rentenbank	200,0
Financement des programmes de promotion économique en faveur des PME, principalement en Bavière	LfA Förderbank Bayern	150,0
Financement d'investissements en faveur d'entités publiques, semi-publiques et privées	Thüringer Aufbaubank	75,0
Financement d'investissements en faveur de l'économie de la connaissance dans le Land de Hesse	Wirtschafts- und Infrastrukturbank Hessen	350,0
Estonie		841,5
Modernisation des réseaux de transport et de distribution d'électricité	Eesti Energia AS	150,0
Extension du terminal de conteneurs du port de Muuga et construction de nouveaux quais pour le terminal vrac du port de Paldiski sud	AS Tallina Sadam	40,0
Construction et acquisition d'un navire roulier mixte qui sera mis en service sur la liaison Tallinn-Stockholm	Tallink Grupp AS	90,0
Agrandissement du port de Muuga	AS Tallina Sadam	11,5
Cofinancement d'investissements prioritaires situés en Estonie et relevant du Cadre de référence stratégique national	République d'Estonie	550,0
Irlande		1 020,0
Construction d'une nouvelle interconnexion électrique est-ouest de 500 MW entre l'Irlande et le pays de Galles (Royaume-Uni)	Eirgrid Plc	300,0
Construction de parcs éoliens	Electricity Supply Board	200,0
Construction d'un nouveau terminal à l'aéroport de Dublin	Dublin Airport Authority plc	260,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Bank of Ireland	100,0
	Ulster Bank Ltd	60,0
	Allied Irish Banks p.l.c.	100,0
Grèce		1 618,4
Renforcement et extension des réseaux de transport et de distribution d'électricité sur tout le territoire grec	Public Power Corporation S.A.	250,0
Construction de la première ligne du réseau métropolitain de Thessalonique	Attiko Metro SA	250,0
Modernisation et extension de la jetée 1 du port du Pirée	Piraeus Port Authority	55,0
Modernisation d'une usine de transformation d'aluminium située sur le site existant d'une fonderie d'aluminium secondaire à Oinofyta (Viotia)	Elval Hellenic Aluminium Industry SA	7,0
Modernisation d'une usine de transformation d'aluminium située sur le site existant d'une fonderie d'aluminium secondaire à Oinofyta (Viotia)	Symetal Aluminium Foil Industry SA	12,0
Construction de sept bâtiments destinés aux services d'incendie grecs, répartis dans diverses régions	République hellénique	9,4
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Pancretan Cooperative Bank	15,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Marfin Egnatia Bank S.A.	80,0
	Alpha Bank AE	250,0
	Agricultural Bank of Greece SA	100,0

	EFG Eurobank Ergasias S.A.	200,0
	National Bank of Greece SA	250,0
	Hellenic Bank Public Company Ltd	30,0
	Bank of Cyprus Public Company Ltd	60,0
Financement, par voie de crédit-bail, de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	EFG Eurobank Ergasias Leasing S.A.	50,0
Espagne		10 493,9
Financement de campagnes de prévention et d'extinction des feux de forêt, restauration et reboisement de plus de 5 110 ha de la zone incendiée d'El Rodenal (Castille-La Manche)	Comunidad Autónoma de Castilla-La Mancha	25,0
Renforcement et extension du réseau national de transport d'électricité et de ses interconnexions internationales	Red Eléctrica Corporación S.A.	100,0
Renforcement et extension des réseaux de transport et de distribution d'électricité sur tout le territoire espagnol	Endesa Red, S.A.U.	150,0
Renforcement et extension du réseau de transport de gaz en Espagne	Enagás SA	275,0
Construction d'une petite centrale solaire à concentration d'une capacité nominale de production d'électricité de 17 Mwe à La Monclova, dans la commune de Fuentes de Andalucía, entre Cordoue et Séville	Gemasolar 2006 SA	80,0
Construction de huit grands parcs éoliens raccordés au réseau électrique, sur des sites terrestres dans les régions espagnoles d'Andalousie (sept unités) et de Castille-La Manche (une unité)	Société ou fonds à finalité spécifique	148,3
Développement du potentiel d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables en Catalogne	Caja de Ahorros y Pensiones de Barcelona La Caixa	125,0
Renforcement de la capacité d'accumulation par pompage et de production d'électricité de trois centrales hydroélectriques	Iberdrola S.A.	300,0
Construction et exploitation d'une ligne de métro léger dans l'agglomération de Séville	Metro de Sevilla Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía SA	10,0
Programme d'investissements de petite ou moyenne dimension dans les transports publics de l'agglomération de Barcelone et en Catalogne	Generalitat de Catalunya	35,0
Extension et modernisation du port de la Corogne	Autoridad Portuaria de A Coruña	20,0
Aménagements d'infrastructures ferroviaires de taille moyenne visant à moderniser et à mettre à niveau le réseau ferroviaire métrique régional au Pays basque	Comunidad Autónoma del País Vasco	225,0
Réalisation de quatre aménagements routiers dans la région de Catalogne	Gestió d'Infraestructures, S.A.	110,0
Acquisition de matériel aérien et maritime pour la prévention et l'atténuation des conséquences des catastrophes naturelles	Sociedad de Salvamento y Seguridad Marítima	89,5
Construction de la deuxième voie de contournement de San Sebastián (Pays basque)	Territorio Histórico de Guipúzcoa	200,0
Acquisition de matériel roulant pour des lignes à grande vitesse (RTE prioritaires)	Renfe-Operadora	480,0
Agrandissement des aéroports de Tenerife et de Fuerteventura, dans les îles Canaries	Ente Público de Aeropuertos Españoles y Navegación Aérea - AENA	80,0
Extension de deux lignes du réseau ferré souterrain de Madrid	Madrid Infraestructuras del Transporte	77,2
Construction d'une ligne de chemin de fer à grande vitesse, reliant Séville à Antequera	Comunidad Autónoma de Andalucía	200,0
Construction d'une nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse entre Madrid et Valence, et remise à neuf de la gare actuelle de Valence	Administrador de infraestructuras ferroviarias	650,0
Construction d'une ligne de métro (ligne 9) faisant partie du réseau de transport souterrain de la ville de Barcelone	Generalitat de Catalunya	200,0
Extension du réseau métropolitain de Bilbao	Bizkaiko Garraio Partzuergoa Consorcio de Transportes de Vizcaya	125,0
Construction d'une voie rapide entre Lorbé et l'autoroute A6 dans la province de la Corogne (Galice)	Comunidad Autónoma de Galicia	50,0
Agrandissement, vers le large, du port de Las Palmas, dans les îles Canaries, en construisant notamment un nouveau brise-lames et des terminaux supplémentaires	Autoridad Portuaria de Las Palmas	50,0
Extension des installations d'expédition, à courte distance, par conteneurs et cargos polyvalents, et amélioration des interconnexions du port de Barcelone aux réseaux routier et ferroviaire	Autoridad Portuaria de Barcelona - APB	150,0

Modernisation et extension des installations de contrôle du trafic aérien	Ente Público de Aeropuertos Españoles y Navegación Aérea - AENA	450,0
Amélioration du réseau routier de la Communauté autonome de Castille-La Manche	Comunidad Autónoma de Castilla-La Mancha	90,0
Déploiement d'un réseau de télécommunications à large bande permettant la convergence fixe-mobile par France Telecom España sur l'ensemble du territoire	France Telecom España SA	500,0
Extension et modernisation du réseau d'adduction, de traitement et de transport d'eau dans la province de Barcelone	Aguas Ter-Llobregat	164,0
Amélioration du traitement des eaux résiduaires en Galice	Comunidad Autónoma de Galicia	150,0
Construction de plusieurs stations d'épuration des eaux usées, d'égouts intercepteurs et d'égouts collecteurs dans la région de Castille-La Manche	Aguas de Castilla-La Mancha	180,0
Acquisition d'une flotte de véhicules d'assainissement urbain à haute efficacité énergétique	FCC Medio Ambiente SA	175,0
Financement, sous forme d'un prêt-cadre, d'investissements de petite et moyenne dimension principalement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la RDI, de la culture, des services publics et de l'environnement en Navarre	Comunidad Foral de Navarra	200,0
Prêt-cadre visant à financer des investissements prioritaires de petite et moyenne dimension dans le secteur de la revitalisation urbaine dans la ville de Barcelone	Ajuntament de Barcelona	50,0
Financement d'investissements de petite ou moyenne dimension dans les domaines du capital humain, de la rénovation urbaine, des infrastructures de transport et de l'environnement	Generalitat de Catalunya	300,0
Prêt-cadre pour le financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension dans les Asturies	Principado de Asturias	90,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME dans divers secteurs dans la région d'Aragon	Comunidad Autónoma de Aragón	200,0
Extension de la raffinerie à Bilbao	Petróleos del Norte SA	300,0
Activités de RDI portant sur des composants mécaniques et électriques d'aérogénérateurs dans le centre de Gamesa (Pampelune)	Gamesa Corporación Tecnológica	60,0
Modernisation d'une cimenterie existante située à Sant Vicenç dels Horts en Catalogne, à 15 km de Barcelone	Cementos Molins S.A.	60,0
Activités de R-D visant la réduction des émissions de carbone et la mise au point de véhicules électriques	Nissan Motor Ibérica S.A.	200,0
Activités de R-D relatives à des pièces automobiles et ayant pour objectifs une réduction du poids et des émissions, ainsi qu'un renforcement de la sécurité	Cie Automotive SA	54,0
Activités de RDI dans le domaine des produits chimiques spéciaux dans plusieurs pays	Israel Chemicals Ltd	10,8
Activités de RDI dans les domaines des énergies renouvelables, du traitement de l'eau et des infrastructures	Acciona S.A.	185,0
Construction d'un centre hospitalier universitaire pour la Principauté des Asturies	Principado de Asturias	115,0
Construction d'un hôpital sur un site vierge, en remplacement d'un établissement existant, à Palma de Majorque	Concesionaria Hospital Son Dureta S.A.	70,0
Construction, rénovation et extension d'établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de formation professionnelle et d'infrastructures connexes dans la région de Madrid	Comunidad de Madrid	320,0
Construction et modernisation d'établissements d'enseignement primaire, secondaire et spécialisé sur tout le territoire de la Communauté autonome de Catalogne	Generalitat de Catalunya	115,0
Financement d'infrastructures de petite ou moyenne dimension	Banco Santander SA	100,0
	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	200,0
Financement de projets d'intérêt public réalisés par des collectivités locales principalement dans des régions de la convergence	Dexia Sabadell S.A.	200,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Institut Català de Finances	50,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME en Galice	Instituto Galego de Promoción Económica	200,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME, situés principalement au Pays basque	Luzaro Establecimiento Financiero de Crédito SA	50,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension localisés dans la région de Valence	Instituto Valenciano de Finanzas	100,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Banco de Sabadell	200,0
	Caja de Ahorros de Galicia	100,0
	Banco Popular Español SA	200,0
	Institut Català de Finances	100,0
	Instituto de Crédito Oficial	500,0
	Instituto de Crédito y Finanzas de la Región de Murcia	50,0

	Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Navarra	150,0
	Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Madrid	200,0
	Montes de Piedad y Caja de Ahorros de Ronda, Cádiz, Almería, Málaga y Antequera	100,0
France		6 290,0
Modernisation et extension des installations de production d'électricité dans trois départements d'outre-mer (Réunion, Guadeloupe et Martinique)	EDF Production Electrique Insulaire SAS	500,0
Remplacement d'installations obsolètes d'enrichissement d'uranium en service au Tricastin, dans la vallée du Rhône (sud-est de la France)	Société d'enrichissement du Tricastin	200,0
Renforcement et extension du réseau de transport d'électricité en France	RTE EDF Transport	400,0
Prêt-cadre destiné à financer une partie du plan photovoltaïque de la région Poitou-Charentes	Crédit Agricole SA	200,0
Construction d'une nouvelle voie express (Route des Tamarins) sur la face ouest de l'île de la Réunion	Région de la Réunion	75,0
Extension du réseau de tramway de Bordeaux	Communauté urbaine de Bordeaux	40,0
Extension et modernisation des infrastructures de transport en commun dans l'agglomération lyonnaise	SYTRAL Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise	350,0
Extension de la ligne de tramway périphérique de la ville de Paris (T3) entre la Porte d'Ivry et la Porte de la Chapelle	Ville de Paris	500,0
Acquisition de 35 rames automotrices pour le réseau de trains express régionaux (TER)	Région Picarde	120,0
Prêt-cadre pour le financement d'investissements publics dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement	Crédit Agricole SA	150,0
Construction et réhabilitation de bâtiments publics respectant des normes environnementales et énergétiques supérieures aux standards en vigueur	BPCE	175,0
Construction et réhabilitation du parc de logements sociaux sur le territoire français	BPCE	125,0
Réalisation d'infrastructures et d'équipements publics dans le cadre de projets de rénovation urbaine durable	Entité(s) publique(s)	600,0
Activités de R-D pour la mise au point de meilleurs agents de contraste destinés à l'imagerie médicale	Guerbet SA	40,0
Activités de R-D visant l'application des normes EURO 5 et 6 pour les moteurs du secteur automobile	Peugeot Citroën Automobiles SA	400,0
Deux programmes de R-D visant à mettre au point une nouvelle génération de moteurs pour l'aviation civile	Snecma	300,0
Mise au point de véhicules électriques et de programmes de R-D spécifiques visant à réduire les émissions de CO2	Renault	400,0
Activités de R-D dans le domaine des équipements de sécurité pour les voitures particulières	Autoliv AB	30,0
Activités de RDI visant à améliorer le rendement des moteurs et la sécurité des véhicules	Valeo	225,0
Reconstruction et modernisation des hôpitaux de Marseille (région Provence-Alpes-Côte d'Azur)	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille	50,0
Construction, dans le sud de la France, de 33 lycées et d'une école internationale destinée à accueillir en priorité les enfants des chercheurs de diverses nationalités qui participent au projet nucléaire ITER	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	400,0
Construction d'un hôpital (R. Schuman) à Metz dans le but d'offrir des soins de qualité dans des infrastructures modernes et de consolider l'activité de 3 établissements existants en un seul site	Hôpitaux privés de Metz	60,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Crédit Coopératif S.C.A.	150,0
	Banque Fédérale des Banques Populaires	100,0
	BNP Paribas	400,0
	Crédit Agricole SA	300,0
Italie		9 687,1
Amélioration de l'efficacité et du service du réseau de distribution d'électricité	Enel Distribuzione S.p.A.	715,0
Renforcement et extension du réseau de transport d'électricité dans le pays	Terna - Rete Elettrica Nazionale S.p.A.	500,0
Renforcement et extension du réseau de distribution d'électricité de Rome	ACEA Distribuzione S.p.A.	200,0
Prêt-cadre pour le financement de projets de petite et moyenne dimension, dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique	Centrobanca - Banca di Credito Finanziario e Mobiliare S.p.A.	200,0
Construction de deux gazoducs de grande envergure et mise à niveau technique d'une station de compression dans le sud et le nord du pays	SNAM Rete Gas S.p.A.	300,0
Extension du terminal et construction d'un nouveau centre de logistique à l'aéroport de Malpensa	Società Esercizi Aeroportuali S.p.A.	30,0

Modernisation et acquisition, auprès du chantier naval Fincantieri de quatre nouveaux navires rouliers mixtes	Grimaldi Compagnia di Navigazione S.p.A.	80,0
Acquisition de nouveaux navires rouliers polyvalents destinés à être exploités sur des lignes reliant l'Europe à l'Afrique de l'Ouest et à l'Amérique du Sud	Industria Armamento Meridionale S.p.A. (INARME)	30,0
Construction de quatre navires de croisière pour des rotations essentiellement sur la Méditerranée et la Baltique	Costa Crociere S.p.A.	550,0
Renforcement de la capacité du tronçon Florence-Bologne de l'autoroute à péage A1	Autostrade per l'Italia S.p.A.	500,0
Mise à niveau technique d'un tronçon de 57 km d'une autoroute (RTE-T) reliant Turin à Milan dans le nord-ouest du pays	Società Iniziative Autostradali e Servizi S.p.A.	350,0
Mise en œuvre de mesures visant à améliorer la sécurité et l'environnement sur plusieurs autoroutes du nord-ouest du pays	Società Iniziative Autostradali e Servizi S.p.A.	150,0
Accès Internet à large bande à haut débit dans les régions d'Italie non ou mal desservies	Telecom Italia S.p.A.	600,0
Déploiement d'un réseau haut débit à large bande	Fastweb S.p.A.	350,0
Installations de traitement des déchets urbains de Padoue	Acegas-APS S.p.A.	30,0
Construction et raccordement au réseau de chauffage urbain d'une usine de production d'énergie à partir de déchets située à Parme	Enia S.p.A.	100,0
Investissements liés à la fourniture d'eau potable en gros pour la région du centre de la Vénétie	Veneto Acque S.p.A.	88,0
Travaux d'infrastructure appuyant le développement durable de collectivités locales de petite et moyenne dimension situées dans la région d'Émilie-Romagne	Dexia Crediop S.p.A.	55,0
Cofinancement du programme opérationnel en faveur de la région Basilicate au titre de l'objectif de convergence	Regione Basilicata	75,0
Amélioration des infrastructures urbaines à Venise	Comune di Venezia	7,2
Programme d'investissements de la ville et de la province de Ferrare	Provincia di Ferrara	40,0
Programme d'investissements de la ville et de la province de Ferrare	Comune di Ferrara	60,0
Cofinancement de programmes d'investissements pour la période 2007-2013 en Lombardie, dont un volet PME	Regione Lombardia	330,0
Réalisation d'infrastructures de petite et moyenne dimension destinées au développement intégré et durable dans la province de Reggio d'Émilie	Provincia di Reggio Emilia	60,0
Construction et équipement du nouveau centre de recherche-développement (R-D) pharmacologique du promoteur, basé à Parme	Chiesi Farmaceutici S.p.A.	30,0
Mise au point et construction de composants aéronautiques innovants sur les sites situés dans les régions des Pouilles et de Campanie	Alenia Aeronautica S.p.A.	500,0
Construction et exploitation de nouvelles unités de traitement du pétrole au sein de raffineries existantes à Sannazzaro (Lombardie) et à Tarente (Pouilles)	ENI S.p.A.	300,0
Activités de recherche-développement du Groupe Fiat, portant sur l'amélioration du rendement énergétique des carburants	FIAT S.p.A.	400,0
Activités de RDI portant sur l'amélioration des performances des produits et processus des pneumatiques	Pirelli Tyre S.p.A.	100,0
Développement d'infrastructures et de processus informatiques pour les services courrier sur tout le territoire national	Poste Italiane S.p.A.	200,0
Modernisation et rationalisation des infrastructures d'enseignement et de recherche de l'université de Vérone	Università degli Studi di Verona	20,0
Construction de nouvelles résidences pour les étudiants à Milan	Istituto Javotte Bocconi Manca di Villahermosa - Associazione Amici della Bocconi	15,0
Financement d'investissements réalisés par des entreprises de taille intermédiaire	Mediocredito Italiano S.p.A.	100,0
Financement d'investissements en faveur de sociétés de petite ou moyenne dimension dans la recherche-développement et l'innovation (RDI)	Mediocredito Italiano S.p.A.	50,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Credito Bergamasco	200,0
	Cassa di Risparmio di Lucca Pisa Livorno S.p.A.	
	Banca Popolare di Novara S.p.A.	
	Banco Popolare S.C.	
	Banca Popolare di Lodi S.p.A.	
	Banca Popolare di Verona - S. Geminiano e S. Prospero S.p.A.	
	Banca Popolare dell'Etruria e del Lazio	50,0
	Banca Di Cividale S.p.A.	30,0
	Intesa Sanpaolo S.p.A.	400,0

	Mediocredito Italiano S.p.A	
	Leasint S.p.A	
	Biella Leasing S.p.A.	50,0
	Banca Sella S.p.A.	
	Banca Sella Sud Arditi Galati S.p.A.	
	Banca Sella Nord Est Bovio Calderari S.p.A.	
	Agricart 4 Finance S.r.l.	327,0
	Banca Piccolo Credito Valtellinese S.c.	200,0
	Credito Artigiano S.p.A.	
	Credito Siciliano S.p.A.	
	Banca dell'Artigianato e dell'Industria S.p.A.	
	Mediocreval S.p.A.	
	Credito Piemontese S.p.A.	
	Carifano - Cassa di Risparmio di Fano S.p.A.	
	Banca Popolare dell'Emilia Romagna	150,0
	Sardaleasing - Società di Locazione Finanziaria S.p.A.	
	Banca Popolare Friuladria S.p.A.	33,3
	Cassa Di Risparmio Di Parma E Piacenza S.p.A.	33,3
	Crédit Agricole Leasing Italia S.r.l.	33,3
Financement, sous forme d'opérations de crédit-bail, de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Dolomiti Finance S.r.l.	295,0
	Quarzo Lease S.r.l.	350,0
	Unicredit Leasing S.p.A.	300,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension dans le domaine social	Banca Prossima S.p.A.	20,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension dans les domaines de la protection de l'environnement et des collectivités durables	Dexia Crediop S.p.A.	100,0
Chypre		202,1
Construction d'un parc éolien près de la ville de Paphos, dans la partie sud-ouest de l'île	Electricity Authority of Cyprus	64,1
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Hellenic Bank Public Company Ltd	28,0
	Bank of Cyprus Public Company Ltd	60,0
	Marfin Popular Bank Public Co Ltd	50,0
Lettonie		285,0
Construction d'une seconde centrale de cogénération de chaleur et d'électricité sur le site de production d'électricité TEC-2, situé à Acone, dans la banlieue de Riga	Latvenergo	100,0
Cofinancement d'investissements prioritaires au titre du document unique de programmation (DOCUP) des fonds structurels et du cadre de référence pour le Fonds de cohésion (CRFC)	République de Lettonie	70,0
Financement d'investissements de petite ou moyenne dimension	AS DnB NORD Banka	15,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Latvijas Hipoteku un Zemes Banka	100,0
Lituanie		1 169,0
Prêt-cadre contribuant à la mise en œuvre du Cadre de référence stratégique national (CRSN) de la Lituanie pour la période 2007-2013	République de Lituanie	1 132,0
Construction et renforcement d'usines de production de briques et de tuiles dans plusieurs pays d'Europe orientale	Wienerberger AG	19,0
Activités de R-D relatives à des pièces automobiles et ayant pour objectifs une réduction du poids et des émissions, ainsi qu'un renforcement de la sécurité	Cie Automotive SA	3,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	AB DnB Nord Bankas	15,0
Luxembourg		488,0
Financement du nouveau fonds de capital-investissement spécialisé dans l'acquisition d'actifs dans le secteur forestier en Europe	Société ou fonds à finalité spécifique	30,0
Participation à un fonds d'infrastructure paneuropéen pour la réalisation de grands objectifs dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement et des transports	Société ou fonds à finalité spécifique	100,0

Achat de 2700 wagons intermodaux et standard	AAE Ahaus-Alstätter Eisenbahn Cargo AG	33,0
Prise de participation dans un fonds d'infrastructure paneuropéen investissant dans des projets ayant trait aux transports, aux infrastructures sociales et à l'environnement	Société ou fonds à finalité spécifique	50,0
Construction et lancement de deux satellites destinés à couvrir l'Europe	SES SA	200,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	ING Bank N.V.	25,0
	BGL BNP Paribas	50,0
Hongrie		1 889,3
Prêt-cadre en faveur du développement, de la gestion et de la protection des forêts dans le cadre du nouveau Programme de développement rural (PDR)	République de Hongrie	200,0
Acquisition de 25 locomotives bitension destinées à être mises en service sur les lignes intérieures et internationales du réseau hongrois	MÁV Magyar Államvasutak Zrt.	38,3
Rénovation d'infrastructures et d'équipements urbains prioritaires dans les secteurs des transports publics et du réseau routier	Municipalité de Budapest	150,0
Construction et renforcement d'usines de production de briques et de tuiles dans plusieurs pays d'Europe orientale	Wienerberger AG	6,0
Activités de R-D menées à Debrecen, Gödöllő et Sajóbáony et visant la fabrication de médicaments et de nouveaux principes pharmaceutiques actifs (PPA)	TEVA Gyógyszergyár Zrt.	100,0
Construction d'une usine d'automobiles à Kecskemét	Mercedes-Benz Manufacturing Hungary KFT	400,0
Soutien à des investissements liés à la recherche et l'innovation qui sont réalisés dans des régions hongroises de la convergence	République de Hongrie	440,0
Cofinancement de projets dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi	République de Hongrie	150,0
Financement d'infrastructures de petite ou moyenne dimension	CIB Bank Zrt.	100,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	MKB Bank Zrt.	100,0
	Erste Bank Hungary Nyrt	40,0
	Erste Group Bank AG	15,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	SG Eszközlízing Magyarország Kft.	16,7
	SG Eszközfinanszírozás Magyarország Zrt.	16,7
	SG Járműfinanszírozás Magyarország Zrt.	16,7
	Magyar Fejlesztési Bank Zrt.	100,0
Financement d'investissements de petite ou moyenne dimension réalisés par des entreprises de taille intermédiaire		
Pays-Bas		1 812,0
Construction d'un terminal de GNL dans le port de Rotterdam	Gate Terminal BV	51,7
Conception et installation d'un câble électrique sous-marin entre les Pays-Bas et la Grande-Bretagne	Britned Development Ltd	150,0
Extension et rationalisation du réseau néerlandais de transport de gaz, y compris la pose de 300 km de gazoducs et l'installation de deux stations de compression	Nederlandse Gasunie NV	125,0
Construction de deux centrales au gaz naturel à cycle combiné à Lelystad-Flevoland (Pays-Bas), d'une centrale au gaz naturel à cycle combiné à Amercoeur (Hainaut) et d'une centrale alimentée au gaz de haut fourneau sur le site d'Arcelor à Gand (Belgique)	Electrabel SA	75,0
Investissements par des apports de fonds propres et de quasi-fonds propres pour des projets dans le secteur de l'énergie	Société ou fonds à finalité spécifique	10,0
Agrandissement des installations d'enrichissement d'uranium à Almelo	URENCO UK Ltd	50,0
	Urenco Nederland B.V.	50,0
Construction et extension de terminaux de conteneurs ainsi que mise en place d'installations consacrées aux activités chimiques et de distribution sur le port de Rotterdam	Havenbedrijf Rotterdam NV	300,0
Programme d'investissement dans des installations de production et de distribution d'eau	Vitens N.V.	150,0
Développement du système de lithographie de nouvelle génération pour l'industrie des semi-conducteurs, principalement sur le site d'Eindhoven	ASML Holding NV	200,0
Activités de RDI pour la mise au point d'instruments de mesure de précision et de contrôle	Spectris plc	13,9
Activités de RDI liées à un portefeuille de technologies hautement innovantes d'instrumentation médicale sur le High Tech Campus d'Eindhoven	Koninklijke Philips Electronics NV	126,0
Activités de RDI dans le domaine des produits chimiques spéciaux dans plusieurs pays	Israel Chemicals Ltd	10,4
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	ING Bank N.V.	200,0
	Coöperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank BA-Rabobank Nederland	300,0
Autriche		1 926,0
Construction de deux tronçons d'un pipeline transportant du gaz naturel à haute pression sur une longueur totale de 105 km dans le Land de Styrie	Gasnetz Steiermark GmbH	75,0
Construction de la nouvelle gare ferroviaire principale de Vienne, au carrefour des corridors ferroviaires RTE-T et remplacement des différentes gares terminus existantes	ÖBB-Infrastruktur AG	200,0

Construction d'un tronçon de ligne à grande vitesse sur l'axe ferroviaire du Brenner (RTE-T Berlin-Palermo) entre Kundl-Radfeld et Baumkirchen, dans la basse vallée de l'Inn au Tyrol (Autriche)	ÖBB-Infrastruktur AG	400,0
Extension d'une usine d'incinération de déchets solides urbains pour favoriser la qualité de l'environnement à Zwentendorf/Dürnrohr, dans le Land de Basse-Autriche, au sud-ouest de Vienne	EVN Abfallverwertung Niederösterreich GmbH	30,0
Construction d'une centrale de cogénération destinée à renforcer le réseau de chauffage urbain et construction d'une usine de traitement et d'incinération des déchets solides municipaux résiduels produisant à la fois de la chaleur et de l'électricité à Linz	Linz Strom GmbH für Energieerzeugung, -handel, -dienstleistungen und Telekommunikation	110,0
Cinquième phase du programme de réhabilitation et de modernisation du parc locatif social de Wiener Wohnen, destiné à porter celui-ci aux normes de qualité contemporaines en matière d'habitation	Stadt Wien	105,0
Reconstruction et extension de capacité d'une usine de pâte à papier située à Pöls, dans le Land de Styrie	Zellstoff Pöls AG	25,0
Activités de R-D dans le domaine des matériaux plastiques sur les sites de Linz et de Schwechat	Borealis AG	75,0
Construction et rénovation d'établissements universitaires situés à Vienne, Graz, Innsbruck, Salzburg, Linz, Leoben et Klagenfurt	Entités publiques	200,0
Construction d'un campus destiné à accueillir l'Institut autrichien des sciences et technologies (nouvel établissement de recherche national spécialisé dans la recherche fondamentale en sciences et technologies) à Klosterneuburg, au nord-est de Vienne	Institute of Science and Technology Austria	56,0
Construction d'un campus pour l'université des sciences appliquées de Vienne, en remplacement de locaux existants, répartis sur huit sites différents à travers la capitale	Fachhochschule Campus Wien	35,0
Financement d'infrastructures régionales, et plus particulièrement de projets situés en zone de développement régional dans le Land de Basse-Autriche	Hypo Investmentbank AG	25,0
Financement d'investissements de petite ou moyenne dimension	Raiffeisenlandesbank Niederösterreich-Wien AG	30,0
	Oberbank AG	25,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME et de projets d'ampleur limitée dans le secteur du tourisme	Österreichische Hotel- und Tourismusbank GmbH	100,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	UniCredit Bank Austria AG	150,0
	Raiffeisen Zentralbank Österreich AG	50,0
	UniCredit Leasing (Austria) GmbH	50,0
	Erste Bank der österreichischen Sparkassen AG	100,0
	Erste Group Bank AG	10,0
Concours financier avec partage des risques en faveur de PME et d'entreprises de taille intermédiaire	UniCredit Bank Austria AG	75,0
Pologne		4 783,9
Construction d'une centrale de cogénération en Pologne et d'une centrale au gaz naturel à cycle combiné pour la production d'électricité et de chaleur en Finlande, ainsi que la mise en place de compteurs numériques avec relevé à distance pour le réseau basse tension en Suède	Fortum Oyj	100,0
Construction de champs d'éoliennes de petite envergure dans le nord-ouest de la Pologne	Special purpose entity/fund	65,0
Modernisation et mise à niveau des infrastructures de distribution d'électricité dans le nord et le centre du pays	Energia SA	250,0
Prêt-cadre destiné à financer des aménagements routiers de petite dimension dans la ville de Wrocław	Ville de Wrocław	20,0
Construction de deux tronçons du périphérique de Varsovie	Województwo Mazowieckie	565,0
Financement, sous forme d'un prêt-cadre, de projets d'infrastructure de petite et moyenne dimension dans la Voïvodie de Mazovie	Województwo Mazowieckie	88,2
Construction d'un tronçon de 91 km de l'autoroute A2 entre Stryków (Lodz) et Konotopa (Varsovie)	Bank Gospodarstwa Krajowego	500,0
Construction d'une autoroute sur l'axe est-ouest reliant Swiecko à Nowy Tomysl dans l'ouest du pays	Autostrada Wielkopolska II SA	1 000,0
Aménagements de petite et moyenne dimension, de la voirie urbaine de la ville de Poznań	Ville de Poznań	40,1
Investissements de petite ou moyenne dimension ayant trait aux transports et à la culture dans la région de Małopolskie	Województwo Małopolskie	38,5
Rénovation et reconstruction de certains tronçons du réseau routier national polonais	Bank Gospodarstwa Krajowego	325,0
Construction et réhabilitation des infrastructures régionales de la Voïvodie de Zachodniopomorskie	Województwo Zachodniopomorskie	84,5

Extension et modernisation des réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement de la ville de Wrocław	Miejskie Przedsiębiorstwo Wodociągów i Kanalizacji Sp. z o.o. we Wrocławiu	125,5
Investissements relatifs à l'adduction d'eau et à l'assainissement	Narodowy Fundusz Ochrony Środowiska i Gospodarki Wodnej	120,7
Prêt-cadre destiné à financer divers projets d'investissement dans la ville d'Opole	Ville d'Opole	34,9
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension à Varsovie	Ville de Varsovie	82,8
Financement d'infrastructures municipales à Czeszochowa	Ville de Czeszochowa	60,3
Construction et renforcement d'usines de production de briques et de tuiles dans plusieurs pays d'Europe orientale	Wienerberger AG	50,0
Construction d'une usine de fabrication de carton d'emballage à Eisenhüttenstadt	Progroup AG	14,7
Activités de R-D concernant la technologie des réseaux d'accès radio (RAN)	Nokia Siemens Networks BV	70,0
Construction d'un complexe de loisirs et de sports dans la ville de Poznań	Termy Maltańskie Sp. z o.o.	43,9
Activités publiques de recherche scientifique et universitaire	République de Pologne	675,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Fortis Bank Polska S.A.	50,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Fortis Lease Polska Sp. z o.o.	50,0
	BRE Bank SA	100,0
	Erste Group Bank AG	5,0
	Powszechna Kasa Oszczędności Bank Polski S.A.	150,0
	Bank Ochrony Środowiska S.A.	75,0
Portugal		3 748,0
Construction d'une centrale au gaz naturel à cycle combiné à Pego, dans le centre du Portugal	ElecGas S.A.	200,0
Amélioration des infrastructures de production, de transport et de distribution d'électricité dans les neuf îles de l'archipel des Açores	Electricidade dos Açores, SA	27,0
Rééquipement de Picote et Bemposta, deux centrales hydroélectriques au fil de l'eau situées sur le tronçon international du Douro, au Portugal, à la frontière avec l'Espagne	EDP - Energias de Portugal SA	145,0
Extension du terminal de GNL de Sines, construction d'une station de compression à Carregado et extension du site de stockage souterrain de Carriço	REN-Atlântico Terminal de GNL S.A.	51,0
	REN - Gasodutos SA	49,5
	REN - Armazenagem SA	49,5
Construction et modernisation d'un réseau routier aux Açores	Região Autónoma dos Açores	120,0
Aménagements relatifs à l'amélioration des infrastructures ferroviaires sur l'ensemble du territoire portugais	Rede Ferroviária Nacional - REFER EPE	110,0
Construction et modernisation d'infrastructures routières sur tout le territoire	EP-Estradas de Portugal S.A.	300,0
Construction, élargissement et mise aux normes autoroutières (deux fois deux voies) de 117 km de tronçons des axes IP8 et IP2 et mise à niveau technique de 217 km de tronçons adjacents	SPER - Sociedade Portuguesa para a Construção e Exploração Rodoviária S.A.	225,0
Amélioration d'infrastructures aéroportuaires à Faro et dans les Açores	ANA - Aeroportos de Portugal SA	72,0
Déploiement d'un réseau de nouvelle génération (NGN), comprenant un accès de nouvelle génération (NGA) à la technologie FTTH (fibre optique jusqu'à l'abonné)	Portugal Telecom SGPS S.A.	100,0
Déploiement d'un réseau d'accès de nouvelle génération (NGA) destiné à offrir des services haut débit à large bande de pointe	Zon Multimédia - Serviços de Telecomunicações e Multimédia SGPS SA	100,0
Extension et modernisation des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement sur tout le territoire	SANEST - Saneamento da Costa do Estoril S.A. SIMRIA - Saneamento Integrado dos Municípios da Ria, S.A. Águas do Algarve, S.A. Águas do Oeste, S.A. SIMTEJO - Saneamento Integrado dos Municípios do Tejo e Trancão, S.A.	525,0

	Águas de Trás-os-Montes e Alto Douro, S.A.	
	Águas do Zêzere e Côa, S.A.	
	Águas do Minho e Lima, S.A.	
	Águas do Centro Alentejo, S.A.	
	Águas do Ave, S.A.	
	SIMARSUL Sistema Integrado Multimunicipal de Águas Residuais da Península de Setúbal, S.A.	
Extension et modernisation de réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement	Águas do Douro e Paiva, S.A.	19,1
	Águas do Algarve, S.A.	31,8
	Águas do Centro SA	12,7
	Águas do Mondego - Sistema Multimunicipal de Abastecimento de Água e de Saneamento do Baixo Mondego-Bairrada S.A.	63,5
Projets de revitalisation urbaine et de logement social sur l'ensemble du territoire portugais	Instituto da Habitação e da Reabilitação Urbana I.P.	150,0
Amélioration et mise à niveau environnementale de trois fabriques de papier et de pâte à papier à Setúbal, Figueira da Foz et Cacia	Portucel - Empresa Produtora de Pasta e Papel, S.A.	30,0
Construction et exploitation de nouvelles installations de traitement du pétrole, au sein de raffineries existantes à Sines et Porto	Galp Energia SGPS SA	500,0
Construction d'un hôpital universitaire dans la région de Braga	Escala Braga - Sociedade Gestora do Edifício, S.A.	65,0
Remise en état et modernisation de 166 écoles secondaires	Parque Escolar EPE	300,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Caixa Económica Montepio Geral	12,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Banco Popular Portugal SA	50,0
	Banco BPI SA	175,0
	Caixa Geral de Depósitos, S.A.	175,0
	Banco Espírito Santo S.A.	90,0
Roumanie		1 473,3
Construction d'une centrale au gaz naturel à cycle combiné (TGCC), à proximité de Ploiesti	Petrom SA	200,0
Construction de la première phase d'une nouvelle ligne de métro à Bucarest et acquisition de matériel roulant	Societatea Comercială de Transport cu Metroul București "Metrorex" S.A.	395,0
Modernisation des infrastructures assurant la distribution d'eau et l'assainissement dans les comtés de Cluj et de Salaj dans le nord-ouest du pays	Compania de Apă Someș S.A.	25,3
Construction d'une unité de production d'huile végétale à Lehliu-Gara, à l'est de Bucarest	Prio Extracție Srl	40,0
Construction et exploitation d'une usine de production de véhicules et de moteurs à Craiova et rénovation technique de l'ancienne usine Daewoo	Ford România SA	400,0
Activités de R-D relatives à des pièces automobiles et ayant pour objectifs une réduction du poids et des émissions, ainsi qu'un renforcement de la sécurité	CIE Automotive SA	3,0
Augmentation de la capacité de production de l'actuelle usine à Slatina	Pirelli Tyres România SRL	50,0
Activités de R-D dans le domaine des applications matérielles et logicielles pour les technologies de simulation, de prototypage et de tests virtuels à Louvain (Belgique), Brasov (Roumanie) et Lyon (France)	LMS International NV	15,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Banca Comercială Carpatica S.A.	10,0
	BRD Sogelease IFN S.A.	15,0
	EFG Leasing S.A.	60,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Bancpost SA	80,0
	Erste Group Bank AG	5,0

	Banca Comercială Română SA	75,0
	Piraeus Bank Romania SA	50,0
	Alpha Bank Romania S.A.	50,0
Slovénie		538,0
Financement, sous forme d'un prêt-cadre, d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Fonds public de la République de Slovénie pour le développement régional et le développement des zones rurales	15,0
Construction et équipement de nouvelles installations de production et de R-D dans le centre situé à Ajdovščina	BIA Separations podjetje za separacijske tehnologije d.o.o.	4,0
	BIA Separations Gesellschaft für Separationstechnologie mbH	4,0
Financement, sous forme d'un prêt-cadre, d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Fonds public de la République de Slovénie pour le développement régional et le développement des zones rurales	15,0
Financement, sous forme de crédit-bail, d'investissements de petite et moyenne dimension	Nova Ljubljanska banka d.d.	20,0
Financement, par le biais d'opérations de crédit-bail, d'investissements réalisés par des PME	Unicredit Leasing d.o.o.	20,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Erste Group Bank AG	5,0
	SKB Banka d.d. Ljubljana	75,0
Financement de projets réalisés par des PME et d'investissements admissibles dans le secteur de l'automobile visant la mise au point de véhicules de nouvelle génération et la réduction des émissions de polluants	SID - Slovenska izvozna in razvojna banka dd Ljubljana	230,0
Financement d'infrastructures réalisées par des collectivités locales et de projets visant la protection et l'amélioration de l'environnement	SID - Slovenska izvozna in razvojna banka dd Ljubljana	150,0
République slovaque		366,3
Financement d'infrastructures de petite ou moyenne dimension	Dexia Kommunalkredit Bank AG	75,0
	Dexia Banka Slovensko AS	50,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Tatra-leasing s.r.o	20,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME, des entreprises de taille intermédiaire ou des collectivités publiques en République tchèque et en Slovaquie	Vseobecna Uverova Banka A.S.	56,3
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	VOLKSBANK Slovensko a.s.	50,0
	Slovenská záručná a rozvojová banka a.s.	50,0
	Erste Group Bank AG	15,0
	Československá obchodná banka, a. s.	50,0
Finlande		1 145,0
Construction d'une centrale de cogénération en Pologne et d'une centrale au gaz naturel à cycle combiné pour la production d'électricité et de chaleur en Finlande, ainsi que la mise en place de compteurs numériques avec relevé à distance pour le réseau basse tension en Suède	Fortum Oyj	70,0
Construction d'une centrale moderne pour la production combinée de chaleur et d'électricité, alimentée par de la tourbe et de la biomasse	Kuopion Energiya Oy	70,0
Activités de R-D dans une sélection d'axes thérapeutiques majeurs, notamment la validation de cibles de médicaments dans les laboratoires d'Orion Oyj en Finlande et au Royaume-Uni	Orion Oyj	75,0
Activités de recherche-développement pour la mise au point de logiciels pour téléphones intelligents à réaliser dans les centres de R-D de Nokia situés dans l'Union européenne (en Finlande et au Royaume-Uni)	Nokia Oyj	400,0
Activités de R-D concernant la technologie des réseaux d'accès radio (RAN)	Nokia Siemens Networks BV	180,0
Activités de RDI dans les pâtes et papiers et les matériaux techniques à base de fibres	UPM - Kymmene Corp.	125,0
Financement d'investissements de petite ou moyenne dimension	Finnvera plc	150,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Pohjola Pankki Oyj	75,0
Suède		1 135,0

Construction d'une centrale de cogénération en Pologne et d'une centrale au gaz naturel à cycle combiné pour la production d'électricité et de chaleur en Finlande, ainsi que la mise en place de compteurs numériques avec relevé à distance pour le réseau basse tension en Suède	Fortum Oyj	80,0
Activités de RDI concernant les technologies de séparation, d'échange thermique et de transfert des fluides dans les centres techniques de Lund et Tumba	Alfa Laval AB	100,0
Activités de R-D portant sur des technologies de fabrication de moteurs propres, principalement dans le centre à Göteborg (Suède) et, dans une moindre mesure, à Lyon (France)	Volvo AB	400,0
Activités de R-D relatives à la mise au point de technologies propres pour moteurs ainsi que de technologies hybrides et à la conception de cabines et de châssis à Södertälje	Scania CV AB	400,0
Activités de R-D dans le domaine des équipements de sécurité pour les voitures particulières	Autoliv AB	155,0
Royaume-Uni		5 410,9
Extension et rénovation du réseau de distribution d'électricité à Manchester et dans le nord-ouest de l'Angleterre	Electricity North West Limited	148,1
Conception et installation d'un câble électrique sous-marin entre les Pays-Bas et la Grande-Bretagne	Britned Development Ltd	150,0
Rénovation et extension de quatre réseaux de distribution de gaz situés dans le centre et le sud-est de l'Angleterre	National Grid Gas plc	412,4
Prêt-cadre destiné au financement partiel de projets éoliens terrestres	The Royal Bank of Scotland plc	167,8
	Lloyds TSB Bank PLC	167,8
	BNP Paribas Fortis	167,8
Élargissement de l'autoroute M25 dans le sud-est de l'Angleterre	Entité(s) publique(s)	447,8
Achèvement de l'autoroute M80 dans le centre de l'Écosse	Transport Scotland	157,5
Construction d'une ligne ferroviaire urbaine de 120 km traversant Londres d'est en ouest	Transport for London	1 134,6
Financement du nouveau satellite de grande puissance qui diffusera des services mobiles à large bande couvrant l'Europe, l'Afrique et certaines régions d'Asie	Inmarsat Ventures Ltd	225,0
Construction et exploitation d'un système intégré de gestion des déchets pour le traitement et l'élimination des déchets municipaux dans l'agglomération de Manchester (nord-ouest de l'Angleterre)	Greater Manchester Waste Disposal Authority	195,4
Modernisation des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement situées dans les Midlands, en Angleterre, et au pays de Galles	Severn Trent Water Ltd	161,2
Infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées à Londres et dans la vallée de la Tamise	Thames Water Utilities Ltd	134,3
Modernisation des infrastructures d'adduction d'eau et de traitement des eaux usées en East Anglia et dans les East Midlands	Anglian Water Services Ltd	117,4
Construction de 1 316 appartements destinés aux athlètes, qui seront transformés en logements sociaux abordables après les Jeux olympiques de 2012 à Londres	Triathlon Homes LLP	109,0
Prêt-cadre pour des projets de revitalisation urbaine de petite et moyenne dimension réalisés par des bailleurs sociaux agréés	The Housing Finance Corporation Ltd	189,2
Activités de RDI pour la mise au point d'instruments de mesure de précision et de contrôle	Spectris plc	15,6
Activités de recherche-développement pour la mise au point de logiciels pour téléphones intelligents à réaliser dans les centres de R-D de Nokia situés dans l'Union européenne (en Finlande et au Royaume-Uni)	Nokia Oyj	100,0
Activités de RDI pour la mise au point de nouvelles pièces structurelles composites de voilure, destinées à une nouvelle génération d'avions civils	GKN Holdings plc	87,8
Activités de R-D visant la réduction des émissions de carbone et la mise au point de véhicules électriques	Nissan Motor Manufacturing (UK) Ltd	200,0
Activités de RDI dans le domaine des produits chimiques spéciaux dans plusieurs pays	Israel Chemicals Ltd	3,3
Construction et modernisation d'établissements de soins sur l'ensemble du territoire de l'Irlande du Nord	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	137,1
Financement, dans le secteur de l'enseignement secondaire, de projets de PPP qui s'inscrivent dans le cadre du programme « Construire des écoles pour demain »	Entité(s) publique(s)	184,7
Fonds de capital-risque et de prêt créés pour financer des PME du Pays de Galles	Finance Wales Plc	80,6
Fonds de capital-risque et de prêt créés pour financer des PME dans le nord-est de l'Angleterre	North East Finance Ltd	69,9
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Ulster Bank Ltd	40,0
	Lloyds TSB Bank PLC	292,2
	Abbey National Treasury Services Plc	114,6
AELE		170,0
Islande		170,0
Augmentation de la capacité de la centrale géothermique de Hellisheidi et construction à Hverahlid d'une centrale géothermique d'une capacité de 90 Mwe	Orkuveita Reykjavíkur	170,0
Europe du Sud-Est		4 339,7
Turquie		2 648,2
Modernisation et extension de réseaux de distribution d'électricité dans le pays	Turkiye Elektrik Dagitim A.S.	125,0

Construction d'un parc éolien d'une capacité de 135 MW dans la région d'Osmaniye (est de la Turquie)	Rotor Elektrik Üretim A.Ş.	30,0
Financement de projets liés à l'environnement et à l'énergie	Türkiye Sinai Kalkinma Bankasi A.S.	150,0
	Türkiye Kalkinma Bankasi A.S.	150,0
Construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Istanbul et Ankara	République de Turquie	293,2
	Cimpor Inversiones SA	50,0
Investissements dans le réseau de recherche universitaire de la République de Turquie	République de Turquie	335,0
Prise de participation dans un fonds spécialisé dans le financement de projets de petite dimension ayant trait à l'efficacité énergétique dans le sud-est de l'Europe	Southeast Europe Energy Efficiency Fund S.A., SICAV-SIF	5,0
Financement d'investissements de petite ou moyenne dimension	Türkiye Is Bankasi A.S.	250,0
	Eurobank Tekfen AS	78,6
	EFG Finansal Kiralama A.S.	31,4
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension et plus particulièrement les petites entreprises	Türkiye Halk Bankasi A.S.	150,0
Financement, sous forme de crédit-bail, d'investissements de petite et moyenne dimension	Akbank T.A.S.	100,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Türkiye Vakiflar Bankasi TAO	135,0
	Türkiye Sinai Kalkinma Bankasi A.S.	165,0
	Türkiye Kalkinma Bankasi A.S.	100,0
	Akbank T.A.S.	150,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés principalement dans le secteur manufacturier et celui des services	Yapi ve Kredi Bankasi A.S.	200,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME, en priorité dans le secteur manufacturier et celui des services	Türkiye Garanti Bankasi A.S.	150,0
Serbie		896,5
Construction de six postes électriques, d'une tension de 220 ou de 400kV	JP Elektromreža Srbije	24,5
Construction d'un tronçon autoroutier sur le corridor paneuropéen X et reliant Grabovnica à Levošoje, dans le sud de la Serbie	République de Serbie, secteur public	384,0
Construction du nouveau pont sur la Save et de ses voies d'accès à Belgrade	Ville de Belgrade	70,0
Financement d'infrastructures de petite ou moyenne dimension	République de Serbie	25,0
Prise de participation dans un fonds spécialisé dans le financement de projets de petite dimension ayant trait à l'efficacité énergétique dans le sud-est de l'Europe	Southeast Europe Energy Efficiency Fund S.A., SICAV-SIF	3,0
Financement d'infrastructures de petite ou moyenne dimension	UniCredit Bank Srbija a.d.	10,0
Financement, par des opérations de crédit-bail, d'infrastructures de petite et moyenne dimension	Raiffeisen Leasing Doo	20,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	République de Serbie, secteur public	250,0
	Eurobank EFG a.d. Beograd	40,0
	EFG Leasing a.d. Beograd	10,0
	Unicredit Leasing Srbija d.o.o. Beograd	20,0
	UniCredit Rent d.o.o.	20,0
	Piraeus Bank a.d. Beograd	20,0
Croatie		415,0
Remise en état de 52 tronçons de routes nationales, sur une longueur totale de 687 km	Hrvatske Ceste Doo	60,0
Prise de participation dans un fonds spécialisé dans le financement de projets de petite dimension ayant trait à l'efficacité énergétique dans le sud-est de l'Europe	Southeast Europe Energy Efficiency Fund S.A., SICAV-SIF	5,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME ou des entreprises de taille intermédiaire	Hrvatska banka za obnovu i razvitak	250,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Zagrebačka Banka dd	100,0
Bosnie-Herzégovine		153,0
Prise de participation dans un fonds spécialisé dans le financement de projets de petite dimension ayant trait à l'efficacité énergétique dans le sud-est de l'Europe	Southeast Europe Energy Efficiency Fund S.A., SICAV-SIF	3,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des entreprises de petite ou très petite dimension	LOK Microcredit Foundation Sarajevo	10,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Bosnie-Herzégovine	50,0

	Intesa Sanpaolo Banka d.d. Bosna i Hercegovina	50,0
	Raiffeisen Leasing Doo	40,0
Monténégro		111,0
Remise en état de routes et de ponts sur tout le territoire	République du Monténégro	30,0
Création d'un réseau national de gestion durable des déchets	République du Monténégro	27,0
Prise de participation dans un fonds spécialisé dans le financement de projets de petite dimension ayant trait à l'efficacité énergétique dans le sud-est de l'Europe	Southeast Europe Energy Efficiency Fund S.A., SICAV-SIF	3,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Hypo Alpe-Adria-Bank AD Podgorica	5,0
	Atlasmont Banka AD Podgorica	9,0
	Hipotekarna Banka AD Podgorica	4,0
	Invest Banka Montenegro	2,0
	NLB Montenegrobanka AD Podgorica	20,0
	Erste Bank AD Podgorica	6,0
	Komercijalna banka ad Budva	3,0
	First Financial Bank AD Podgorica	2,0
Ancienne République yougoslave de Macédoine		103,0
Prise de participation dans un fonds spécialisé dans le financement de projets de petite dimension ayant trait à l'efficacité énergétique dans le sud-est de l'Europe	Southeast Europe Energy Efficiency Fund S.A., SICAV-SIF	3,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Makedonska Banka za Poddrrshka na Razvojot ad Skopje	100,0
Albanie		13,0
Prise de participation dans un fonds spécialisé dans le financement de projets de petite dimension ayant trait à l'efficacité énergétique dans le sud-est de l'Europe	Southeast Europe Energy Efficiency Fund S.A., SICAV-SIF	3,0
Financement, au moyen de crédits à moyen et long terme, de projets de petite et moyenne dimension	Banka e Tiranës Sha - Bank of Tirana SA	10,0
Europe orientale, Caucase du Sud, Russie		232,5
Fédération de Russie		132,5
Déploiement des services de téléphonie mobile à haut débit de troisième génération (3G) mettant en œuvre la technologie UMTS (système de télécommunications mobiles universelles)	Mobile TeleSystems OJSC	115,0
Réduction de la charge polluante rejetée en mer Baltique	State Unitary Enterprise Vodokanal of St Petersburg	17,5
Ukraine		100,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Joint Stock Commercial Bank Forum	100,0
Pays méditerranéens		1 593,1
Opérations régionales - Méditerranée		25,0
Prise de participation dans un fonds de capital-risque	MEVCF Partners LLC	5,0
Prise de participation dans un fonds à capital fixe	Mena Joint Investment Fund SCA, SICAV-SIF	10,0
Prise de participation dans un fonds commun de placement plurisectoriel à capital fixe investissant dans des entreprises privées de taille intermédiaire installées dans la région d'intervention FEMIP	Swicorp Intaj Capital II	10,0
Machrek		512,6
Jordanie		165,8
Construction d'un système de captage et d'adduction d'eau destiné, au moyen d'un aqueduc de 325 km de longueur, à approvisionner principalement l'agglomération d'Amman en eau potable	Hashemite Kingdom of Jordan	73,7
	Disi Water PSC	92,1
Syrie		154,9
Prêt-cadre en faveur de programmes d'investissement réalisés dans des villes syriennes	République arabe syrienne	50,0
Construction d'une cimenterie sur un site vierge près d'Alep	Lafarge Cement Syria SA	104,9
Égypte		122,0

Parc éolien terrestre de grande taille au bord de la mer Rouge, au sud-est du Caire, qui alimentera le réseau électrique égyptien	République arabe d'Égypte	50,0
Prêt-cadre pour des investissements relatifs à l'adduction d'eau et au traitement des eaux usées à réaliser dans quatre gouvernorats situés dans le delta du Nil	République arabe d'Égypte	70,0
Financement d'une société de microfinance basée dans la région de Dakahlyia	Dakahlyia Businessmen Association for Community Development	2,0
Liban		70,0
Construction d'une station d'épuration, d'un réseau d'égout et de l'émissaire marin correspondant à Tabarja , près de Jounieh	République du Liban	70,0
Maghreb		974,0
Maroc		540,0
Construction de deux lignes de tramway entre Rabat et Salé	Société du tramway de Rabat-Salé SA	15,0
Construction d'un contournement autoroutier autour de Rabat et élargissement de l'autoroute de Rabat-Casablanca	Société nationale des autoroutes du Maroc	225,0
Construction d'une usine de fabrication de véhicules à bas coûts dans la zone franche de Melloussa, à 30 km du port de Tanger	Holding financière de participation et d'investissement	100,0
Participation au plan de développement 2009-2012 du système éducatif	Royaume du Maroc	200,0
Tunisie		434,0
Réalisation du tronçon autoroutier à péage de Sfax à Gabès dans le sud tunisien	Société Tunisie Autoroutes	234,0
Construction d'un aéroport près de la ville d'Enfidha	TAV Tunisie SA	70,0
Construction d'une usine d'acide phosphorique à proximité d'une usine existante (Skhira) près de Gabès, dans le sud de la Tunisie	Tunisian Indian Fertilizers S.A.	130,0
Autres		81,5
Israël		81,5
Accroissement de la capacité de production de l'usine de dessalement d'Hadera	H2ID Ltd.	25,2
Activités de RDI dans le domaine des produits chimiques spéciaux dans plusieurs pays	ICL Finance BV	56,3
Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) et PTOM		863,3
Opérations régionales - ACP		178,0
Participation dans un fonds de capital-investissement spécialisé dans le secteur de la microassurance	Leapfrog Financial Inclusion Fund	20,0
Participation à l'augmentation du capital	MicroCred S.A.	2,0
Prise de participation dans un fonds d'investissement spécialisé dans la microfinance	Microfinance Enhancement Facility SA, SICAV-SIF	50,0
Prise de participation par la Facilité d'investissement dans une société d'investissement en microfinance	Advans S.A. SICAR	6,0
Financement du développement pour des opérations de prêt dans les pays ACP	European Financing Partners SA	100,0
AFRIQUE		625,5
Opérations régionales - Afrique		76,0
Prise de participation dans un fonds de capital-investissement à capital fixe ayant pour vocation d'investir, par apport de fonds propres et de quasi-fonds propres, dans des entreprises du secteur privé exerçant leurs activités en Afrique	Pan-African Investment Partners II Ltd	32,0
Participation dans un fonds de capital-investissement fournissant des financements à terme et un soutien opérationnel à des PME	GroFin Africa Fund	20,0
Prise de participation dans un fonds axé sur des institutions de microfinance en Afrique subsaharienne et en Asie	Shorecap II Ltd	15,0
Prise de participation dans un fonds de capital-investissement dans des entreprises agroalimentaires en Afrique australe et Afrique de l'Est	Agri-Vie Fund PCC	9,0
Afrique australe et Océan indien		180,3
Namibie		82,3
Construction et exploitation d'une cimenterie intégrée de petite dimension en Namibie, située sur un site vierge près de Tsumeb, dans les monts Ottavi	Ohorongo Cement (Pty) Ltd	82,3
Mozambique		65,0
Réhabilitation de la ligne ferroviaire de Sena et remise en état du chenal d'accès au port de Beira	República de Moçambique	65,0
Maurice		28,0
Construction de deux raffineries de sucre sur les sites de deux sucreries existantes dans l'est et le sud de Maurice	Fuel Refinery Ltd	13,0
Construction de deux raffineries de sucre sur les sites de deux sucreries existantes dans l'est et le sud de Maurice	Omicane Milling Operations Ltd	15,0
Angola		5,0
Premier fonds de capital-risque privé en Angola, axé sur les participations dans des PME locales en phase de démarrage ou déjà établies	Fundo de Investimento Privado - Angola SCA SICAV-SIF	5,0

Afrique occidentale		137,0
Mauritanie		75,0
Construction d'une usine d'enrichissement de minerai de fer, extension de la mine de fer existante de Guelb El Rhein et d'installations annexes	Société nationale industrielle et minière	75,0
Bénin		32,0
Rénovation et extension des réseaux de transport et de distribution d'électricité du Bénin et du Togo	République du Bénin	32,0
Opérations régionales - Afrique de l'Ouest		30,0
Prise de participation dans un fonds de capital-investissement	Capital Alliance Private Equity III Ltd	30,0
Afrique orientale		133,2
Kenya		128,2
Extension de la centrale géothermique Olkaria II (Rift Valley)	Kenya Electricity Generating Company Ltd	4,3
Construction de lignes de transport d'électricité à haute tension et d'infrastructures connexes entre Mombasa et Nairobi	République du Kenya	60,0
Agrandissement et modernisation du terminal voyageurs et des installations de prise en charge des avions au Jomo Kenyatta International Airport (JKIA)	Kenya Airports Authority	63,9
Togo		3,0
Rénovation et extension des réseaux de transport et de distribution d'électricité du Bénin et du Togo	République du Togo	3,0
Djibouti		2,0
Financement de projets de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Banque de Dépôt et de Crédit Djibouti	2,0
Afrique centrale et équatoriale		99,0
Cameroun		40,0
Extension et modernisation des infrastructures d'alimentation en eau potable à Yaoundé et dans trois autres villes du pays	République du Cameroun	40,0
Congo		29,0
Rénovation et mise à niveau des principales infrastructures portuaires et adaptation à l'évolution du trafic conteneurisé	Port autonome de Pointe-Noire	29,0
Opérations régionales - Afrique centrale		25,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Banque de développement des États de l'Afrique centrale	25,0
Rwanda		5,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Banque de Kigali	5,0
CARAÏBES		42,5
République dominicaine		32,0
Construction d'une route à péage de 123 km située dans la péninsule de Samaná, dans le nord de la République dominicaine	Boulevard Tourístico del Atlántico C. Por A.	32,0
Sainte-Lucie		10,5
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension réalisés par des PME	Bank of St Lucial Ltd	10,5
PACIFIQUE		7,3
Opérations régionales - Pacifique		3,0
Financement, à moyen et long terme, de projets d'investissement de petites, moyennes et micro-entreprises	Bank of the Cook Islands	3,0
Vanuatu		4,3
Construction d'un parc éolien au Vanuatu	Union Electrique du Vanuatu Ltd	4,3
PTOM		10,0
Polynésie française		10,0
Financement d'investissements en faveur de projets environnementaux	Banque de Polynésie	10,0
Afrique du Sud		280,0
Afrique du Sud		280,0
Prêt-cadre destiné à financer partiellement des investissements dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables	Firststrand Bank Ltd	40,0
Extension et modernisation du réseau routier national dans le nord de l'Afrique du Sud	The South African National Roads Agency Ltd	120,0
Financement d'investissements de petite et moyenne dimension	Industrial Development Corporation of South Africa Ltd	60,0
Financement d'infrastructures de petite et moyenne dimension en Afrique du Sud	Development Bank of Southern Africa	60,0

Amérique latine et Asie		1 288,1
AMÉRIQUE LATINE		822,6
Panama		537,5
Construction de trois centrales hydroélectriques au fil de l'eau aménagées en cascade, dans la province de Chiriqui, dans la partie occidentale du Panama	Alternegy SA Bontex SA	140,9
Construction d'une troisième voie intégrant des écluses plus grandes et amélioration des voies de navigation existantes pour augmenter la capacité du canal de Panama	Autoridad del Canal de Panamá	396,6
Argentine		170,0
Fabrication d'un véhicule commercial léger sur le site de Pacheco (dans l'agglomération de Buenos Aires)	Volkswagen Argentina SA	170,0
Colombie		100,0
Extension géographique du réseau de télécommunications mobiles doté de la technologie EDGE (Enhanced Data Rate for GSM Evolution)	Telefónica Moviles Colombia SA	100,0
Nicaragua		15,0
Remise en état de centrales hydroélectriques et renforcement du réseau de transport d'électricité dans le pays	République du Nicaragua	15,0
ASIE		465,6
Viêt Nam		147,0
Construction de cinq magasins de gros dans le cadre du programme d'expansion de la société au Viêt Nam	Metro Cash & Carry Vietnam Ltd	47,0
Prêt-cadre appuyant une série d'investissements qui contribueraient essentiellement à atténuer les changements climatiques (à travers des projets réalisés dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique)	République socialiste du Viêt Nam	100,0
Chine		118,6
Reboisement et réparation de réservoirs d'irrigation dans les zones de la province du Sichuan touchées par le tremblement de terre	République populaire de Chine	118,6
Pakistan		100,0
Prêt-cadre en faveur d'investissements dans le secteur des énergies renouvelables au Pakistan et contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique	République islamique du Pakistan	100,0
Inde		100,0
Construction d'une nouvelle usine automobile destinée à la production de trois modèles performants de petite taille, dans l'État du Maharashtra	Volkswagen India Private Ltd	100,0

79 102,2